



Panorama des acteurs impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire en Bourgogne

Décembre 2016

Étude réalisée dans le cadre de la Plate-forme d'observation sociale et sanitaire de Bourgogne, avec le soutien financier de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) et de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS) de Bourgogne-Franche-Comté.



Réalisation : Observatoire régional de la santé de Bourgogne-Franche-Comté

- Aurore PETIGNY, chargée d'études
- Tony FOGLIA, responsable d'études
- Bérénice LAMBERT, chargée d'études
- Benoit NAVILLON, assistant d'études
- Christine FIET, assistante de direction

Remerciements :

- aux membres du groupe de travail : CRIJ Bourgogne ; Éducation nationale ; Direccte ; DTPJJ 71 ; ARS ; CIO ; Conseil Départemental de la Côte-d'Or ; "le sas" Acodège ; CHRS Herriot ; IREDU/CEREQ ; UNIS-CITE ; DRDJSCS.
- aux professionnels et structures ayant participé à l'enquête.

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| CONTEXTE DE L'ÉTUDE | 1 |
| I. Matériel et méthode | 2 |
| Comité de pilotage de l'étude | 2 |
| Analyse documentaire | 2 |
| Enquête par questionnaire auto-administré | 2 |
| II. Le décrochage scolaire : revue de la littérature pour une meilleure compréhension du phénomène | 3 |
| A. Un phénomène complexe et multi-factoriel | 3 |
| 1. De nombreuses définitions | 3 |
| 2. Pour une multiplicité de déterminants du décrochage scolaire | 3 |
| 3. Des profils de décrocheurs très variés | 4 |
| B. Le raccrochage scolaire : de la prévention à la recherche de solutions | 5 |
| 1. Les mesures préventives | 5 |
| 2. Les solutions proposées | 6 |
| C. Approche statistique du décrochage scolaire en France | 7 |
| 1. Des indicateurs mesurant le faible niveau d'études | 7 |
| 2. Le dispositif interministériel d'harmonisation du repérage des décrocheurs | 8 |
| III. Le décrochage scolaire en Bourgogne : acteurs, tendances et constats chiffrés | 10 |
| 1. Jeunes en risque de décrochage accompagnés par les MLDS | 10 |
| 2. Jeunes Bourguignons présumés décrocheurs | 14 |
| 3. Jeunes peu ou non diplômés, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle | 19 |
| 4. Zones à risque d'échec scolaire en Bourgogne | 21 |
| 5. Les dispositifs existants en région | 24 |
| IV. Les acteurs bourguignons : retour d'expériences à partir de l'enquête | 27 |
| 1. Acteurs de la LDS en Bourgogne | 27 |
| 2. Caractéristiques des répondants | 28 |
| 3. Les jeunes accompagnés par les structures | 29 |
| 4. Mobilisation des acteurs interrogés dans la LDS | 30 |
| 5. État des lieux des partenariats | 40 |
| 6. Analyse des monographies | 42 |
| 7. Atouts, contraintes et pistes d'amélioration identifiées | 46 |
| 8. Réflexions générales et évolutions récentes | 55 |
| CONCLUSION ET PERSPECTIVES | 56 |
| Synthèse des atouts, difficultés et pistes d'amélioration des acteurs de la LDS | 56 |
| Intérêts et limites de la démarche conduite dans cette étude | 57 |
| Pratiques professionnelles favorables et leviers d'actions possibles | 58 |
| Des besoins relevés en région cohérents avec le plan d'action national | 61 |

Contexte de l'étude

Le décrochage scolaire constitue à la fois un enjeu humain (non valorisation des talents, préjudice psychologique...), social et économique (compétitivité du pays, coûts importants pour la société...).

Le ministère de l'Éducation nationale définit un décrocheur comme un jeune quittant prématurément un système de formation initiale, sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur. Le décrochage apparaît notamment en lien avec la rupture scolaire. Celle-ci résulte d'un processus lent s'expliquant par de multiples éléments qui peuvent être très variables d'un jeune à l'autre, liés au jeune lui-même, à son environnement social ou encore à l'institution scolaire. Il peut intervenir tout au long du parcours scolaire de l'élève, de la maternelle aux études supérieures, et de ce fait, il n'a pas les mêmes conséquences selon le niveau atteint à la sortie du système éducatif.

Rémi Thibert¹ souligne les raisons sociales et économiques qui incitent à considérer le décrochage scolaire comme une priorité nationale : l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme est plus difficile, leur mobilité géographique est moindre, ils se trouvent confrontés à un taux de chômage plus élevé, des emplois plus précaires. Leur santé physique et mentale est affectée (conduites à risques, grossesses précoces, violences, suicide...). Autant de difficultés qui se cumulent alors que les attentes professionnelles et sociales valorisent toujours plus l'autonomie et la compétitivité.

Au niveau de l'Europe², promouvoir la réussite des jeunes en luttant contre le décrochage scolaire, et plus largement contre toutes formes d'arrêt d'études avant l'obtention d'un diplôme, est également une priorité. L'objectif européen est de limiter à 10 % la proportion des sortants précoces du système scolaire parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans d'ici 2020. La France a, pour sa part, retenu un objectif de 9.5 % de jeunes concernés par le décrochage, dans le cadre du plan gouvernemental « Priorité Jeunesse ».

Au niveau régional, des membres de la Plate-forme d'observation sociale et sanitaire de Bourgogne ont constitué un groupe de travail afin d'explorer ce domaine. Il s'agit à la fois de nourrir le questionnement et la connaissance sur ce mouvement, en s'appuyant sur des données de la littérature, et de répondre à deux objectifs : estimer le nombre de jeunes bourguignons concernés et identifier les missions des acteurs luttant contre le décrochage scolaire ainsi que les partenariats existants.

Ce document présente une revue sélective de la littérature visant à mieux comprendre l'ampleur du phénomène du décrochage scolaire en France, les facteurs de risque, les solutions mises en œuvre. Les données disponibles en région sont analysées dans un deuxième temps, suivies des résultats de l'enquête menée auprès des acteurs dans une troisième partie.

I. Matériel et méthode

Comité de pilotage de l'étude

Différents acteurs ont pris part au groupe de travail interne à la PFOSS : CRIJ Bourgogne (directrice) ; Éducation nationale (correspondante académique au décrochage scolaire et coordinatrice de la lutte contre le décrochage scolaire) ; Direccte (chef du service études et statistiques) ; DTPJJ 71 (conseiller technique) ; ARS (chargée d'études statistiques) ; CIO (Directrice, adjointe à la Cheffe du SAIO) ; Conseil Départemental de la Côte-d'Or (déléguée ASE) ; "le sas" INPACTE (Directeur pédagogique) ; CHRS Herriot (Directrice) ; IREDU/CEREQ (chargée d'études) ; UNIS-CITE (directrice) ; DRDJSCS (chargée d'études).

Le protocole de l'étude et les outils de recueil ont été discutés et validés au sein de ce groupe de travail. Des entretiens préliminaires avec plusieurs membres ont permis de délimiter le champ de l'étude : Mme Valentin, directrice du CRIJ Bourgogne ; Mme Desbrosses, coordinatrice de la lutte contre le décrochage scolaire Éducation nationale ; M. Perrier-Cornet, chef du service études et statistiques de la Direccte ; Mme Gilet, conseillère technique DTPJJ 71.

Analyse documentaire

Une recherche bibliographique sélective a permis de repérer les principales études et analyses disponibles traitant du décrochage scolaire tant au niveau régional que national.

Cette recherche a été menée en priorité sur les sites internet d'acteurs de référence dans le domaine (ministère de l'Éducation nationale, Fonds d'expérimentation jeunesse, Céreq) puis de manière moins spécifique à l'aide d'une liste restreinte de mots-clés (« *décrochage scolaire* », « *déscolarisation* », « *raccrochage* »). L'analyse documentaire s'est appuyée sur les références identifiées via cette recherche bibliographique.

Enquête par questionnaire auto-administré

Une enquête par questionnaire a été conduite auprès de 260 acteurs impliqués directement ou non dans la lutte contre le décrochage scolaire (LDS) : missions locales, établissements scolaires, centres de formation, coordonnateurs des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), responsables des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), structures de raccrochage scolaire, réseau information jeunesse, maisons des adolescents, établissements et services de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

L'enquête s'est déroulée du 15 mai au 3 juin 2016. Le questionnaire (cf. annexe) a abordé plusieurs thèmes :

- Missions générales de la structure et inscription dans la LDS
- Caractéristiques des jeunes décrocheurs accompagnés
- Activités réalisées dans les 4 champs de la LDS : prévention, détection, orientation, accompagnement
- Atouts, difficultés et pistes d'amélioration dans ces 4 champs, dans la coordination interne et externe, et dans l'intervention auprès des jeunes
- Partenariats mis en place
- Monographie de situations de jeunes

L'ensemble des réponses quantitatives a fait l'objet d'un tri à plat, complété d'analyses selon le type de structures, afin de rechercher d'éventuelles spécificités. Une analyse de discours a été menée sur les corpus des réponses aux questions ouvertes, et en particulier sur les monographies de situations de jeunes.

II. Le décrochage scolaire : revue de la littérature pour une meilleure compréhension du phénomène

A. Un phénomène complexe et multi-factoriel

1. De nombreuses définitions

Au sens du ministère de l'Éducation nationale, est en situation de décrochage « *tout jeune qui quitte un système de formation initiale sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi* », à savoir un baccalauréat général ou un diplôme à finalité professionnelle de type CAP ou BEP (article L. 313-7 du Code de l'éducation).

La définition du décrochage scolaire, varie d'un pays à l'autre, comme d'une période à l'autre. Les concepts de décrochage, déscolarisation ou encore d'échec scolaire sont utilisés parfois pour signifier des situations identiques ou variées. On parle ainsi de « déscolarisation », de « démobilisation scolaire »³, de « désaffiliation »⁴ ou de « non-affiliation »⁵, de « décrochage passif »⁶, « exclus de l'intérieur »⁷. Au-delà du vocabulaire, ces termes recouvrent des situations variées.

Les chercheurs - principalement en sociologie et en sciences de l'éducation – utilisent différentes notions pour étudier le décrochage scolaire. Ils en soulignent l'**aspect dynamique et complexe** : « *le processus plus ou moins long qui n'est pas nécessairement marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution* ». Le décrochage scolaire **s'oppose à la démission**, qui explicite le départ volontaire de l'élève, **et à l'exclusion**, acte par lequel une autorité reconnue vous démet de vos fonctions⁸.

Gilles *et al.*⁹ identifient deux catégories de déterminants du décrochage scolaire : les déterminants internes au système scolaire, qui se subdivisent en facteurs organisationnels et structurels d'une part et ceux liés aux interactions entre enseignants et élèves d'autre part ; et les déterminants externes au système scolaire, qui se déclinent en facteurs familiaux et sociaux d'un côté et en facteurs internes au décrocheur de l'autre côté.

Au niveau des facteurs organisationnels et structurels, l'existence de filières d'études disparates et par essence les filières dites « de relégation » sont par exemple génératrices de décrochage scolaire¹⁰, tout comme les pratiques de redoublement¹¹. Certains passages, comme la transition entre le primaire et le secondaire, sont particulièrement sensibles et influencent le risque de décrochage scolaire¹².

2. Pour une multiplicité de déterminants du décrochage scolaire

Parmi les facteurs liés aux interactions entre enseignants et élèves, on connaît l'importance du niveau d'attentes des enseignants face à l'échec ou la réussite de leurs élèves (effet Pygmalion¹³ ; ¹⁴), de même que l'importance des pratiques pédagogiques et éducatives et des aspects relationnels entre élèves et enseignants. Au niveau des facteurs familiaux et sociaux, le faible revenu des parents, l'éclatement des structures parentales à l'adolescence, la monoparentalité¹⁵, un faible niveau d'éducation des parents¹⁶ ; ¹⁷, un faible investissement parental dans la scolarité, des relations familiales conflictuelles¹⁸, un soutien affectif et une communication perçus comme négatifs¹⁹ ; ²⁰, le rejet social et le fait de s'associer à des pairs déviants²¹ constituent d'importants facteurs du décrochage²².

Enfin, les facteurs internes au décrocheur regroupent les difficultés d'habiletés sociales et de comportement²³, la dépression²⁴, les difficultés d'apprentissage²⁵, les comportements délinquants²⁶, la consommation de drogue, le genre masculin¹⁹, etc.

Fortin *et al.* montrent que les facteurs les plus prédictifs du décrochage scolaire sont, par ordre d'importance, les sentiments dépressifs, le manque d'organisation et de cohésion familiale, les attitudes négatives de l'enseignant envers l'élève, le manque d'engagement de l'élève dans ses activités scolaires, les faibles performances en français et en mathématiques¹⁹.

Blaya^{27, 28} met même en évidence que les variables les plus statistiquement significatives, dans la comparaison entre un groupe à risque et un groupe contrôle, sont celles liées au climat scolaire. Pour le School Climate Center, « le climat scolaire renvoie à la qualité et au style de vie à l'école. Le climat scolaire repose sur les modèles qu'ont les personnes de leur expérience de vie à l'école. Il reflète les normes, les buts, les valeurs, les relations interpersonnelles, les pratiques d'enseignement, d'apprentissage, de management et la structure organisationnelle inclus dans la vie de l'école »²⁹. Il est donc très important de tenir compte de ces déterminants liés au système scolaire, d'autant plus qu'il s'agit du milieu au sein duquel il est *a priori* le plus facile d'agir.

Plusieurs études constatent la pertinence de certains facteurs de risque de décrochage³⁰ :

- être un garçon
- appartenir à une famille désunie ou reconstituée ;
- avoir des parents ayant été peu scolarisés ou ayant une vision de l'école négative ;
- être en échec ou avoir un retard scolaire ;
- avoir souvent déménagé ;
- avoir peu de support familial pour les devoirs ;
- être scolarisé en classes spéciales ;
- Avoir redoublé.

Il est entendu que c'est bien la combinaison de plusieurs facteurs de risque qui favorise le décrochage^{27, 28}.

3. Des profils de décrocheurs très variés

Les « décrocheurs » sont loin d'être un groupe homogène et identifier leurs différentes caractéristiques est utile tant à la prévention qu'à la mise en place de programme d'intervention. En effet, identifier les facteurs de risque permet également de mettre en évidence les facteurs de protection. La prévention passe par une meilleure compréhension des processus de décrochage scolaire. Les facteurs liés à l'individu lui-même (difficulté d'apprentissage, manque de confiance en soi) peuvent interagir avec des facteurs liés à l'environnement familial et social, et à l'institution scolaire.

Plusieurs recherches ont abouti à des typologies de décrocheurs, pour mieux comprendre le phénomène et les facteurs y conduisant.

L'Insee a identifié trois grandes catégories de décrocheurs tenant compte de leur niveau scolaire et des difficultés scolaires rencontrées (faible niveau d'étude et redoublement, échec au diplôme visé, passage par des enseignements spécialisés)³¹.

D'autres typologies intègrent, en plus de ces deux premières caractéristiques (niveau scolaire et difficultés rencontrées), des facteurs plus personnels, liés aux représentations qu'ont les élèves de l'école, à l'environnement familial ou encore à des troubles du comportement (délinquance, comportements déviants), ou d'ordre psychologique tel que dépression^{32, 19, 21}.

Le Centre de recherche en éducation de Nantes³³ a analysé les motifs de décrochage et catégorisé 5 profils, tout en intégrant le devenir des jeunes ayant décroché :

1. La première classe, « **de grandes difficultés scolaires** », est constituée de jeunes rencontrant des difficultés nombreuses à différents niveaux [...]. Ils décrochent à la fois parce qu'ils ne donnent plus de sens à leur scolarité, et également parce qu'ils rencontrent des difficultés relationnelles importantes au sein des établissements scolaires, que ce soit avec les enseignants ou les autres élèves. Leur

décrochage reflète alors un rejet global du monde scolaire. Ils sont moins nombreux en emploi que les autres décrocheurs.

2. La deuxième classe, « *l'école inutile* », se différencie de la précédente par l'absence de problèmes relationnels déclarés. Leur rejet de l'école s'exprime sur un registre plus institutionnel, [...] le décrochage est une mise à distance d'un monde qui ne leur convient pas.
3. « *L'attrait de la vie active* » constitue une configuration très différente des deux premiers groupes. A l'inverse des deux autres groupes, ils semblent avoir vécu de manière positive leur parcours scolaire : plutôt satisfaits de leur dernière orientation, ils ont été assidus, ont eu de bons rapports avec les enseignants, n'ont pas connu de problèmes de discipline, et déclarent plus souvent avoir un projet professionnel ou de formation. C'est dans ce groupe qu'on retrouve parfois des décrochages davantage liés au monde du travail qu'au monde scolaire : soit parce que le travail implique un arrêt des études soit parce qu'un problème lié au monde du travail empêche d'accéder à la qualification. Du point de vue des caractéristiques de ces jeunes, ils sont plus souvent d'origine étrangère, et ont plus fréquemment arrêté à un niveau V de formation professionnelle.
4. La quatrième classe, intitulée « *le découragement* » est constituée de jeunes plus souvent issus des terminales générales et technologiques, leur décrochage se situe en fin de parcours, et fait souvent suite à un échec. C'est dans ce groupe qu'on trouve le plus de jeunes en emploi au moment de l'enquête, avec un profil sociologique un peu plus favorisé que la moyenne.
5. La dernière classe, nommée « *Des problèmes personnels* », rassemble des jeunes qui sont confrontés à la peur de l'échec, et à des problèmes personnels, ceux-ci étant inextricablement liés à des problèmes scolaires. En effet, ils s'expriment notamment par une plus grande fréquence des sentiments d'anxiété en classe. Il est possible également qu'ils se construisent dans des environnements familiaux peu incitatifs, caractérisés par le peu d'aides parentales aux devoirs. Moins souvent que les autres en emploi, ces jeunes sont plus nombreux à avoir raccroché en formation au moment de l'enquête.

B. Le raccrochage scolaire : de la prévention à la recherche de solutions

Les programmes de lutte contre le décrochage oscillent entre **prévention** et **réparation**. La France a privilégié **une approche plutôt curative** (écoles de la deuxième chance, crédit de formation individualisé, contrat de professionnalisation, contrat d'insertion dans la vie sociale ou CIVIS) mais on assiste au développement de la **prévention** qui se fait au sein même du système scolaire : programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), découverte professionnelle, développement de l'apprentissage...

Les dispositifs de l'Éducation nationale relevant de la MLDS articulent les deux axes dans la mesure où elles visent à prévenir le décrochage ainsi qu'à favoriser le retour vers une formation diplômante. Dans un continuum temporel, la prévention s'inscrit en amont du décrochage.

1. Les mesures préventives

A l'occasion de l'étude de programmes de prévention probants, Blaya^{27, 28} a pu détailler quelques principes à retenir en vue d'améliorer l'impact des actions.

Une intervention efficace est multidimensionnelle et doit tenir compte des **différents contextes des jeunes sur les plans personnel, familial et scolaire**. En outre elle doit s'intéresser à **l'élève, au cadre et acteurs intervenants autour de lui** :

- « pour les **élèves**, développer des compétences scolaires, sociales et d'engagement scolaire ;
- pour les **enseignants**, axer l'enseignement sur des comportements adaptatifs, des pédagogies motivationnelles et sur la gestion de classe ;
- pour les **directions d'école**, travailler les aspects organisationnels et de gestion des personnels avec notamment une implantation rigoureuse des programmes de prévention ;

- pour les **parents**, travailler sur les pratiques éducatives et relationnelles, valoriser la réussite scolaire. »

Il existe une multitude de dispositifs proposés par le ministère, les collectivités territoriales et locales, le tissu associatif mais, selon Blaya ³⁴, l'efficacité de ces dispositifs complexes est incertaine, notamment du fait de la pluralité des acteurs et des axes travaillés^a qui rend la lisibilité de l'action et son évaluation difficile.

Par ailleurs, Thibert ³⁵ considère que le décrochage scolaire s'explique en grande partie par la non prise en compte des besoins des élèves, à savoir des besoins de :

- sécurité ;
- d'une relation de qualité ;
- d'adultes bienveillants et structurants (la question de la bienveillance est émergente en France, contrairement aux pays anglo-saxons où elle fait partie des missions des enseignants) ;
- dignité et de justice ;
- sens.

À noter que la bienveillance est désormais une dimension forte de la politique de l'éducation nationale, énoncée dans la loi de refondation de l'école, dans la refondation de l'éducation prioritaire et dans le plan de mesures "Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire".

La prévention s'appuie aussi sur le repérage des **facteurs d'alerte** ou **signaux précurseurs**, qui peuvent apparaître d'après Feyfant ³⁶ **dès le cycle primaire**. Certains comportements peuvent en effet contribuer à un décrochage ultérieur :

- un **manque d'investissement dans les apprentissages** ;
- une **représentation négative de l'école** ;
- une **arythmie scolaire** ;
- des **difficultés d'apprentissage** et des **résultats scolaires défaillants** ;
- le **refus du statut d'élève**, hors de l'école ;
- des comportements traduisant des difficultés **psychologiques** : passages fréquents par l'infirmerie, le manque de motivation, l'asthénie, les angoisses ou phobies scolaires, l'hyperactivité ou au contraire l'entrée dans le mutisme et le retrait de la « chose scolaire », le désintérêt vis-à-vis de ce qui est fait dans la classe ; la répétition de comportements déviants et/ou violents.

2. Les solutions proposées

- **Raccrocher les décrocheurs**

Les établissements publics en France scolarisant des élèves en situation de rupture d'école pour les préparer à un diplôme sont peu nombreux. Ils sont présents uniquement dans certaines grandes villes (Paris, Grenoble, Lyon...) ³⁷. Le travail collectif est très présent, en partenariat avec les acteurs externes au système éducatif (collectivités, associations, fédérations de parents, etc.). Parmi les établissements innovants, on trouve les microlycées, accueillant des jeunes déscolarisés souhaitant revenir à l'école de la Seconde à la Terminale, afin d'y préparer un baccalauréat. Les structures de retour à l'école leur offrent une nouvelle scolarité, différente de celle qu'ils ont connue, fondée sur une pédagogie de la bienveillance avec un encadrement plus individualisé. En juin 2014, plus de 80 % des jeunes accueillis dans ces structures ont obtenu leur baccalauréat (75 à 100 % selon les structures).

La question du raccrochage par le diplôme ou par la formation professionnalisante se pose depuis longtemps, la deuxième option étant largement favorisée par rapport à la première ^{37 ; 38} dans les dispositifs comme les écoles de la 2^e chance ³⁹.

^a Ils sont en général axés sur l'accompagnement, les parcours individualisés, la communication avec les adultes, l'estime de soi, le sens donné aux apprentissages ou encore la création de cellules de veille et de prévention.

- **Développer les alliances éducatives**

Les dispositifs proposés ont travaillé à une approche pédagogique différente de celle du système éducatif, la plus couramment utilisée insistant notamment sur l'approche collective, le travail de groupe et permettant un partenariat avec des acteurs externes dans la recherche d'une efficacité plus forte autour de l'élève. Ce dernier point rejoint la question du sens, de la cohérence nécessaire pour le jeune. Thibert³⁵ insiste sur le fait que « *les acteurs doivent accepter de revoir les limites de leurs prérogatives pour travailler en cohérence avec les autres. De telles alliances éducatives permettent d'avoir une vision globale de la situation d'un jeune, de mettre en place un dispositif ponctuel, d'avoir une influence sur l'établissement et d'évaluer plus facilement les impacts des politiques sectorielles* ».

Cette notion d'alliance éducative apparaît également centrale pour Potvin et Pinard⁴⁰, qui en détaillent les différentes facettes :

- **l'approche scolaire** : elle met l'accent sur les interactions entre l'environnement scolaire, familial et l'expérience de l'élève. Les alliances sont internes à l'école et ont pour but de répondre aux missions premières de l'école : instruction, socialisation, qualification.
- **l'approche communautaire** : les alliances éducatives ont surtout lieu au niveau du périscolaire. Le décrochage dans cette approche est vu comme un problème social essentiellement et concerne donc toute la communauté. La responsabilité des actions à mener est partagée par tous les acteurs. Les actions sont centrées sur un territoire (hors l'école). Cette approche correspond à ce qui se fait en France avec le Projet personnel de réussite éducative.

Trois niveaux d'alliance éducative sont à considérer dans la prévention et les réponses au décrochage scolaire :

- **Niveau micro** : jeune-famille-école. Cela renvoie à la réussite éducative scolaire. L'accent est davantage mis sur les pratiques pédagogiques qui ont des effets positifs sur la persévérance scolaire et la réussite des élèves⁴¹ et sur le rapprochement des cultures scolaire et familiale à l'origine des malentendus entre les familles et l'école⁴².
- **Niveau méso** : sphères sociale, judiciaire, monde de la santé. Les classes relais rentrent dans ce cadre.
- **Niveau macro** : dispositifs communautaires qui mettent en œuvre des alliances au sein de régions ou d'États. Ces approches promeuvent de nouvelles actions de soutien aux enfants de milieu défavorisé dans une centaine d'écoles.

C. Approche statistique du décrochage scolaire en France

1. Des indicateurs mesurant le faible niveau d'études

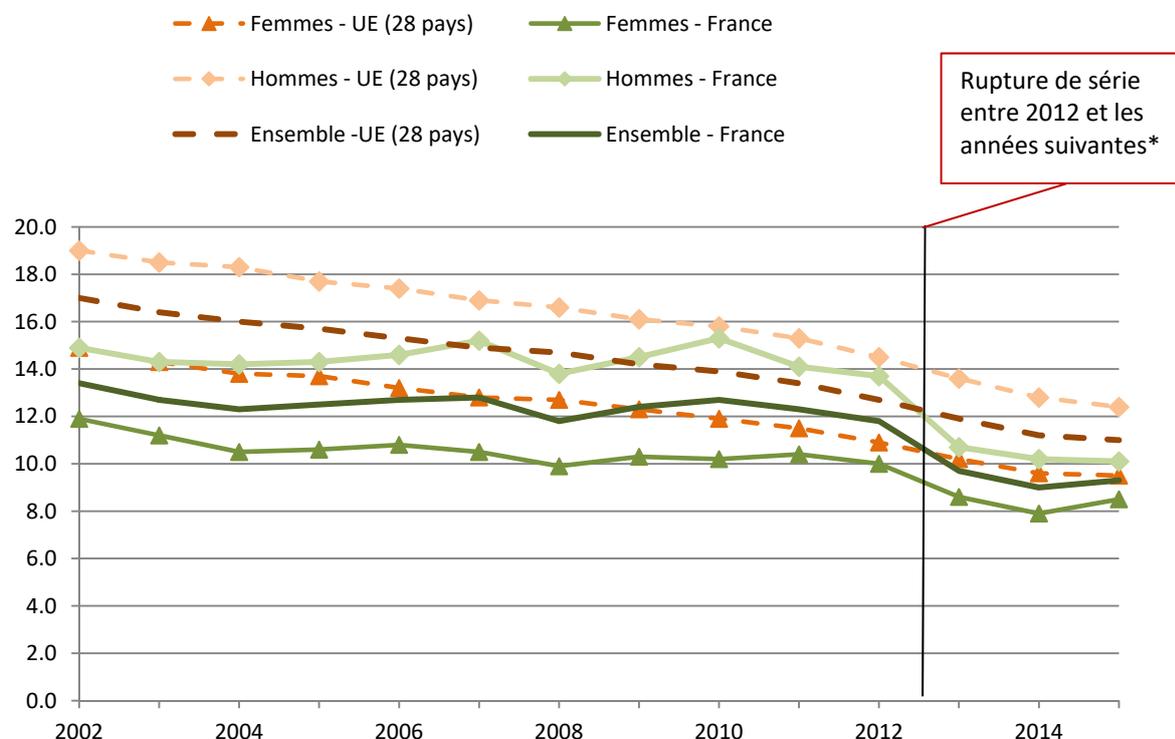
Au sein de l'Éducation nationale, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) utilise deux indicateurs pour estimer le nombre de jeunes ayant un faible niveau d'études⁴³, et par extension, approcher le phénomène du décrochage scolaire :

- **les sortants sans diplôme** sont les « *sortants de formation initiale sans aucun diplôme ou avec uniquement le brevet des collèges* » une année donnée, quel que soit leur âge. Cet indicateur, qui s'inscrit dans la tradition française d'observation des sortants de formation initiale permet de quantifier le faible niveau d'études au moment clé où les jeunes terminent leur formation initiale et entrent sur le marché du travail.
- **les sortants précoces** sont les adultes entre 18 et 24 ans avec une qualification inférieure à l'enseignement secondaire supérieur (lycée) et qui ne sont pas dans un programme d'enseignement ou de formation. Défini au niveau européen, cet indicateur est utilisé pour évaluer la situation de chaque pays membre par rapport à l'objectif fixé dans la stratégie « *Europe 2020* ».

Ainsi, chaque année entre 2008 et 2010, on a compté en moyenne **135 000 sortants sans diplôme en France, soit 17 % des jeunes sortis de formation initiale.**

Par ailleurs, **près de 12 % des 18-24 ans étaient des sortants précoces en 2012, soit environ 700 000 jeunes** (contre 12.7 % dans l'Union européenne). Ce taux a régulièrement diminué au cours des 30 dernières années en France, cependant cette baisse se ralentit depuis 1995 ⁴⁴.

Évolution du taux de sortants précoces en France et dans l'Union Européenne



* Le questionnaire français de l'enquête Emploi ayant été fortement remanié en 2013, la comparaison des indicateurs obtenus à partir de deux questionnements différents en est rendue difficile ; 2012 (11.8 %) et 2013 (9.7 %).
Source : Eurostat

2. Le dispositif interministériel d'harmonisation du repérage des décrocheurs

En plus des indicateurs issus d'enquêtes statistiques, le Système interministériel d'échange d'informations (SIEI), a pour finalité de repérer les jeunes présumés décrocheurs deux fois par an et vise à une prise en charge par les PSAD. Le dispositif permet de rapprocher les bases de données gérées par divers acteurs :

- les établissements scolaires sous contrat relevant de l'Éducation nationale (suivi de l'orientation) ;
- les établissements de l'enseignement agricole ;
- les CFA ;
- les Missions locales.

La comparaison de ces bases permet de vérifier si les élèves "perdus de vue" par leur établissement en cours de cursus sont de vrais décrocheurs ou s'ils se sont orientés vers une formation gérée par les autres établissements ou centres de formation partenaires du système. De cette comparaison, sort la liste des "perdus de vue non retrouvés ailleurs" dans une application informatique dite Rio (Répertoire d'information et d'orientation) transmise aux coordonnateurs départementaux et aux animateurs de la plateforme locale par

une procédure sécurisée. Cette liste est mise à jour deux fois par an. Elle répertorie les « présumés décrochés » non retrouvés lors du croisement des bases.

Au sens du SIEI, les décrocheurs sont les élèves scolarisés l'année scolaire précédente (même seulement une partie de l'année) n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits et qui ne sont pas scolarisés ou apprentis l'année scolaire en cours. Ils doivent avoir atteint 16 ans à cette date. D'après le SIEI, **près de 157 000 jeunes ont été identifiés comme étant dans cette situation en fin 2013 en France**. Cette source d'information qui se veut exhaustive manque encore de fiabilité, du fait de sa mise en place récente d'une part, mais aussi parce que le renseignement des bases élèves, les vérifications des listes par les personnels des établissements et l'aspect technique du croisement des différentes bases sont encore perfectibles.

L'estimation du nombre de jeunes concernés est fonction de la définition retenue et des systèmes utilisés pour les comptabiliser. Selon le dispositif, l'estimation varie de 120 000 sortants sans diplôme (une année donnée) à 650 000 sortants précoces âgés de 18 à 24 ans.

Définition des indicateurs estimant le nombre de personnes à faible niveau d'études et les décrocheurs en France

| | |
|-------------------|---|
| Sortants précoces | 650 000 jeunes soit 11.8 % des 18-24 ans en 2012 |
|-------------------|---|

Jeunes âgés de 18 à 24 ans non diplômés, titulaires au plus du brevet des collèges, non inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation

Source : Insee, Enquête Emploi

| | |
|-----------------------|--|
| Sortants sans diplôme | 122 000 / an (2008-2010) soit 17 % des sortants de formation initiale |
|-----------------------|--|

Sortants de formation initiale une année donnée, sans diplôme, titulaires au plus du brevet des collèges

Source : Ministère de l'éducation nationale

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| Décrochés non retrouvés | 157 000 au 31/12/2013 |
|-------------------------|--------------------------|

Élèves scolarisés l'année scolaire précédente n'ayant pas obtenu le diplôme correspondant au cursus scolaire dans lequel ils étaient inscrits et qui ne sont pas scolarisés ou apprentis l'année scolaire en cours

Source : SIEI

Schéma réalisé à partir de la note d'information de la DEPP : Sortants sans diplôme et sortants précoces – Deux estimations du faible niveau d'études des jeunes. Note d'information DEPP 12-15, septembre 2012.

III. Le décrochage scolaire en Bourgogne : acteurs, tendances et constats chiffrés

L'examen de la situation en Bourgogne repose sur une lecture des activités et des publics, interne à chaque dispositif.

1. Jeunes en risque de décrochage accompagnés par les MLDS

L'absentéisme est l'un des signaux précurseurs du décrochage scolaire. Les **établissements** recensent les absences répétées des élèves, avec une marge de tolérance autour du seuil prescrit de quatre demi-journées mensuelles, et une marge d'appréciation sur la crédibilité des justifications fournies par l'élève. La centralisation de ces relevés au rectorat donne lieu à la production d'une statistique pluriannuelle.

Au sein des établissements scolaires, les personnels des missions de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) jouent un rôle essentiel dans le repérage et la prévention des sorties sans qualification à travers les groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS) qu'ils impulsent et animent. Ils mettent en place des actions de **prévention** du décrochage pour faciliter le maintien en formation des élèves et éviter les abandons en cours de scolarité. Elles sont organisées tout au long de l'année scolaire, en fonction des besoins particuliers des élèves. La proposition de ce type d'action fait suite au repérage, opéré en amont par le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS), et est complémentaire de l'accompagnement proposé au sein de l'établissement.

- **Les actions mises en œuvre par les MLDS**

- ◆ **Actions à temps partiel**

- Actions de prévention : mises en place pour faciliter le maintien des élèves en formation afin d'éviter les abandons en cours de scolarité. Compléments de formation en parallèle du parcours standard, dans des ateliers de remédiation, linguistiques, sortie de classe pendant une période courte (quelques semaines) pour suivre un ou plusieurs modules de remotivation.
- Actions de remobilisation et de remédiation : dès la rentrée scolaire, les élèves sans solution rejoignent une action de groupe dite « courte » d'information et d'orientation. Sur un temps limité, ils bénéficient d'un bilan de positionnement et d'un travail sur le projet personnel et professionnel.

- ◆ **Actions à temps plein**

À l'issue des actions courtes, certains élèves sans solution sont regroupés dans une action de remobilisation sur la durée de l'année scolaire. Le principe d'entrée et de sortie permanente est retenu. Ils bénéficient d'un travail de remise à niveau scolaire, visant l'acquisition du socle commun de compétences, de la recherche et validation d'un projet professionnel, de modules contribuant à la valorisation et à l'estime de soi.

- ◆ **Actions préparant et re-préparant un examen**

Les élèves inscrits dans ces actions sont principalement :

- des élèves de tous niveaux préparant un diplôme en un an dans un cursus adapté non prévu dans l'offre de formation structurelle (ex : réorientation de la voie générale vers la voie technologique ou professionnelle, modules spécifiques, parcours personnalisés)
- des élèves issus de terminale professionnelle, technologique et générale ayant échoué au moins deux fois à l'examen (module de réparation à l'examen MOREA)

Ces actions sont proposées à l'issue d'un entretien de situation, 1^{ère} étape du parcours d'accompagnement des jeunes décrocheurs.

- **Bénéficiaires des entretiens de situation dans le cadre des MLDS**

En 2013-2014, **971 élèves bourguignons** ont bénéficié d'entretiens de situation, parmi lesquels **61 % étaient des garçons**.

Répartition des bénéficiaires d'entretiens de situation selon le genre



Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

Les bénéficiaires sont en premier lieu des élèves du 1^{er} cycle (43 %), suivis des élèves du 2nd cycle professionnel (39 %), dont la proportion est nettement supérieure à celle observée sur l'ensemble de l'académie (11 %).

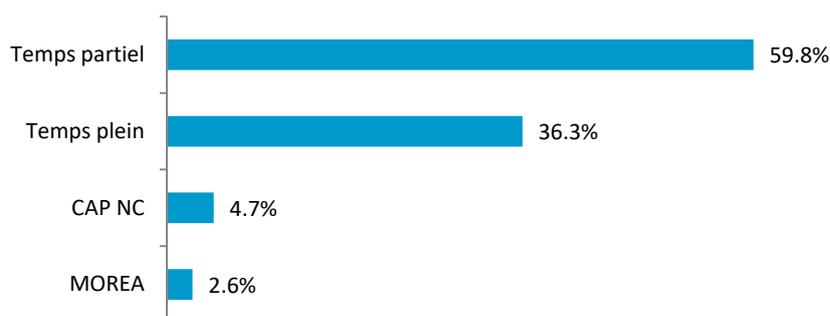
Répartition des élèves par niveau scolaire parmi les bénéficiaires d'entretiens de situation et dans l'Académie

| | Bénéficiaires d'un entretien de situation conduit par les MLDS | | Total des élèves de l'Académie |
|--|--|--------------|--------------------------------|
| | Effectifs | (%) | (%) |
| 1 ^{er} cycle | 422 | 43 % | 58 % |
| 2 nd cycle professionnel | 375 | 39 % | 11 % |
| 2 nd cycle général et technologique | 169 | 17 % | 26 % |
| Enseignement Supérieur | 5 | 1 % | 5 % |
| TOTAL | 971 | 100 % | 100 % |

Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

Suite aux entretiens de situation, les élèves peuvent bénéficier de plusieurs actions. Ils sont majoritairement dirigés vers des actions à temps partiel (59.8 % d'entre eux), les actions à temps plein concernent 36.3 % d'entre eux, et les actions diplômantes entre 2.6 % et 4.7 %.

Type d'actions mises en œuvre

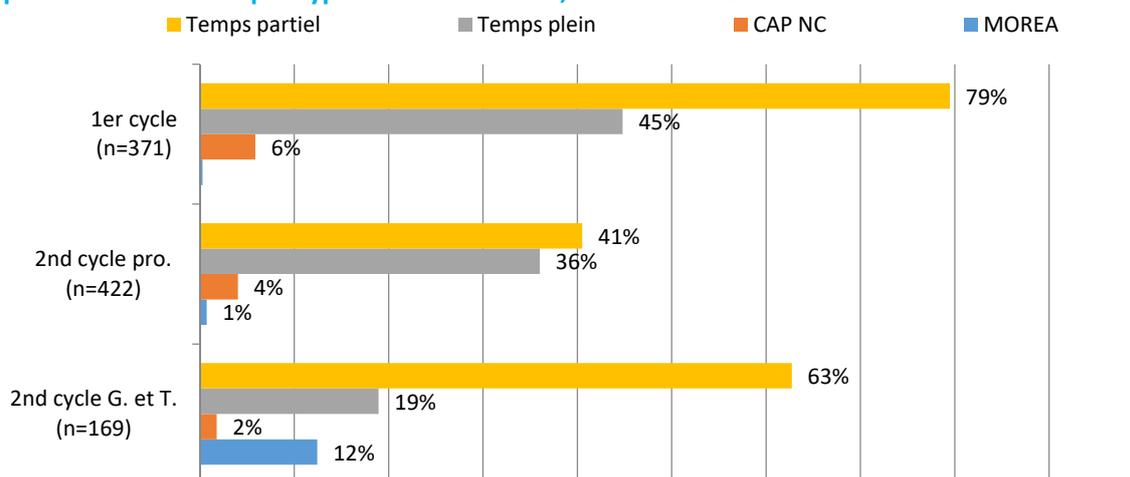


Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

Quel que soit le niveau scolaire des élèves bénéficiaires, les actions à temps partiel sont majoritaires, dans des proportions toutefois variables : 40.5 % des élèves en 2nd cycle professionnel, 62.7 % parmi ceux du 2nd cycle général et technologique, 79.5 % des élèves du 1^{er} cycle, ainsi que les 5 élèves de l'enseignement supérieur.

Les actions à temps plein concernent entre 18.9 % et 44.8 % des élèves selon les niveaux. Entre 1.8 % et 5.9 % des élèves suivent une action CAP NC^b, tandis que 12.4 % des élèves de 2nd cycle général et technologique sont inscrits à l'examen MOREA.

Répartition des élèves par type d'actions suivies, selon leur niveau scolaire

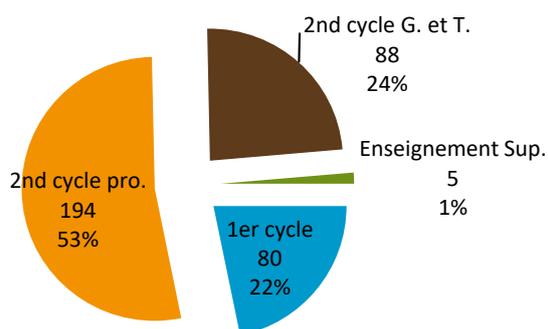


Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

Zoom sur les bénéficiaires d'un type d'action à temps partiel, la prévention

367 élèves ont bénéficié d'une action de prévention (cf. définition p10), soit 37.8 % des élèves accompagnés. On retrouve une proportion plus forte d'élèves du 2nd cycle professionnel par rapport à l'ensemble de l'Académie (53 % vs 11 %) mais aussi par rapport à l'ensemble des élèves accompagnés par les MLDS (39 %).

Répartition des élèves bénéficiaires d'actions de prévention MLDS par niveau



Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

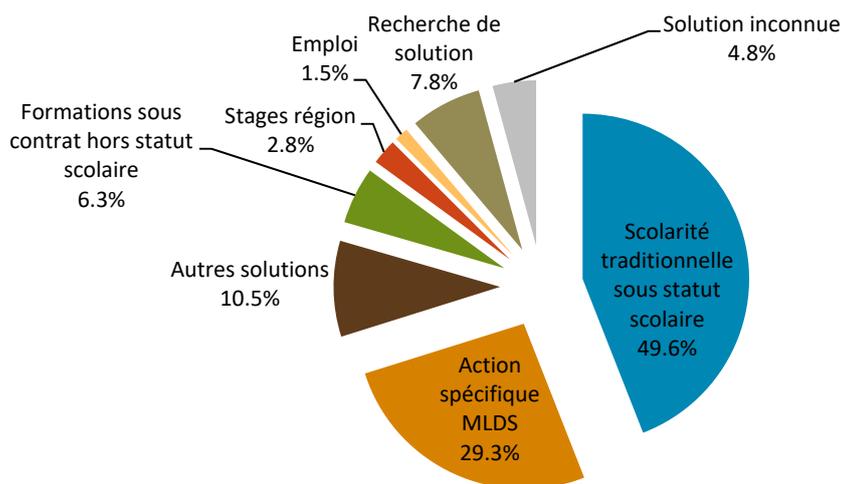
^b CAP Nouvelle chance, action MLDS de type préparation à un examen dans le cadre d'un cursus adapté comprenant la construction d'un projet professionnel et la préparation aux épreuves d'enseignement général du CAP.

À l'issue de l'accompagnement, plus de 90 % des élèves ont trouvé une solution :

- **au sein de l'Éducation nationale pour plus d'un élève sur deux**, retour en classe traditionnelle (49.6 %) ou de nouvelles actions MLDS (29.3 %) ;
- **hors de l'Éducation nationale**, dans des dispositifs assurés par les partenaires de la PSAD : formation hors statut scolaire (6.3 %), stages région^c (2.8 %), emploi (1.5 %), autres solutions^d (10.5 %).

Près de 8 % des élèves accompagnés sont encore en recherche de solution, et celle-ci est inconnue pour 5 % d'entre eux à la fin de l'année scolaire.

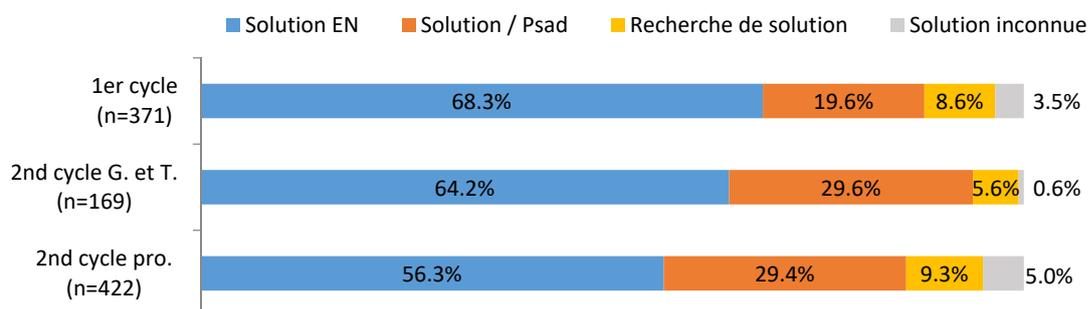
Devenir de l'ensemble des élèves accompagnés suite aux actions MLDS



Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

Globalement, le type de solutions trouvées pour les élèves est assez homogène d'un niveau scolaire à l'autre : entre 56 et 70 % des élèves restent dans un parcours scolaire de l'Éducation nationale et 20 à 30 % d'entre eux trouvent une solution hors Éducation nationale auprès d'un partenaire de la PSAD. Cependant, près de 10 % des élèves de 2nd cycle professionnel et de 1^{er} cycle sont encore en recherche de solution à la fin de l'année scolaire, contre 5.6 % parmi les élèves de 2nd cycle général et technologique.

Devenir des élèves selon leur niveau scolaire



Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

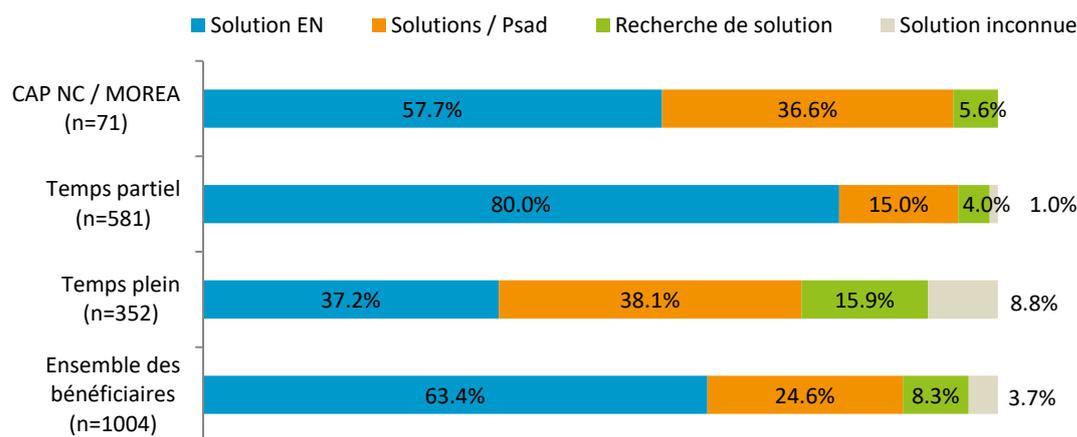
^c Prescription par une mission locale d'une formation du dispositif régional de formation professionnelle. Le jeune obtient le statut de stagiaire de la formation professionnelle dans le cadre d'une formation pré-qualifiante ou qualifiante (PAQ, DAQ, E2C, formation qualifiante de l'AFPA, du GRETA, Prom'hôte, IFPA,...)

^d Public relevant de solutions spécialisées : santé, PJJ, Esat, prise en charge spécifique (jeune en situation de handicap, hospitalisation, incarcération,...)

Le devenir des jeunes accompagnés par la MLDS varie selon le type d'actions dont ils ont bénéficié. En 2013 – 2014, près des deux tiers des élèves ont trouvé une solution au sein de l'Éducation nationale à l'issue de l'accompagnement. Ce type de solution ne concerne que 37.2 % des élèves inscrits dans des actions à temps plein contre 57.7 % de ceux inscrits dans des actions diplômantes ou re-diplômantes, et jusqu'à 80 % des élèves ayant suivi des actions à temps partiel.

Les solutions proposées par les partenaires de la PSAD concernent davantage les élèves qui ont suivi des actions à temps plein ou des actions diplômantes / re-diplômantes. À noter que 15.9 % des bénéficiaires d'actions à temps plein sont encore en recherche de solution à l'issue de l'année scolaire, soit deux fois plus que l'ensemble des élèves suivis (8.3 %), et le devenir de 8.8 % d'entre eux est inconnu (vs 3.7 %).

Devenir des élèves selon le type d'actions MLDS dont ils ont bénéficié



Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, données 2013-2014

2. Jeunes Bourguignons présumés décrocheurs

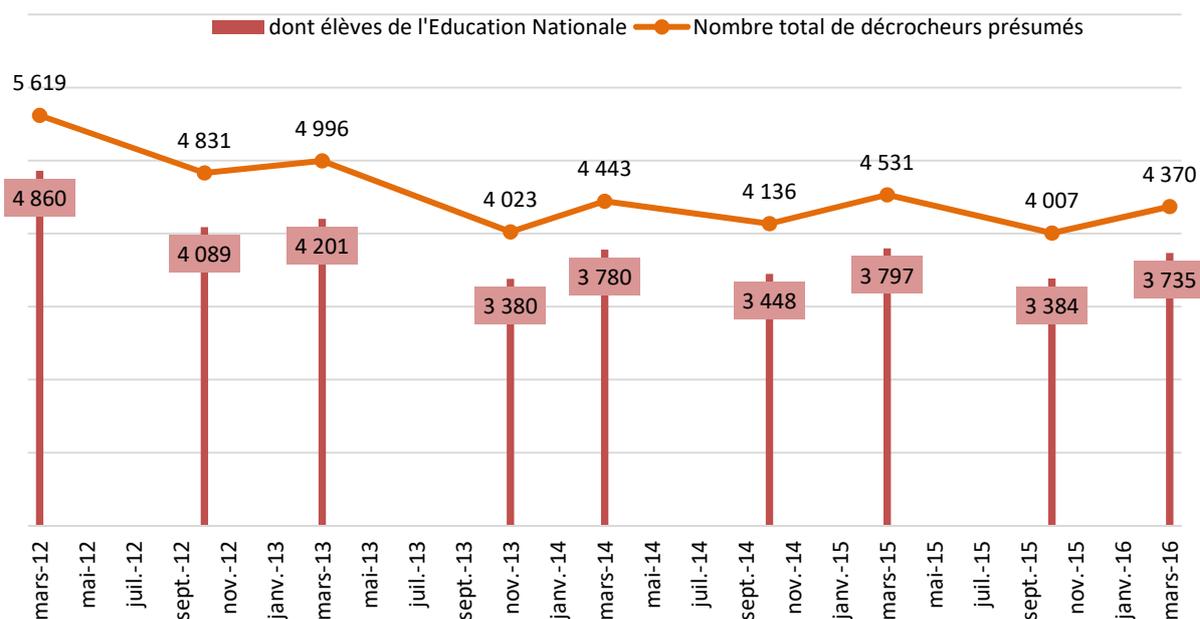
- **Décrocheurs présumés d'après les campagnes SIEI**

Le SIEI permet l'interconnexion des systèmes d'information (Éducation nationale, Agriculture, CFA, Missions locales) afin de repérer les jeunes en situation de décrochage et de leur proposer un accompagnement. Deux fois par année scolaire, une liste est élaborée à l'aide du SIEI, répertoriant les jeunes de plus de 16 ans qui ont abandonné leur formation avant d'avoir obtenu un diplôme et qui ne sont inscrits ni dans un établissement public ou privé sous contrat relevant du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'agriculture, ni dans une mission locale.

Cette liste est ensuite transmise aux responsables des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), réparties sur l'ensemble du territoire, qui réalisent un travail important de prise de contact auprès des jeunes pour prendre connaissance de leur situation au moment de la campagne et organiser la prise en charge par l'acteur le plus pertinent, pour ceux qui ont effectivement décroché et souhaitent être accompagnés.

D'une campagne à l'autre, les partenaires des PSAD contactent entre 4 000 et 4 500 jeunes en Bourgogne, afin d'identifier parmi ces décrocheurs présumés, ceux ayant effectivement décroché. Ce chiffre correspond à l'objectif de dénombrement initial du SIEI, et rend compte d'un stock d'élèves identifiés un jour donné comme décrocheurs présumés.

Évolution du nombre de décrocheurs présumés en Bourgogne



Source : Rectorat de l'Académie de Dijon

Zoom sur... les décrocheurs présumés par département

À l'issue de la campagne SIEI d'octobre 2015, près de 3 400 décrocheurs présumés ont été comptabilisés par le rectorat de l'Académie de Dijon (hors élèves en formation agricole), avant les prises de contact réalisées par les PSAD, soit 2.6 % des élèves de l'Éducation nationale inscrits à la rentrée.

Élèves présumés décrocheurs au sein de l'Éducation nationale à la rentrée 2015

| | Élèves décrocheurs présumés | Constat de rentrée 2015-2016 * | % élèves décrocheurs / constat de rentrée |
|-----------------|-----------------------------|--------------------------------|---|
| Côte-d'Or | 1 034 | 45 530 | 2.3% |
| Nièvre | 441 | 16 155 | 2.7% |
| Saône-et-Loire | 1 065 | 44 088 | 2.4% |
| Yonne | 844 | 27 004 | 3.1% |
| Académie | 3 384 | 132 777 | 2.6% |

*2nd degré (collèges, lycées publics+privés)

Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, SIEI, octobre 2015

Afin de mieux connaître l'activité des PSAD, les acteurs peuvent éditer un tableau de bord sur une période donnée^e incluant l'ensemble des jeunes suivis quelle que soit la campagne durant laquelle ils ont été repérés, ce qui diffère des objectifs initiaux de l'outil (connaître le nombre de décrocheurs à un instant t) et explique le manque de fiabilité des données issues de ces tableaux de bord. Le tableau ci-dessous fournit les données pour la période de janvier à août 2016. L'intérêt est ici d'illustrer le rôle des acteurs des PSAD car les chiffres en tant que tels sont à considérer avec réserve en raison des limites actuelles du système d'information.

Nombre de jeunes identifiés comme potentiels décrocheurs – du 01-01 au 31-08-2016

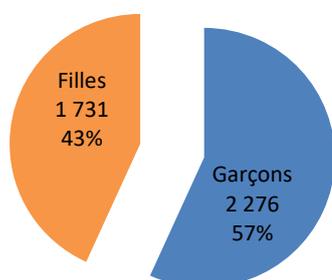
| Population de référence | 4 831 | Jeunes identifiés par le SIEI auxquels s'ajoutent les jeunes se présentant spontanément aux PSAD |
|----------------------------------|------------------|---|
| A ne pas contacter | 1 157 (23.9%) | La plate-forme n'a pas besoin de contacter le jeune car elle dispose déjà de l'information qui indique que le jeune n'est pas en situation de décrochage |
| Déjà en solution | 331 (6.9%) | Les jeunes ayant été contactés et qui sont en solution, sans intervention de la plate-forme ou des organismes partenaires. |
| Injoignable | 272 (5.6%) | Un jeune est considéré comme injoignable s'il n'y a aucun résultat au bout de 3 tentatives de contact, peu importe le ou les moyen(s) utilisé(s), ou si la plate-forme ne possède aucune coordonnée pour le joindre |
| Refuse la prise en charge | 339 (7.0%) | Le jeune ne souhaite pas être pris en charge après contact. Les raisons du refus peuvent être multiples : coût, éloignement, manque de temps, de motivation... |
| Pris en charge | 794 (16.4%) | Le jeune accepte de remédier à sa situation avec un interlocuteur privilégié de la plate-forme ou d'un organisme partenaire. Un diagnostic de la situation du jeune est réalisé (premier entretien, entretien de positionnement). Il est en attente d'un accompagnement qui sera le plus adapté à son profil. |
| Accompagné | 958 (19.8%) | Le jeune est suivi par la plate-forme ou un organisme partenaire et intégré dans un dispositif de raccrochage ou de formation / insertion. |
| En formation / insertion | 581 (12.0%) | Le jeune dispose d'une solution de retour en formation ou d'insertion suite à l'accompagnement. |

Source : Rectorat de l'Académie de Dijon, RIO suivi

- **Caractéristiques des élèves présumés décrocheurs^f**

À la rentrée 2015, plus de la moitié des 4 007 élèves bourguignons ayant potentiellement décroché du système scolaire, sont des garçons (57 %). D'autre part, près d'un tiers d'entre eux est suivi par une mission locale (31 %). La grande majorité a suivi une formation Éducation nationale (84 %) et 13 % ont obtenu un diplôme.

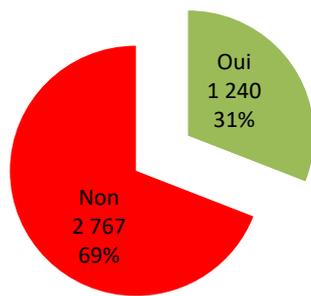
Répartition selon le genre



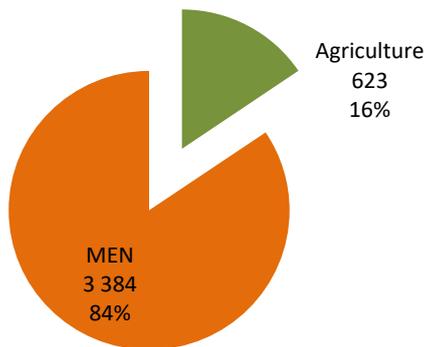
^e Suite au traitement des listes par les PSAD et à la saisie des informations par les responsables de PSAD (données issues de RIO-Suivi).

^f Chiffres RIO Caractéristiques, campagne 16/10/2015.

Suivi par une mission locale

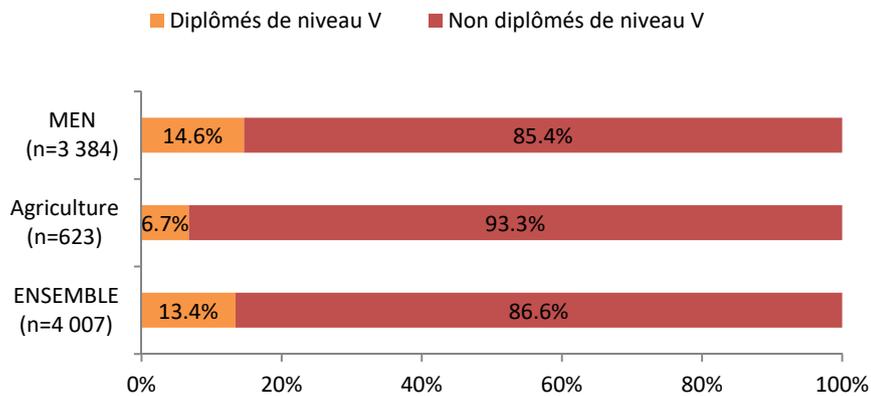


Système de formation initiale d'origine



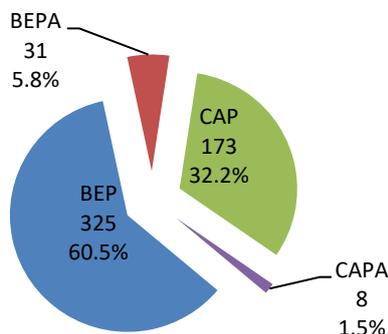
La proportion d'élèves diplômés de niveau V, parmi les élèves issus d'une formation agricole, est inférieure de moitié à celle observée parmi les élèves d'une formation Éducation nationale : 6.7 % vs 14.6 %.

Répartition selon le système de formation initiale et l'obtention d'un diplôme de niveau V



Parmi les 537 élèves diplômés, 325 soit 60.5 % sont titulaires d'un BEP et 5.8 % d'un BEP agricole ; 32.2 % sont titulaires d'un CAP et 1.5 % d'un CAP agricole.

Diplôme obtenu



Plus d'un élève décrocheur sur deux (56.9 %) provient d'un lycée professionnel, 17.8 % d'un lycée d'enseignement général et technologique et 12.1 % d'un collège.

Répartition des élèves présumés décrocheurs par établissement d'origine

| | MEN | Agriculture | Total | % |
|---|--------------|-------------|-------------|---------------|
| Collège | 400 | 85 | 485 | 12.1% |
| Section d'enseignement professionnel adapté | 130 | 0 | 130 | 3.2% |
| Lycée d'enseignement général et technologique | 678 | 37 | 715 | 17.8% |
| Lycée professionnel | 1 811 | 470 | 2 281 | 56.9% |
| Accomp. Parcours formation MLDS | 218 | 0 | 218 | 5.4% |
| Autre* | 147 | 31 | 178 | 4.4% |
| Total | 3 384 | 623 | 4007 | 100.0% |

*Établissements régionaux d'enseignement adapté ; Unité locale d'intégration scolaire ; Dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance ; Brevet des Métiers d'Art ; Brevet Professionnel ; Formations Complémentaires d'Initiatives Locales ; Autre

Le SIEI, bien qu'il s'améliore d'année en année, ne permet pas de connaître le nombre exhaustif de décrocheurs ni au niveau départemental ni au niveau régional, ce dernier correspondant à une agrégation des données départementales.

Le recensement des décrocheurs présumés dans les formations par apprentissage n'est pas effectif, car le croisement des bases n'est pas optimal à ce jour.

Plusieurs freins au dénombrement précis des décrocheurs bourguignons, déjà soulignés par le Ceser[§] en 2011, sont encore d'actualité :

- *Il n'existe pas de suivi d'une génération au fil des années scolaires qui permettrait d'établir le parcours des élèves, et d'observer ainsi les périodes de rupture avec le système éducatif ;*

[§] Le Ceser, dans le cadre de l'élaboration du Contrat de plan régional pour le développement des formations (CPRDF), a étudié la situation du décrochage scolaire en Bourgogne.

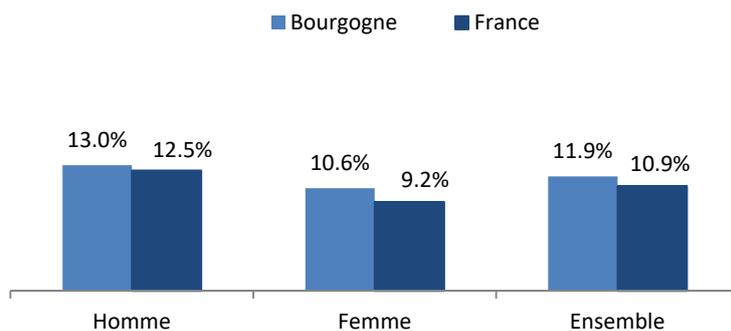
- *Le manque de partage de données sur les élèves entre les établissements et les académies : un élève « perdu de vue » dans un établissement n’a pas forcément décroché, il est peut-être inscrit dans un autre établissement ou une autre académie.* Ce problème a été en partie résolu avec la mise en place du SIEI. Cependant, le système d’information n’est pas alimenté par l’ensemble des acteurs, et reste à perfectionner pour un usage statistique. À l’heure actuelle, il n’est pas possible d’affirmer que 4 700 jeunes Bourguignons ont décroché en mars 2016.

3. Jeunes peu ou non diplômés, en difficultés d’insertion sociale et professionnelle

- **Jeunes Bourguignons sortant de façon précoce du système scolaire**

Les indicateurs communément utilisés pour estimer le nombre de personnes ayant un faible niveau d’études en France – sortants précoces et sortants sans diplôme – ne sont pas disponibles au niveau régional. En revanche, le recensement de population de l’Insee constitue une source alternative fiable⁴⁵. Ainsi, parmi les jeunes bourguignons de 18-24 ans non scolarisés en 2013, près de 15 500 ne sont pas scolarisés et au plus, titulaires du brevet des collèges en 2013, soit 11.9 % des 18-24 ans (vs 10.9 % en France)^h. Dans la région comme au niveau national, ce taux a tendance à diminuer, il était de 13.1 % en 2008 (vs 11.8 %).

Les sortants précoces en Bourgogne et en France



Source : Insee, RP 2013

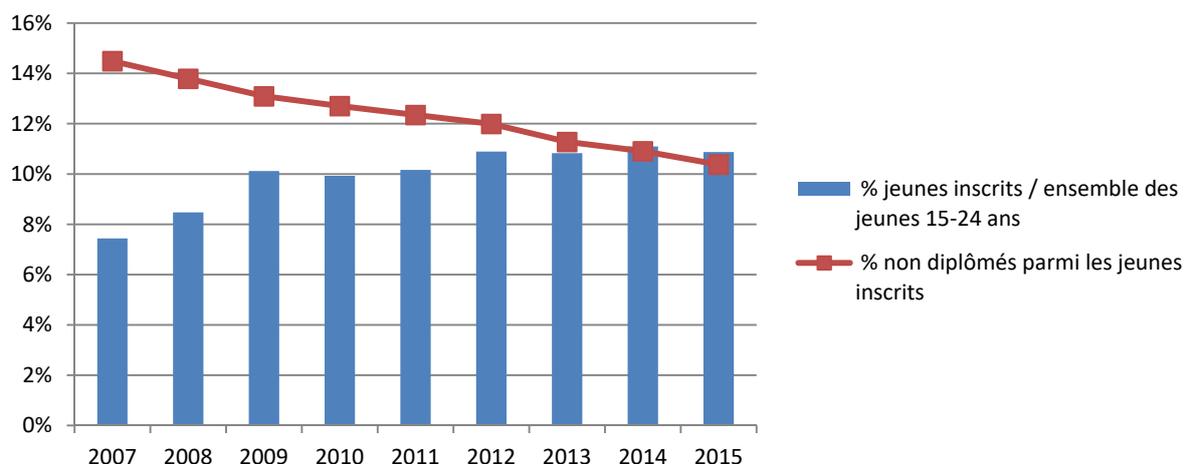
- **Jeunes inscrits à Pôle emploi**

Fin 2015, 20 900 jeunes Bourguignons de moins de 25 ans étaient inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B ou C (sans activité ou en activité réduite). Ils représentaient 16 % de l’ensemble des demandeurs d’emploi inscrits.

Parmi ces jeunes, 10.4 % étaient titulaires au plus du brevet des collèges. Cette proportion a diminué de 28 % entre 2007 et 2015 tandis qu’au cours de la même période, la part des jeunes inscrits à Pôle Emploi (quel que soit leur niveau de diplôme) dans l’ensemble des jeunes de 15-24 ans a augmenté de 46 %.

^h Source : Insee, RP 2013.

Évolution de la part de demandeurs d'emploi parmi les 15-24 ans, et de la part de non diplômés parmi ces demandeurs d'emploi



Champ : jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégories ABC (sans activité ou en activité réduite) à Pôle Emploi

Source : Direccte Bourgogne Franche-Comté, données brutes à fin décembre 2007-2015 ; Insee, RP 2007 à 2013 ; exploitation ORS

• Jeunes accompagnés par les missions locales

Les missions locales ont accueilli 117 400 Bourguignons de 16 à 25 ans en 2014. Elles proposent des services aux jeunes dans trois domaines : professionnel, social et citoyenneté. Le domaine professionnel représente la majorité de leur activité : 86 % des jeunes accompagnés (environ 32 000 dans l'année) ont bénéficié d'un service (information, conseils, mise en relation,...) visant l'accès à l'emploi et l'intégration dans l'entreprise, 57 % l'accès à une formation, et 51 % la définition de leur projet professionnel.

À noter que parmi près de 12 900 jeunes reçus en 1^{er} accueil en 2014, 38 % sont peu ou pas qualifiés.

Les services et jeunes concernés en 2014

| Thème | Nombre de jeunes* | % de jeunes concernés |
|--|-------------------|-----------------------|
| Accès à l'emploi | 27 669 | 85.7 % |
| Formation | 18 384 | 56.9 % |
| Projet professionnel | 16 410 | 50.8 % |
| Santé | 5 135 | 15.9 % |
| Citoyenneté | 4 368 | 13.5 % |
| Logement | 4 326 | 13.4 % |
| Loisirs, sport, culture | 771 | 2.4 % |
| Ensemble des jeunes accompagnés | 32 302 | 100 % |

* Un même jeune peut bénéficier d'un accompagnement sur plusieurs thèmes.

L'accompagnement des missions locales en termes d'accès à l'emploi et à la formation se traduit par la signature de différents types de contrats de formation, d'apprentissage ou d'emplois aidés dont le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Accompagnement des jeunes vers des contrats d'emploi et de formation

| Contrats | Nombre de jeunes* |
|---|-----------------------|
| 9 605 contrats de travail classiques | 6 629 |
| 3 710 contrats aidés | 3 382 |
| 940 contrats en alternance | 923 |
| 5 127 entrées en formation dont entrées sur le programme du Conseil Régional | 4 064 66 % |
| 2 079 mesures d'immersion en entreprise (EMT, PMP etc) | 1 758 |
| 290 rescolarisations | 282 |

* Un jeune peut avoir bénéficié de différents contrats dans l'année

EMT : Évaluation en Milieu de Travail ; PMP : Période en Milieu Professionnel.

Source : ASSOR Synthèse de l'activité des Missions Locales 2014

4. Zones à risque d'échec scolaire en Bourgogne

Le Céreq et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale ont analysé, à l'échelle du canton, les disparités territoriales de conditions de vie des élèves, susceptibles d'être associées à une réussite scolaire plus ou moins forte, et les disparités d'exposition au décrochage, *via* la part des non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés. Sept variables de conditions de vie ont été retenues : le niveau de revenu, le chômage au sens du recensement, la précarité en emploi, le niveau de diplôme des parents, le fait de vivre dans une famille monoparentale, dans une famille nombreuse et les conditions de logement. Ces variables ont été citées dans la littérature comme étant corrélées avec des difficultés, des retards ou des échecs scolaires, comme le retard à 15 ans, la rentabilité des études, le retard de 7 à 18 ans, l'absence de diplôme...⁴⁶

Dans l'ensemble, en Bourgogne, la part de non diplômés parmi les jeunes de 15-24 ans qui ne sont plus scolarisés se situe dans la moyenne nationale de 25 % en 2011. Un tiers de la population réside dans les deux types de territoires les plus favorisés : « *sécurité économique et soutien culturel* » et « *garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés* » qui correspondent aux couronnes périurbaines des grandes agglomérations de Dijon, Auxerre, Nevers et Chalon-sur-Saône. Ces cantons sont avant tout des lieux de résidence de ménages actifs (salariés en CDI) et retraités en situation très favorable, à haut niveau de revenus et de formation initiale.

Cependant, près d'un tiers de la population réside sur des territoires présentant des risques élevés (type « *cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain* », « *disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries* », « *précarité économique plutôt dans les communes de taille moyenne* »). Les indicateurs de risque de rupture de formation initiale sont particulièrement défavorables sur ces territoires (cf tableau ci-dessous). La part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés y est supérieure à la moyenne nationale.

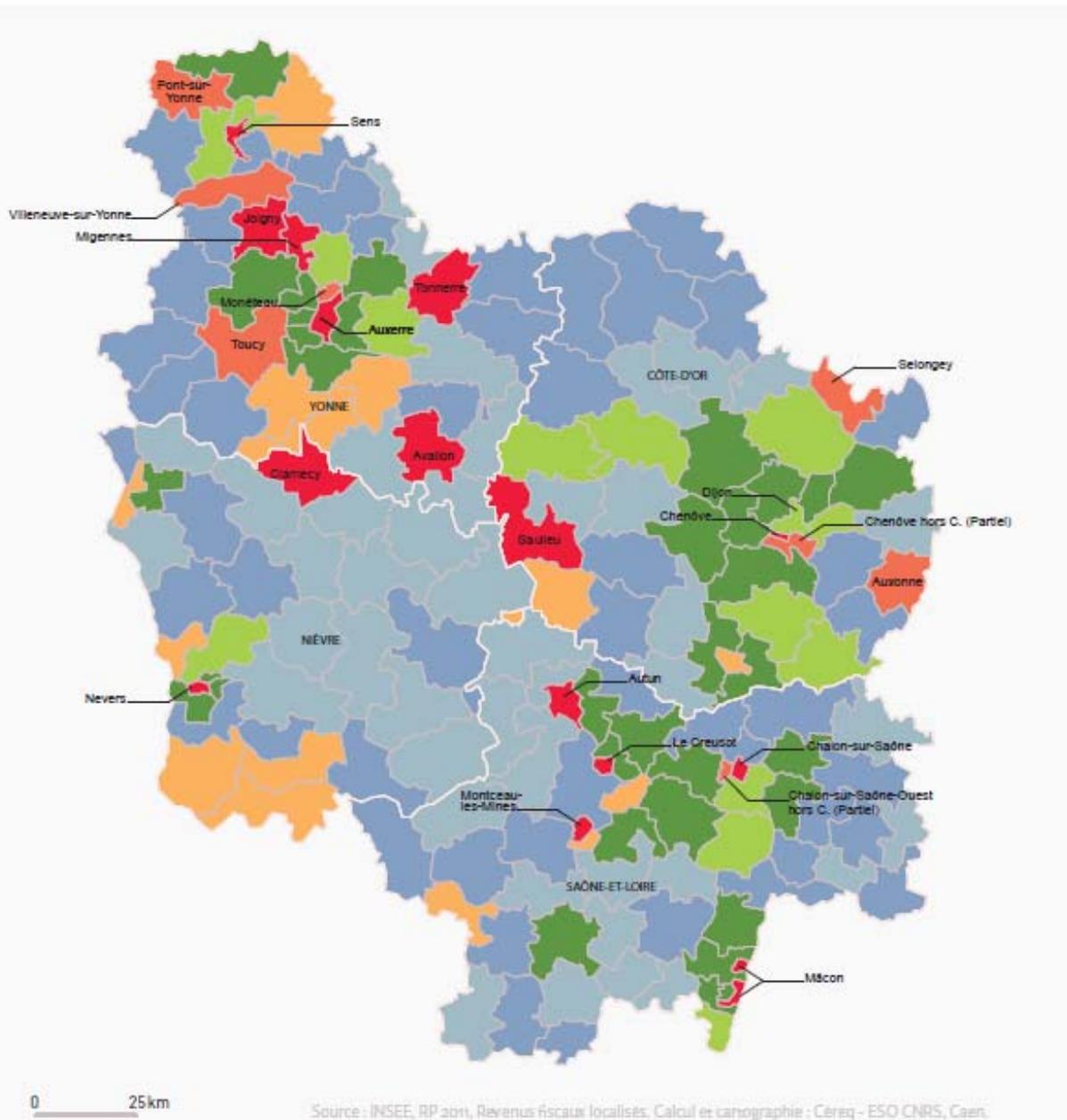
Principales caractéristiques des zones à risque élevé d'échec scolaire en Bourgogne

| Population concernée | Caractéristiques socio-économiques | Exposition au décrochage : part des jeunes non diplômés parmi les 15-24 ans non scolarisés |
|--|---|--|
| « Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain » | | |
| 19 % de la population dans 8 % des cantons, surtout situés dans l'Yonne et en Saône-et-Loire | <ul style="list-style-type: none"> • Part des chômeurs élevée • Revenu médian le plus faible de l'académie • Part des emplois en CDI toujours inférieure à la moyenne • Proportions de familles monoparentales et familles nombreuses dépassant la moyenne nationale • Part des 45-54 ans non diplômés particulièrement élevée | Très variable au sein du groupe : inférieure à la moyenne nationale à Saulieu et au Creusot (24 %), mais très supérieure à Migennes et à Joigny (36 %) |
| « Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries » | | |
| 5 % de la population, 8 cantons, surtout situés en grande périphérie des villes (Chalon-sur-Saône, Auxerre, Sens, Dijon) | <ul style="list-style-type: none"> • Proportions de familles monoparentales et familles nombreuses dépassant la moyenne nationale • Part des ménages habitant en logement social très variable (de 5.7 % à 21.8 % pour 14.6 % au niveau national) | Proche de 27 %, au-dessus de la moyenne nationale de 25.4 % |
| « Précarité économique plutôt dans les communes de taille moyenne » | | |
| 7 % de la population, 14 cantons | <ul style="list-style-type: none"> • Part des chômeurs élevée • Revenus inférieurs de plus de 1 000 euros à la moyenne nationale de 18 700 euros | Proche de 27 %, au-dessus de la moyenne nationale de 25.4 % |

Les zones à risque d'échec scolaire en Bourgogne



ACADÉMIE
DE DIJON



LES ZONES À RISQUES D'ÉCHEC SCOLAIRE

- Cumul de fragilités économique, familiale, culturelle en milieu urbain
- Disparités de conditions de vie dans les grandes périphéries
- Précarité économique plutôt dans des communes de taille moyenne
- Qualification industrielle traditionnelle dans les petites communes rurales
- Milieu rural isolé, de tourisme saisonnier et d'économie présentielle
- Sécurité économique et soutien culturel
- Garantie de l'emploi à niveaux de qualification variés

5. Les dispositifs existants en région

De nombreux dispositifs existent. On peut les distinguer selon qu'ils sont internes à l'Éducation nationale ou gérés par des acteurs hors Éducation nationale et selon la phase de décrochage durant laquelle ils sont mobilisés.

Les tableaux ci-après présentent la plupart des actions, dispositifs et structures participant à la lutte contre le décrochage scolaire en Bourgogne. Il n'est pas exhaustif, en raison du nombre important de structures contribuant à la lutte contre le décrochage scolaire sans pour autant être identifiées comme tel.

• Principales structures intervenant dans la lutte contre le décrochage scolaire

| Structures d'accueil Public cible Type d'actions | En bref, les objectifs... |
|--|---|
| MLDS Prévention (niveau collège et lycée), remédiation (+ de 16 ans) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire par des actions de prévention le nombre de sorties sans diplôme, ▪ Prendre en charge les élèves décrocheurs de plus de 16 ans en vue d'une rescolarisation et/ou d'une qualification reconnue pour une insertion sociale et professionnelle durable. |
| Missions locales 16-25 ans Insertion sociale et professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes, ▪ Accompagner les parcours d'insertion, ▪ Agir pour l'accès à l'emploi. |
| Épide 18-25 ans Insertion sociale et professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insertion des jeunes en difficulté (sans qualification professionnelle et sans emploi, en situation de retard ou d'échec scolaire, ▪ Travail sur l'estime et la confiance en soi, ▪ Permettre d'acquérir les codes et comportements sociaux de base nécessaires pour vivre au sein d'une communauté de travail et en favorisant leur entrée dans la vie active. |
| École de la 2 ^e chance 18-30 ans Insertion sociale et professionnelle | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche pédagogique sur mesure proposée (insertion sociale et professionnelles grâce à l'alternance), ▪ Maîtriser les savoirs de base tout en faisant découvrir aux jeunes le monde de l'entreprise à travers des stages. |
| Lycée de la nouvelle chance 18-25 ans Objectif diplôme | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtenir un diplôme en alternance sur 2 ans maximum, ▪ Insérer dans la vie professionnelle, ▪ S'engager dans une poursuite d'études. |
| Écoline 6-12 ans Prévention/remédiation | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre l'échec scolaire en proposant des approches pédagogiques innovantes. |
| Le Sas, Inpacte (institut polyvalent d'actions éducatives) 12-18 ans Remédiation scolaire | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éviter la rupture scolaire et/ou sociale, ▪ Renouer avec ses capacités d'apprentissage et de progression personnelle, ▪ S'engager dans un projet de formation. |
| Centres de formation (CFA, CFPPA, GRETA). | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insertion professionnelle et alternative à la formation scolaire traditionnelle. |
| Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) Aide sociale à l'enfance (ASE) < 20 ans | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation délicate avec la justice, ▪ Réinsertion sociale des jeunes en rupture familiale, sociale, économique. |
| CIO Public scolaire et adulte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Orientation, ▪ Accompagnement, remédiation, coordination avec missions locales. |

| | |
|---|---|
| Centre d'expérimentation à la vie active du Mâconnais 16-18 ans | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réinsertion sociale, scolaire, et professionnelle de jeunes (16-18 ans) relevant de la mission locale, de la protection judiciaire et de l'association du Prado. ▪ Préformation : remobilisation scolaire, travail sur les recherches d'emploi, sur l'insertion, alternant avec des périodes de stage en entreprise. |
| CRIJ Jeunes et adultes (sans limite d'âge) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévention, ▪ Informations, conseils, accueil, ▪ Détection et orientation vers organismes spécialistes. |

• **Dispositifs, contrats**

| Nom du dispositif Organisme / institution le gérant | Objectifs/réponses mises en œuvre |
|--|--|
| Programme personnalisé de réussite éducative Éducation nationale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et compétences du socle commun, ▪ Préviend l'aggravation des difficultés et la rupture scolaire. |
| Dispositifs relais (classes relais) Éducation nationale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil de jeunes soumis à l'obligation scolaire en risque de rupture sociale et scolaire. |
| Aides personnalisées ou adaptées Éducation nationale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ SEGPA, EREA (aide et soutien en 4^{ème}), ▪ Aide au travail personnalisé en 6^{ème}, ▪ Accompagnement personnalisé (AP), ▪ Classes spécifiques : 4^{ème} et 3^{ème} technologiques, ▪ Etc. |
| Réseau FOQUALE Éducation nationale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilise les ressources de l'EN, ▪ Développe des solutions relevant à la fois de la remédiation et de l'intervention (service civique, stages, retour à la formation etc.). |
| Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge des décrocheurs. ▪ 14 PSAD interviennent sur le territoire bourguignon. Leur gouvernance est régionale depuis janvier 2016. ▪ Composées <i>a minima</i> de la mission locale, d'un centre d'information et d'orientation et d'un coordinateur de la MLDS de l'Académie, elles associent des établissements scolaires (publics, privés, agricoles) et de formation (CFA, GRETA, E2C...), des services éducatifs (PJJ, Prado, Acodège...), des travailleurs sociaux, des collectivités (coordinateurs politique de la ville, régie de quartier et programme de réussite éducative).... |
| PAQ (Plateforme d'accompagnement à la qualification) Région | <ul style="list-style-type: none"> ▪ S'appuie sur 8 organismes de formation : le CESAM, l'IRFA (Formation Professionnelle Continue Secteur sanitaire et médico social), l'AFPA, l'ARIQ BTP (travaux publics, bâtiment), CFPPA, GRETA, IFPA ▪ Accueil, ▪ Construction projet professionnel ▪ Validation du projet de formation |
| DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) Éducation nationale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation appelée dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima), ▪ Permettre de débiter une activité professionnelle tout en demeurant sous statut scolaire. |
| La Garantie jeunes CAF, par délégation, les missions locales | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocation aux 18-25 ans dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation. |

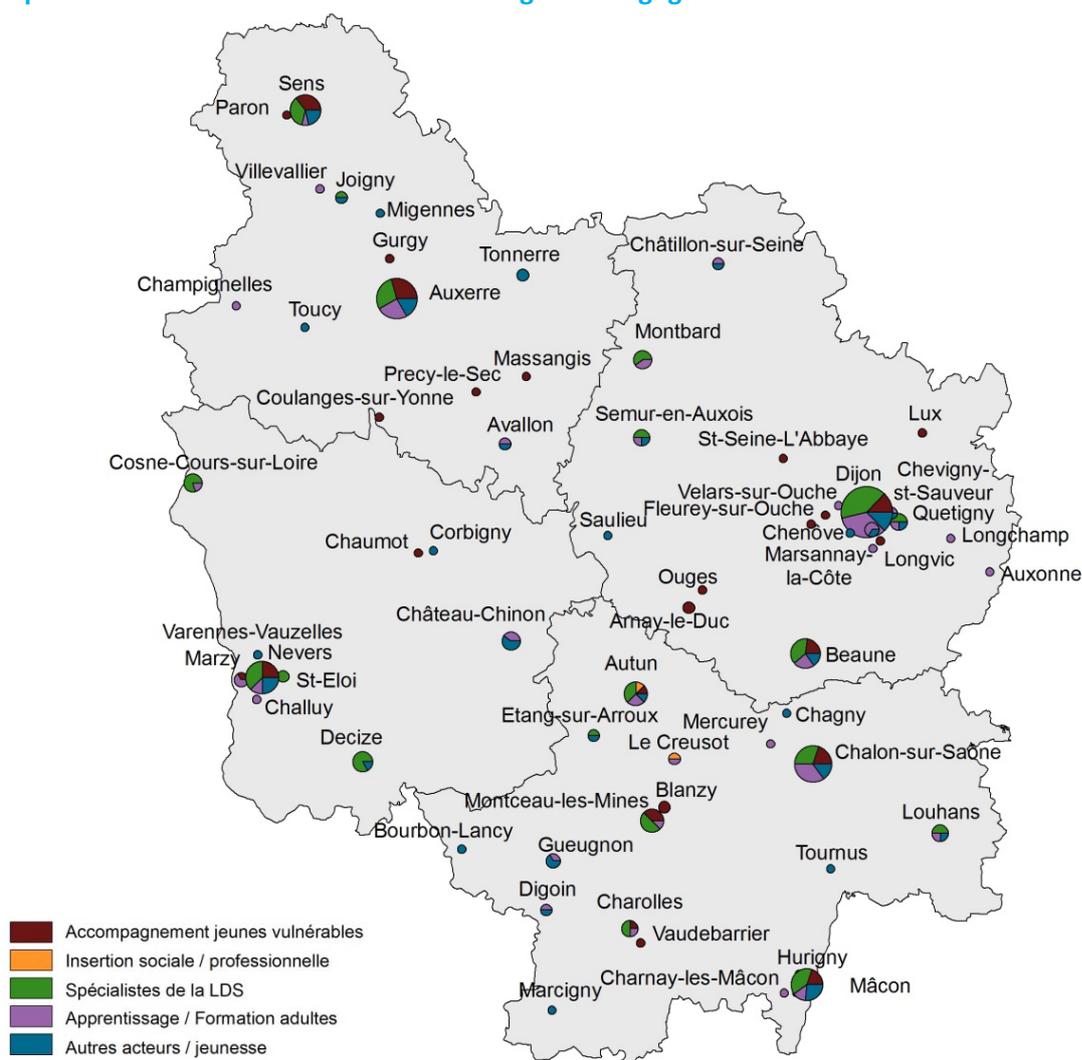
| | |
|---|--|
| Booster Association Unis Cité (service Civique) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à des jeunes décrocheurs de s'engager au service des autres et d'utiliser cet engagement solidaire comme un tremplin vers l'emploi. |
| Contrat Initiative Emploi- Starter Pôle emploi (Direccte) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat aidé dans le secteur marchand à destination des jeunes de moins de 30 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, ▪ Faciliter l'accès durable à l'emploi des jeunes (montant de l'aide est fixé au niveau régional à hauteur de 45 % du SMIC horaire brut pour une durée de 6 mois). |
| Emploi d'avenir Direccte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide à l'insertion destinée aux jeunes éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique, ▪ Permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. |
| CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale) Missions locales | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce contrat prévoit les actions engagées par la mission locale en vue de l'insertion du jeune : entretiens et ateliers collectifs avec des mises en situation professionnelle, propositions d'emploi, de stage, de formation..., ▪ Obligation pour le jeune d'y participer, ▪ Ce contrat peut être accompagné d'une aide financière selon la situation et les besoins du jeune. |
| Reviens te former CIO | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre aux 16-25 ans de revenir se former et d'accéder à un diplôme. |

IV. Les acteurs bourguignons : retour d'expériences à partir de l'enquête

1. Acteurs de la LDS en Bourgogne

La carte ci-dessous représente la localisation au sein du territoire bourguignon, des différents types d'acteurs identifiés comme intervenant dans la lutte contre le décrochage scolaire et destinataires de l'enquête (262 structures). La Côte-d'Or et la Saône-et-Loire semblent mieux couvertes. En raison de la multitude des acteurs pris en compte, de leur public cible, de leur territoire d'intervention, il n'est pas possible de rapporter leur présence à la population résidant sur le territoire. À noter cependant que si les départements de la Nièvre et de l'Yonne sont les moins densément peuplés, les situations de précarité y sont plus prégnantes. En dehors des grandes agglomérations (Dijon, Beaune, Chalon-sur-Saône, Mâcon, Autun, Nevers, Auxerre, Sens) qui concentrent les 5 groupes d'acteurs, ceux-ci sont dispersés sur le territoire.

Répartition des acteurs de la LDS dans la région Bourgogne



Source : liste de diffusion de l'enquête constituée à partir des fichiers de contacts des membres du groupe de travail de la PFOSS et de recherches internet

2. Caractéristiques des répondants

• Répondants par groupe d'acteurs

Au total, 69 structures ont répondu à l'enquête soit 26.3 % sur 262 interrogées. Cinq catégories d'acteurs sont identifiées selon les missions de leur structure et la place de la lutte contre le décrochage scolaire (LDS) dans celles-ci :

- groupe A, les **organismes ayant pour mission exclusive la LDS** (32 % des répondants), avec 16 MLDS, le responsable du réseau FOQUALE, 5 structures de rattachement ou visant l'insertion sociale et professionnelle des décrocheurs (Écoline, Épide, école de la 2^e chance, lycée Nouvelle Chance)
- groupe B, les **structures d'enseignement et de formation dites ici « de droit commun »** par opposition à celles spécifiquement dédiées aux décrocheurs (23 %) : Lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels, CFA, Irfa, Greta, Cesam
- groupe C, les structures qui **s'adressent à tout public tout en inscrivant la LDS dans leurs missions principales** (16 %) : 11 CIO
- groupe D, les **organismes accompagnant un public jeune et vulnérable** (16 %) : EREA, structures d'hébergement et d'éducation relevant de la PJJ et de la protection de l'enfance
- groupe E, les structures **d'accompagnement des adolescents ou jeunes adultes** (13 %) : Missions locales, réseau information jeunesse, maisons des adolescents (MDA).

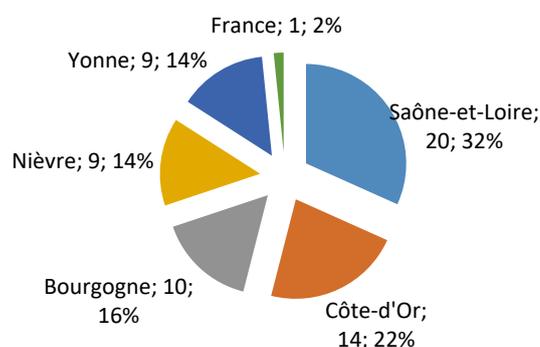
Répartition des répondants par groupes d'acteurs

| | Nb rép. | % |
|--|-----------|---------------|
| Groupe A : Spécialistes de la LDS | 22 | 31.9% |
| Groupe B : Enseignement / formation de droit commun | 16 | 23.2% |
| Groupe C : Centres d'information et d'orientation (CIO) | 11 | 15.9% |
| Groupe D : Accompagnement public jeune vulnérable | 11 | 15.9% |
| Groupe E : Accompagnement des adolescents / jeunes adultes | 9 | 13.0% |
| Total | 69 | 100.0% |

• Répondants par territoire d'intervention

Plus de la moitié des répondants intervient en Saône-et-Loire (32 %) et en Côte-d'Or (22 %). Environ 15 % des répondants interviennent dans un autre département bourguignon ou sur toute la région, et 1 est d'envergure nationale.

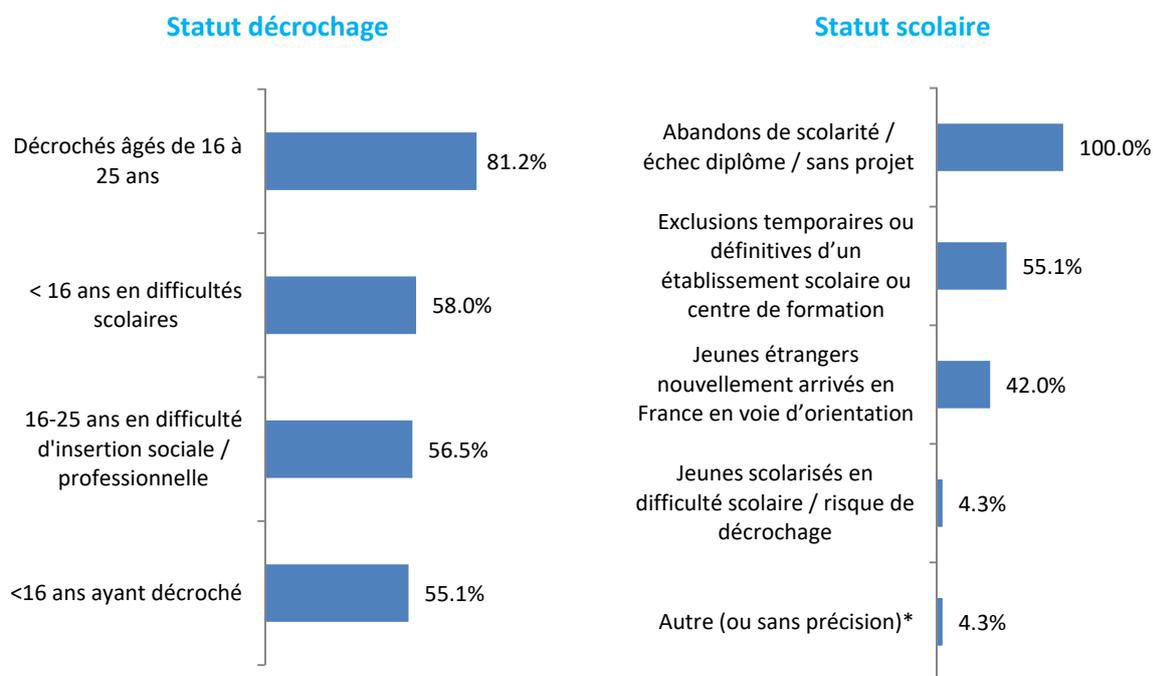
Répondants par territoire d'intervention



3. Les jeunes accompagnés par les structures

- **Caractéristiques des jeunes accompagnés**

La majorité des répondants (81.2 %) rencontre des personnes de 16 à 25 ans ayant décroché du système scolaire. Les autres profils sont rencontrés par 50 à 60 % des répondants : personnes de moins de 16 ans n'ayant pas encore décroché, personnes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, personnes de moins de 16 ans ayant décroché.

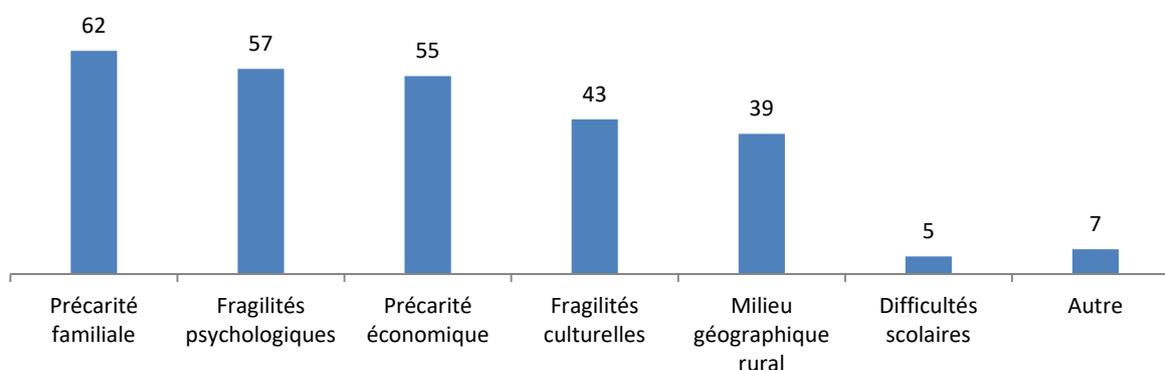


*Autres : « Des étudiants » ; « Jeunes réparant un diplôme » ; « Mesure d'éloignement »

- **Types de difficultés rencontrées par les jeunes**

Les acteurs accompagnent principalement des personnes présentant des difficultés d'ordre familial (89.9 %), mais aussi psychologique (82.6 %) ou économique (79.7 %). Les difficultés scolaires sont citées spontanément par 5 répondants.

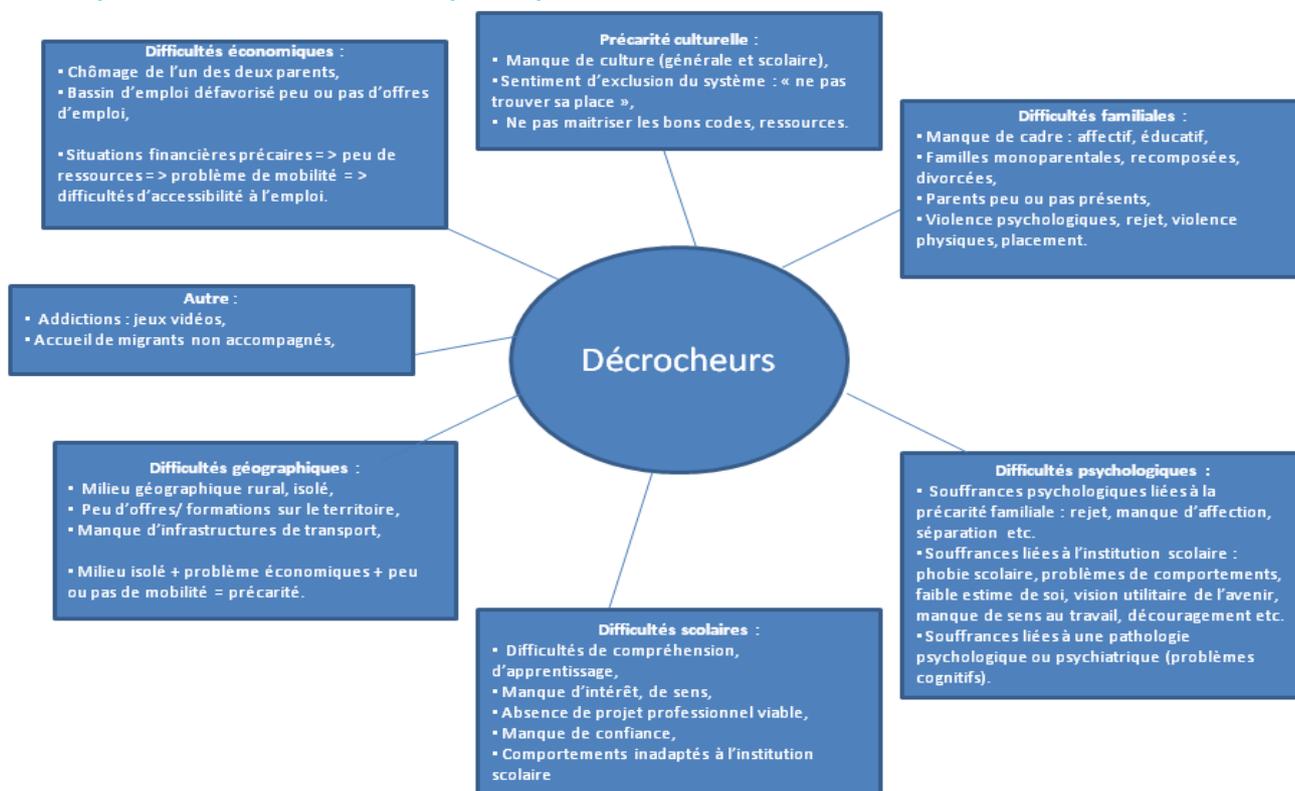
Nombre de répondants par type de difficultés rencontrées par les jeunes suivis



* Autres : « mobilité » (3 citations) ; « Difficultés juridiques » ; « suivi judiciaire » ; « handicap »

Les difficultés familiales s'avèrent être partagées par de nombreux jeunes en situation de décrochage. Une famille monoparentale, des conflits et des violences (physiques ou psychiques) sont autant de facteurs de décrochage scolaire. La fragilité scolaire n'apparaît que peu ou très peu parmi les réponses.

Principales difficultés rencontrées par les jeunes suivis



L'analyse qualitative des réponses textes indique que, bien souvent, les jeunes décrocheurs cumulent des fragilités de plusieurs ordres. Celles-ci sont liées, s'entretiennent et se croisent. Le schéma ci-dessus regroupe les principaux verbatim des structures interrogées. Un répondant précise ainsi qu'« *il est difficile de hiérarchiser deux types de difficultés car lors des entretiens menés auprès des jeunes, ceux-ci cumulent plusieurs difficultés à la fois. Ils sont en perte totale de repères* », CIO.

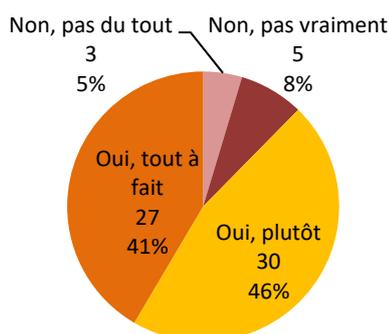
D'une façon générale le décrochage se révèle davantage comme une conséquence de situations de rupture plutôt que comme la cause originelle. En effet, un jeune sera plus enclin au décrochage scolaire s'il est en rupture familiale, en situation de précarité économique, et résidant dans une zone où l'offre de formation et d'emploi est faible.

4. Mobilisation des acteurs interrogés dans la LDS

- **Définition du rôle de chacun**

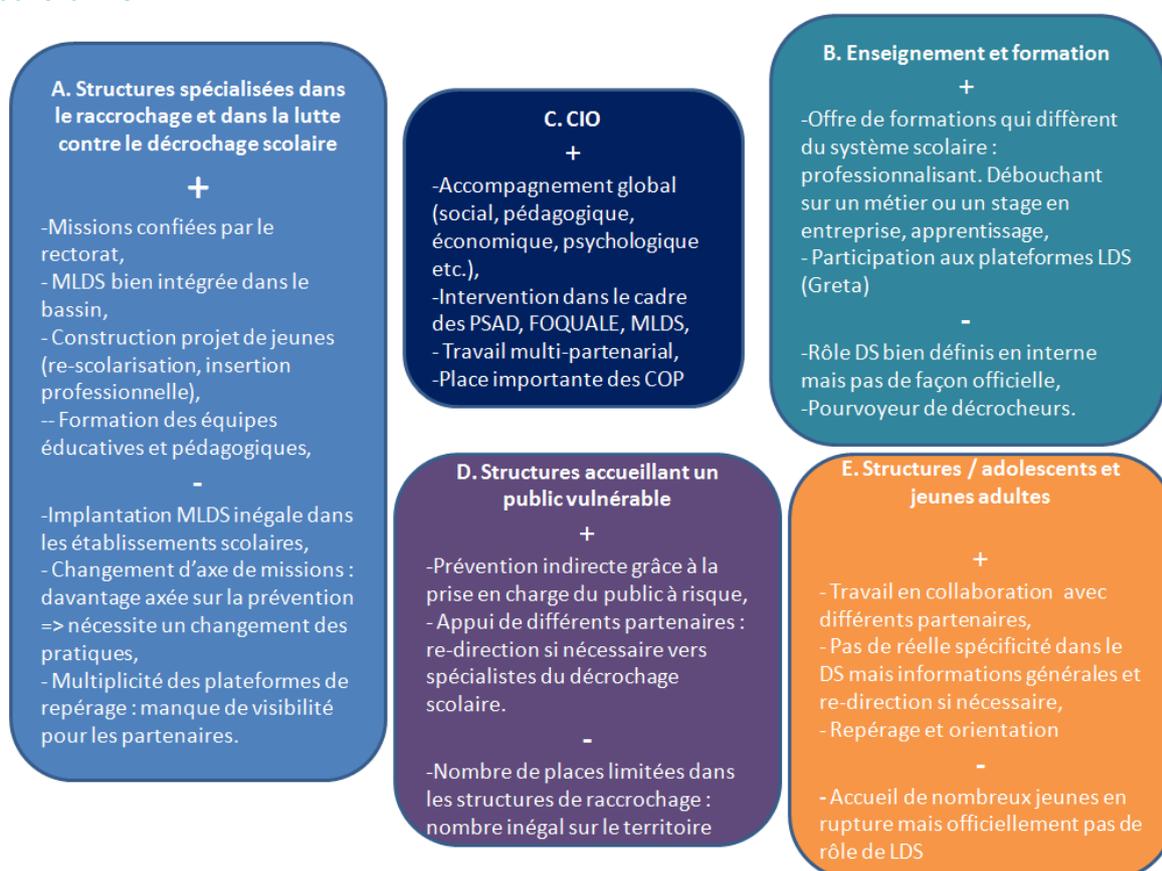
La majorité des répondants (87 %) déclare que leur rôle dans la lutte contre le décrochage est clairement défini.

Le rôle de votre structure au sein de la lutte contre le décrochage vous semble-t-il clairement défini ?



Les acteurs ont été interrogés sur la définition de leur rôle dans la LDS, les réponses textes sont analysées dans le schéma ci-dessous.

Représentation synthétique des points de vue des répondants concernant la définition de leur rôle dans la LDS



Les rôles semblent bien définis en particulier pour les groupes A et C. Toutefois, la multiplicité des plateformes et dispositifs peut provoquer un manque de visibilité auprès des partenaires. Une nouvelle orientation des missions davantage tournées vers la prévention nécessite également un changement des pratiques. En outre, si les MLDS et réseaux FOQUALE sont bien répartis dans les départements, l'implantation des MLDS est, elle, inégale dans les établissements scolaires.

« Il existe selon moi trop de plateformes de repérage - les utilisateurs s'y perdent un peu. Une seule plateforme centralisant l'ensemble des demandes serait peut-être plus lisible ». Structure de raccrochage scolaire.

Les structures d'enseignement et de formation professionnelle (apprentissage, CAP, lycée professionnel, agricole...) possèdent un rôle d'alternative à l'enseignement général cependant elles peuvent être, elles aussi, source de décrochage scolaire (orientation subie, inadaptabilité des élèves au système scolaire...) et ne sont pas systématiquement imbriquées dans la LDS.

« Notre rôle est d'offrir une formation professionnelle différente de celle proposée par le système scolaire. Une formation en lien direct avec un métier et une entreprise ». CFA.

« (...) mais nous sommes nous même parfois pourvoyeur de décrocheurs. » Lycée professionnel.

Les professionnels des groupes D et E ont plus souvent déclaré leur rôle comme mal défini. Ils ne participent pas de façon officielle à la lutte contre le décrochage scolaire, pourtant ils sont amenés, par leurs pratiques, à repérer et orienter vers des dispositifs adaptés, les jeunes en situation de rupture. Un besoin de reconnaissance du travail accompli de manière informelle pourrait être pertinent pour ces structures. Ces professionnels déplorent également le manque de places disponibles dans certains dispositifs.

« En appui avec les autres partenaires proposer à des jeunes des solutions d'accompagnement et d'insertion ». Structure de rattachement scolaire.

« L'intégration de ces dispositifs est difficile du fait du nombre de places limitées. Le territoire est très pauvre en dispositifs. » Établissement de Placement PJJ.

D'une façon plus générale, il semble que les rôles des organismes dans la LDS sont relativement bien définis, toutefois, les actions et dispositifs ainsi que les partenariats établis entre les différents acteurs manquent de visibilité.

• Analyse par champ de la LDS

Les actions en matière de LDS peuvent être réparties en 4 champs :

- La prévention,
- La détection,
- L'orientation,
- L'accompagnement.

Les répondants sont majoritairement impliqués dans les 4 champs de la LDS : 81.5 % d'entre eux déclarent participer à la prévention, 73.8 % à la détection, 83.1 % à l'orientation des jeunes et 89.2 % proposent des actions d'accompagnement.

Participation aux 4 champs de la LDS

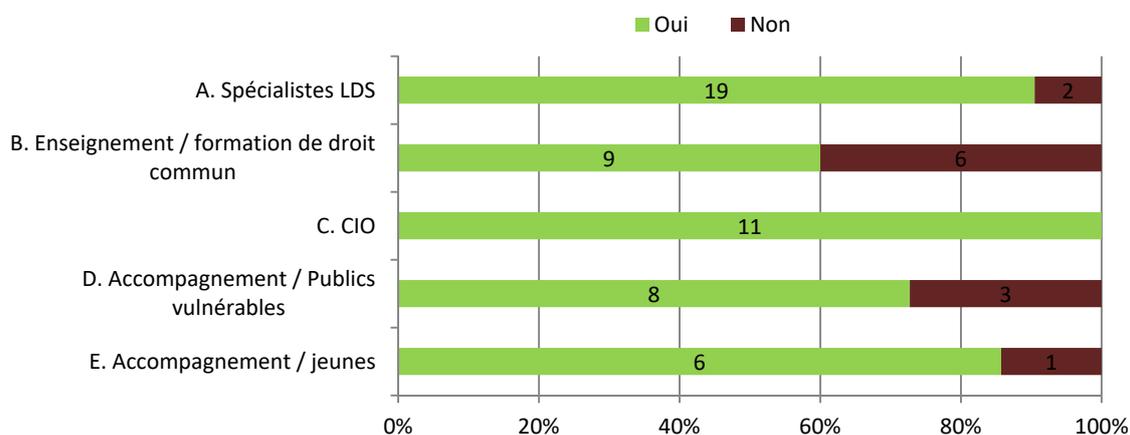
| Champ | Nb répondants | Pourcentage |
|----------------|---------------|-------------|
| Prévention | 53 | 81.5% |
| Détection | 48 | 73.8% |
| Orientation | 54 | 83.1% |
| Accompagnement | 58 | 89.2% |

Les modalités d'implication sont variables selon le type de structure : les principaux acteurs de la prévention sont les MLDS, FOQUALE et les CIO. La détection des jeunes décrocheurs est principalement assurée par les CIO et les missions locales, ainsi que les MLDS. Les représentants d'établissements d'enseignement et de formation (conseillers principaux d'éducation, proviseurs, chargés de développement,...) se déclarent de manière générale moins impliqués.

- **Modalités de prévention du décrochage**

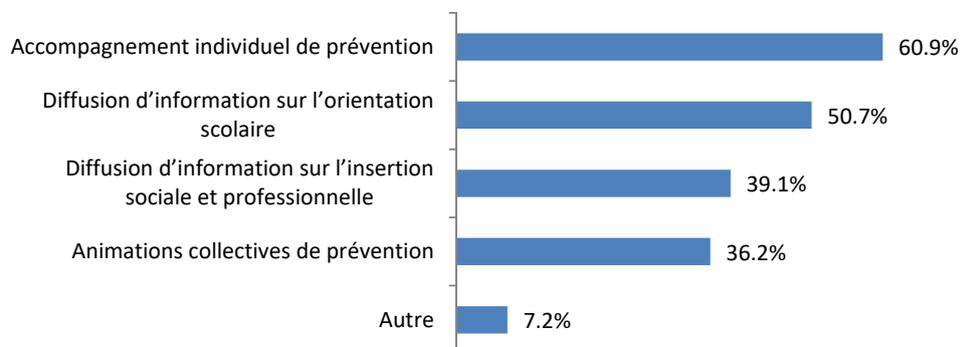
Plus de 8 répondants sur 10 (81.5 %) déclarent participer à la prévention du décrochage scolaire, mais l'implication varie en fonction du type d'acteurs. Les CIO et les spécialistes de la LDS sont plus impliqués que la moyenne, à l'inverse des structures accueillant un public spécifique (72.7 %) et des établissements d'enseignement et de formation (60.0 %).

Participation à la prévention de la LDS par groupe d'acteurs



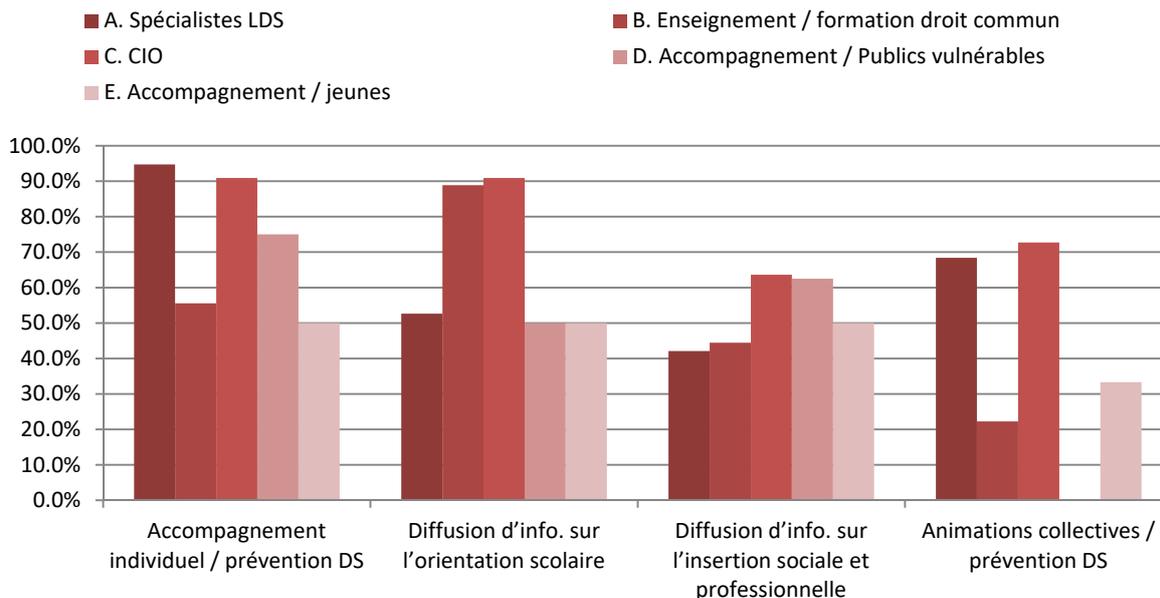
Les acteurs mettent en œuvre la prévention principalement par un accompagnement individuel (60 % des répondants), la diffusion d'information sur l'orientation scolaire (50 %) et dans une moindre mesure par la diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle (39 %) et par des animations collectives (36 %).

Modalités de prévention pratiquées par les répondants



Chacun des types d'acteurs se positionne sur l'ensemble des activités de prévention pré-citées. On distingue cependant des actions dominantes en lien avec leur champ d'intervention et leurs missions initiales. Ainsi, les actions de prévention individuelle sont très fréquemment proposées par les spécialistes de la LDS (94.9 % d'entre eux), les CIO (90.9 %) et les structures accompagnant un public vulnérable (75 %). Elles constituent en effet leur cœur de métier, tandis que la diffusion d'information sur l'orientation scolaire est une des activités principales des CIO et des établissements d'enseignement/formation. Les différents groupes d'acteurs s'impliquent de manière relativement homogène dans la diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle, les CIO et les structures accompagnant des publics spécifiques se démarquent toutefois par une fréquence plus élevée (63 % chacun). Enfin, les actions collectives sont plus souvent proposées par les spécialistes de la LDS et les CIO (près de 70 % chacun).

Modalités de prévention pratiquées par groupe d'acteurs



Une partie des répondants a apporté des précisions relatives aux différentes activités de prévention.

Accompagnement individuel de prévention

Ce point a suscité des commentaires de 24 répondants. Les **modalités** d'accompagnement individuel sont évoquées par 10 d'entre eux, de manière plus ou moins précise : il s'agit des entretiens individuels, (CIO 89, Mission locale 71, CFA 21, 2 MLDS 71), d'un « *travail de suivi individuel éducatif auprès de mineurs* » (UEMO 71). Une MLDS (89) et un CIO (21) évoquent la remobilisation. Pour une association de Protection de l'enfance (71), il s'agit d'un « *contrat individuel entre référent et jeune* ». Une MLDS mentionne les « *Ateliers Français langue étrangère* » (58), visant à l'acquisition du français de communication et des codes socioculturels français.

La **mobilisation des partenaires** est nécessaire à cet accompagnement individuel, comme en témoignent plusieurs CIO et MLDS : « *Avec professeurs principaux, COP, assistante sociale, infirmière, médecin scolaire, MLDS, FOQUALE* », « *afin de faire émerger des solutions* ».

D'autres acteurs mentionnent les **objectifs** de l'accompagnement : « *Prise en charge des élèves en risque de décrochage - travail sur le projet professionnel* » (CFA, 21) ; « *Accompagner les élèves au bac* » (MLDS, 58) ; « *Discours, encouragement à se former* » (établissement de placement PJJ, 58).

Deux acteurs précisent le **public** accompagné : « *Pour des jeunes collégiens en voie de décrochage* » (MLDS, 71) ; « *Pour chacun, élèves familles adultes* » (CIO, 21).

Diffusion d'information sur l'orientation scolaire

La diffusion d'information sur l'orientation scolaire est abordée par 18 répondants. Elle s'appuie sur divers **outils de communication** plus ou moins détaillés par les répondants : « *Documentation en libre consultation* » (Association de protection de l'enfance) ; « *Forum, intervention dans les établissements scolaires* » (CFA 89) ; « *Permanences et séances en établissements scolaires* » (CIO) ; « *Recherches internet, conseiller d'orientation psychologue* » (MLDS 58) ; « *Site internet, facebook du CIO de Decize* » (CIO).

Certains répondants précisent les **modalités de diffusion ou la teneur des informations diffusées** : « *Activités sur les formations, métiers, représentations...* » (MLDS, 71) ; « *Prise de rendez-vous auprès du conseil d'orientation psychologue des établissements où se trouvent les élèves dont j'ai la responsabilité.* » (MLDS, 89) ;

« Travail sur les différentes voies de formation, les dispositifs existants » (MLDS, 71) ; « Recense l'offre de formation et la diffusion » (CFA 21). « Les jeunes sont accompagnés dans leur scolarité et leur orientation » (établissement d'accueil / protection de l'enfance, 21).

Deux autres acteurs précisent le **public visé** : « Parents, élèves, profs principaux » (CIO) ; « Réunions d'information à destination des parents et des élèves » (lycée professionnel 71).

Diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle

Parmi les répondants, 16 ont apporté des précisions sur les **modalités ou les outils contribuant à la diffusion** de cette information : « Documentation en libre accès » (Association de protection de l'enfance) ; « Permanences et séances en établissements scolaires » (CIO, 21) ; « Organisation de forums de formation, d'un forum de métiers... » (LEGTA 58) ; « Guide du Charolais » (Mission locale, 71) ; « Organisation de visioconférence sur la mobilité, l'internat, les métiers et participation du CIO aux salons, forums, TJK » (CIO, 58) ; « Animation d'une exposition dans laquelle la scolarité est évoquée » (établissement de placement PJJ, 71).

D'autres ont mentionné la **teneur des informations transmises** : « Activités sur les métiers (fiche métier), travail sur les représentations » (MLDS, 71) ; « Informations sur métiers, dispositifs, partenaires » (MLDS, 71) ; « La vie de l'entreprise, le marché de l'emploi, les différents contrats de travail, l'apprentissage, etc » (MLDS, 58) ; « Présentation collège de secteur des diverses possibilités, Classe relais, Stages, Formations » (établissement de placement PJJ, 58).

D'autres encore donnent une description globale de l'activité : « Mission d'insertion à la formation et à l'emploi » (Épide) ; « Les jeunes sont accompagnés jusqu'à ce qu'ils soient en capacité à prendre totalement leur vie en charge. » (établissement d'accueil / protection de l'enfance, 21).

Animations collectives de prévention autour de la thématique du décrochage scolaire

17 répondants ont apporté des précisions sur ce point. Trois CIO et 4 MLDS mentionnent des activités en direction des élèves d'une part, le plus souvent des ateliers en lien avec les actions proposées par les MLDS : remobilisation, motivation, estime de soi, soutien au raisonnement logique, bien-être à l'école.

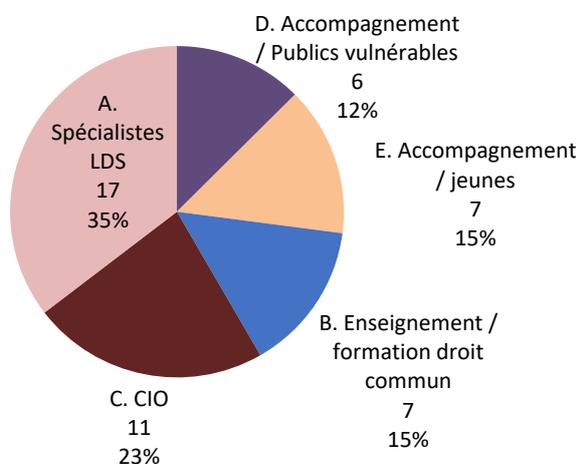
D'autres activités renseignées dans les animations collectives concernent les professionnels et en particulier des actions de coordination : « rencontre des assistantes sociales scolaires du département » (Structure de rattachement scolaire, 21), « réunions FOQUALE », « réunions de rentrée », « formation des équipes éducatives » ; « interventions en établissements scolaires auprès des équipes », « acteur de la commission de suivi ».

⇒ On peut noter que les parents sont très rarement mentionnés, dans l'ensemble des actions citées.

- **Détection des jeunes en situation de décrochage**

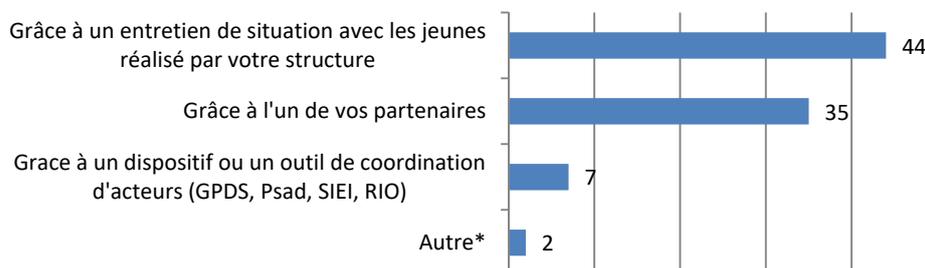
48 répondants déclarent participer à cette mission de détection soit 73.8 % de l'ensemble.

Types d'acteurs participant à la détection des jeunes en décrochage



La majorité des répondants (44/48 soit 92 %) détecte les jeunes grâce à un entretien de situation réalisé en interne, puis grâce à l'un de ses partenaires, dans le cadre ou non d'un dispositif de coordination (GPDS, PSAD, etc.).

Moyens de détection



Autre : « *Obligation faite par le/la magistrat(e)* » (établissement d'accueil / PJJ, 58) ; « *Observation / Absentéisme / Retard / Modification de comportement* » (Association Protection de l'enfance, 71)

Les structures s'appuient sur divers critères pour décider de mener un entretien de situation. Elles les réalisent en premier lieu avec des **jeunes signalés par les équipes éducatives et pédagogiques** : « *remontée d'information des formateurs et des assistants d'éducation* » (CFA, 21) ; « *signalement émanant des équipes éducatives pressentant une rupture quelle que soit sa nature* » (CIO, 21) ; « *sur les conseils d'un enseignant, d'un infirmier...d'un parent...* ». Les **GPDS** ont été mentionnés à plusieurs reprises, un CIO (58) en explique l'intérêt : « *Dans le cadre de l'Éducation nationale, la mise en place des groupes de prévention du décrochage scolaire dans tous les établissements permet la complémentarité des acteurs de l'Éducation nationale pour repérer les jeunes en situation de décrochage* ».

Les signalements ou l'entretien de situation en lui-même découle de **comportements au sein de l'établissement scolaire ou résultats révélateurs** d'une situation à risque. Ceux-ci sont décrits par 6 structures de LDS et 3 CIO : « *absentéisme* », « *démotivation* », « *mal-être à l'école* », « *chute des résultats scolaires* », « *difficultés scolaires avérées, problèmes de comportement* ». D'autres facteurs explicatifs sont évoqués : « *Affectation subie* » (CIO 58), « *volonté de se réorienter* » (MLDS 71).

Par ailleurs, plusieurs acteurs mentionnent des **outils de repérage**, le plus souvent la liste RIO (4 CIO, 1 LP) qui permet d'identifier les « *jeunes sans solution (sans affectation, échec au bac...)* » (CIO, 21). Un autre CIO (58) explique comment cette liste est constituée et quel est le rôle des CIO : « *Dans le cadre de la PSAD, en raison du croisement interministériel des listes de jeunes inscrits dans un parcours de formation, tous les jeunes ayant interrompu leur parcours de formation sont contactés et nous leur proposons un entretien de synthèse et d'accompagnement* ». D'autres répondants évoquent « *la fiche de sortie en cours d'année d'un établissement* » (MLDS, 58) qui correspond probablement aux « *fiches FOQUALE envoyées au CIO* » (CIO 21). Enfin, un directeur d'établissement responsable du réseau FOQUALE mentionne le « *questionnaire Lycamⁱ renseigné sur le lycée professionnel (motivation fragile)* ».

De nombreuses structures indiquent également que l'entretien repose sur une **démarche volontaire** des jeunes : « *Jeunes ayant quitté le système scolaire se présentant spontanément au CIO en recherche de solution scolaire ou non (recherche apprentissage, formation continue...)* » (CIO 21). Cette spontanéité est soulignée par d'autres CIO (1 en Côte-d'Or, 2 dans l'Yonne et 1 en Saône-et-Loire), ainsi que par deux MLDS (Saône-et-Loire et Yonne) et une mission locale (Nièvre).

Les établissements et services de protection de l'enfance et de la PJJ interviennent auprès d'un public spécifique. Dans ce cas, l'entretien de situation peut répondre à des **critères tout aussi spécifiques** : « *Critères judiciaires exclusivement* » (établissement de placement PJJ, 71) ; « *dans le cadre de la loi protection de l'enfance* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance, 89) ; et s'inscrit dans l'**accompagnement global** proposé par ces structures : « *Dans le suivi quotidien avec les équipes éducatives* » (Foyer éducatif, 71) ; « *lors du placement du jeune dans notre structure* » (établissement de placement PJJ, 71).

Enfin les entretiens de situation peuvent être proposés ou réalisés selon :

- les **missions propres de la structure** : « *dans le cadre de l'activité même des conseillers, repérage en lien avec l'adaptation des élèves à des étapes de leur parcours 6^e et 2^{nde}* » (CIO, 58) ; « *Cela fait partie de nos missions, nous proposons un temps d'accueil, anonyme et gratuit dans une logique de libre adhésion* » (MDA) ; « *Les entretiens ont lieu dès que le jeune passe la porte de la structure. Lors de chats sur Facebook ou de mails, à l'accueil, un entretien est proposé aux jeunes* » (réseau information jeunesse).
- un **critère d'âge** : « *être âgé d'au moins 16 ans* » pour une mission locale (71) tandis qu'un CIO donne la priorité aux « *16-18 ans inclus, les plus de 18 ans étant contactés prioritairement par les missions locales* » (58).
- l'**orientation par des partenaires** du réseau de LDS : « *Tout au long de l'année après entretien au CIO ou à la Mission Locale* » (lycée professionnel, 71) ; « *Ils me sont envoyés par le CIO, ou les établissements scolaires du bassin* » (MLDS, 21).

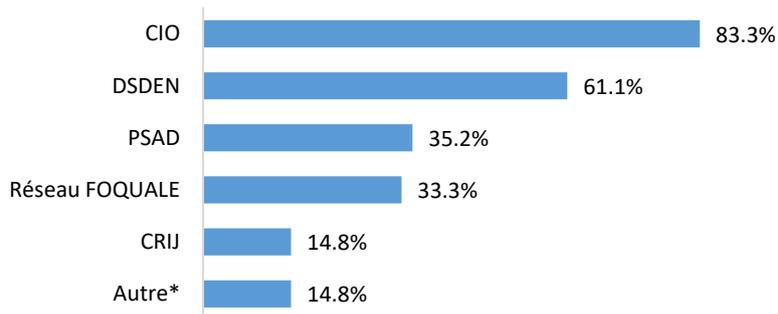
• **Orientation**

Parmi les répondants, 54 (84.4 %) interviennent dans la mission d'orientation. La grande majorité d'entre eux oriente des jeunes quel que soit leur âge. Seules 3 structures déclarent orienter exclusivement des jeunes de moins de 16 ans (1 MLDS, 1 mission locale, 1 structure de rattachement scolaire) et 3 autres exclusivement des jeunes de 16-25 ans (1 CIO, 1 CFA, 1 structure de rattachement scolaire).

La grande majorité des répondants oriente les jeunes de moins de 16 ans le plus souvent vers les CIO. Les acteurs de l'Éducation nationale représentent aussi une part importante des destinataires de l'orientation : 61 % orientent vers les services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et 33 % vers le Réseau FOQUALE.

ⁱ Questionnaire « le lycée ça m'intéresse » mis au point au Canada, utilisé par plusieurs académies en France. Il consiste à faire passer, entre octobre et novembre, un questionnaire aux entrants du lycée afin de repérer d'éventuels risques de décrochage.

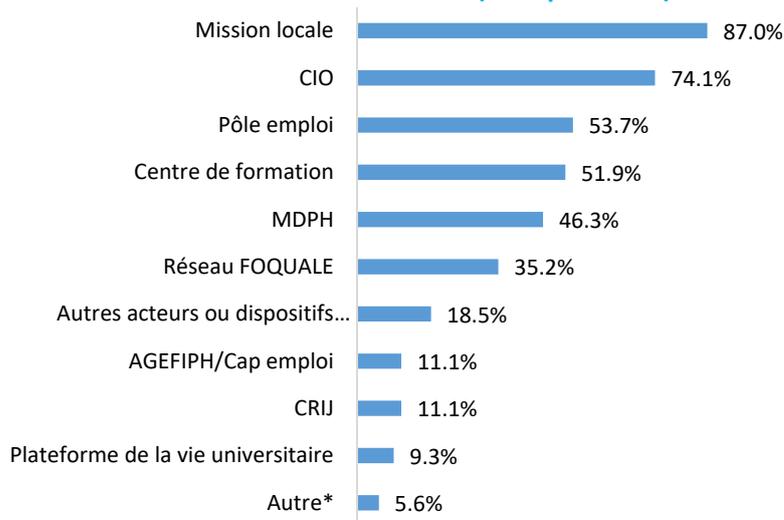
Destinataires des orientations des moins de 16 ans (54 répondants)



*Autres : classes relais (2), dispositif d'initiation aux métiers en alternance, CFA ; MFR, mission locale, CCI, CMA, UEAJ

Les partenaires semblent orienter les jeunes de 16-25 ans davantage vers des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle : Missions locales (« destinataires » de 89 % des orientations des répondants), pôle emploi (54 %), Agefiph et cap emploi (11 %). Les CIO gardent une place importante (74 %). Par ailleurs, 52 % des répondants orientent également des jeunes vers des centres de formation. Les MDPH sont citées par 46 % des répondants, davantage que les acteurs de la LDS : le réseau FOQUALE (43 %), la PSAD (11 %) ou encore la plateforme de la vie universitaire (9 %).

Destinataires de l'orientation des 16-25 ans (54 répondants)

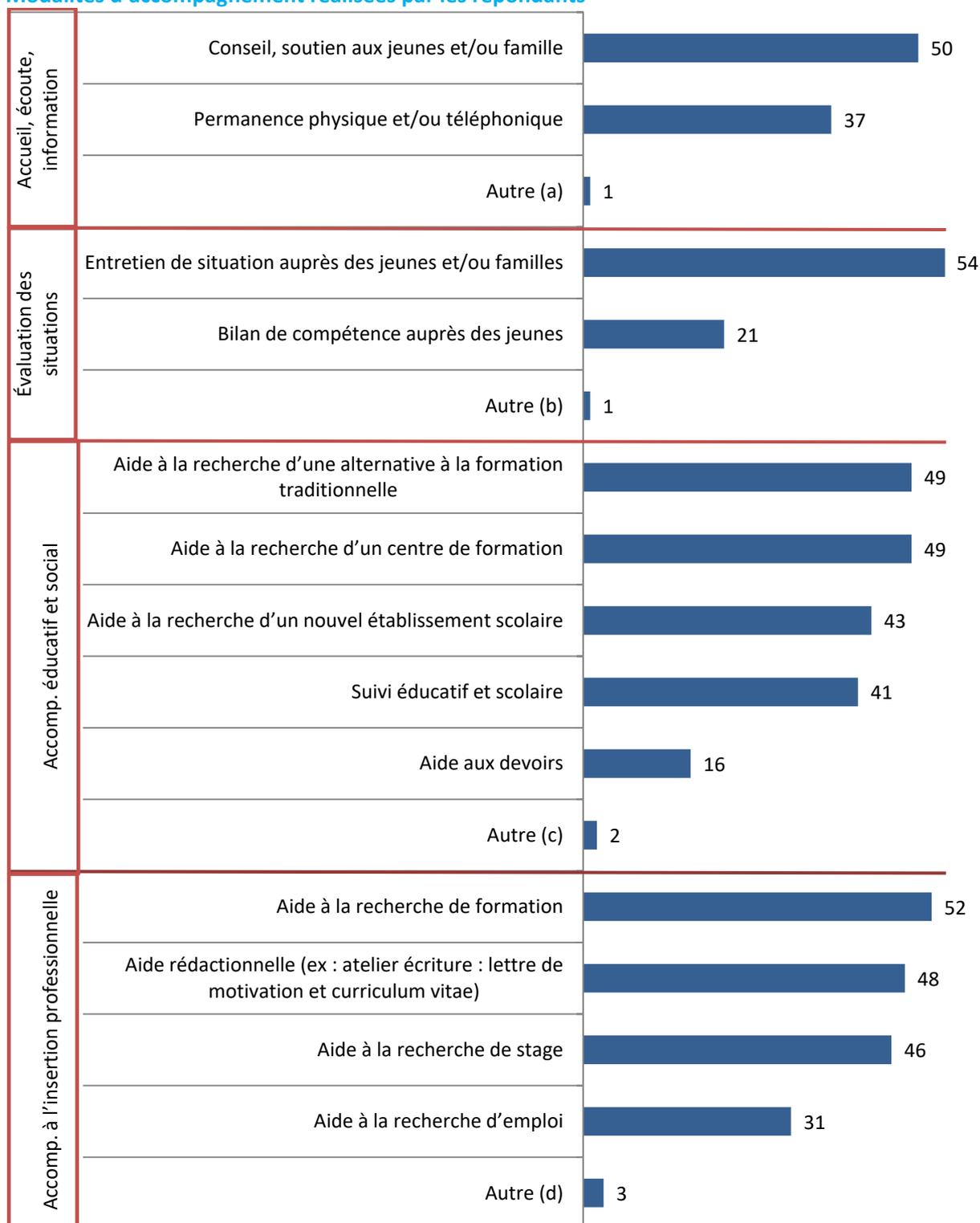


*Autres : SAIP, SAJE, CHRS

- **Accompagnement**

La mission d'accompagnement est globalement assurée par 58 répondants et se décline en plusieurs activités « l'accueil, écoute, information » réalisée par 55 d'entre eux, de même que l'accompagnement éducatif et social et l'accompagnement à l'insertion professionnelle. L'évaluation des situations est réalisée par 53 répondants. Les acteurs sont impliqués de manière très polyvalente dans ces différentes activités.

Modalités d'accompagnement réalisées par les répondants



Autres :

(a) « *Touline, service d'anciens [élèves] géré par un conseiller en insertion professionnelle qui peut orienter et répondre aux difficultés socio-professionnelles et administratives des jeunes* »

(b) : « *actions diplômantes donc taux de réussite au bac* »

(c) : « *accompagnement individualisé et collectif (activités éducatives, enseignement, relais vers partenaires,...)* » ; « *Seulement pour les jeunes qui nous sont signalés et ayant un suivi judiciaire* »

(d) : « *stage initiation / application* » ; « *Prise en charge du travail d'orientation professionnelle et accompagnement à l'insertion* » ; « *Seulement pour les jeunes qui nous sont signalés et ayant un suivi judiciaire* »

Autres actions dans le cadre de l'accompagnement : « *Chantiers-école (réalisation d'ouvrages pour le compte d'un partenaire encadré par nos personnels)* » ; « *en relation avec les équipes éducatives* » ; « *Interventions auprès des équipes éducatives et auprès des jeunes en situation de décrochage afin de les remobiliser. Transmission des bonnes pratiques de lutte contre le décrochage* ».

5. État des lieux des partenariats

Les partenariats de la LDS sont très variés et mobilisés dans tous les champs d'intervention, de la prévention à l'accompagnement. Quatre principaux types de partenaires sont identifiés : ceux du secteur éducatif et de la formation, les spécialistes de la LDS, les acteurs de l'orientation et de l'insertion professionnelle, ainsi que les acteurs de la santé.

• Principaux partenaires mentionnés en général

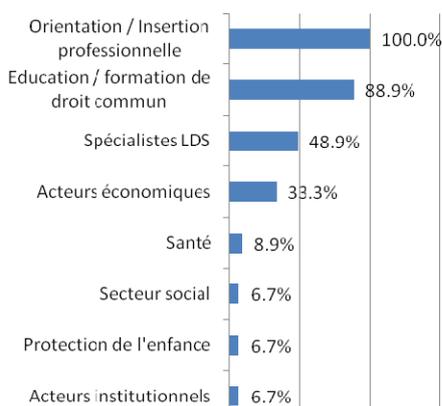
| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| Éducation / formation de droit commun | 97 | Secteur social | 29 |
| Lycées professionnels, Cifa, CFA, MFR, CFPPA, LEGTA, INFA, IFPA | 34 | Associations du secteur social (Croix rouge, secours catholique, aide aux réfugiés, restos du cœur, Emmaüs, le pont, centres sociaux, professionnels du travail social (éducateurs, assistantes sociales,)) | 11 |
| EPL | 31 | CHRS / centre maternel | 5 |
| Formation professionnelle continue (IRFA, Greta, Afp...) | 19 | FJT | 2 |
| Associations du secteur éducatif (Ligue de l'enseignement, PEP, ...) | 4 | SIAO | 1 |
| Autres : organismes de formation (Cned, Greta, Irte...) | 9 | 115 | 1 |
| Acteurs économiques | 56 | Protection de l'enfance | 29 |
| Chambres consulaires (CMA, CCI) | 47 | Services ASE des départements, cellule enfance en danger, plate-forme d'orientation | 16 |
| Chambres consulaires (CCI) | 22 | Associations (ABPE, Idef, CPEY, sauvegarde 71, ...) | 9 |
| Acteurs économiques (banques, réseaux d'entreprises, rotary club, | 8 | Foyers, familles d'accueil, AEMO | 4 |
| CRESS | 1 | PJJ | 26 |
| Spécialistes LDS | 51 | PJJ | 11 |
| MLDS / GPDS | 24 | Sermo, Centres éducatifs, foyers, UEAJ, SPIP, Cevam, dispositifs relais, | 9 |
| Alternatives scolaires (E2C, Epide, | 18 | Associations (Prado, sauvegarde 71, | 4 |
| Dispositifs relais | 3 | Secteur culturel et sportif (MJC, accueils jeunes, Fete Bourgogne) | 10 |
| Plateforme vie universitaire | 2 | Handicap | 9 |

| | |
|--|-----------|
| FOQUALE | 2 |
| PRE | 1 |
| Garantie jeunes | 1 |
| Orientation / Insertion professionnelle | 48 |
| CIO | 28 |
| Missions locales | 16 |
| Pôle emploi | 3 |
| Cilef | 1 |
| Santé | 47 |
| MDA, CASA (anciennement 81) | 18 |
| CMP, CMPP, CATTP (anciennement 81), CHS (idem) | 16 |
| Acteurs santé (ps libéraux, CHS, CATTP, CHU, CASA, CPAM, Csapa...) | 7 |

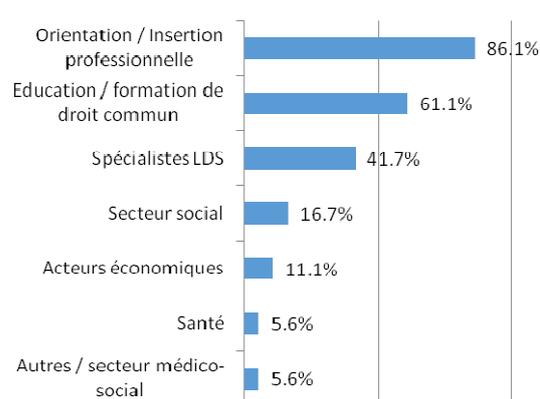
| | |
|---|---|
| IME / Itep, Sessad | 6 |
| Esat, Cap Emploi, Agefiph, FIPHFP | 2 |
| Asso de patients/usagers/personnes handicapées | 1 |
| Autres acteurs | |
| Conseil régional | 4 |
| Autres : propriétaires de logement, écomusée, inrs, lutilea | 4 |
| Sites d'action ms des départements | 2 |
| CMS | 2 |
| Réseau information jeunesse | 2 |

• Répartition des partenariats par champ de la LDS

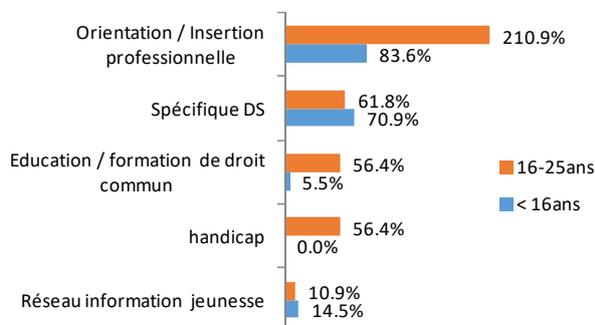
Prévention



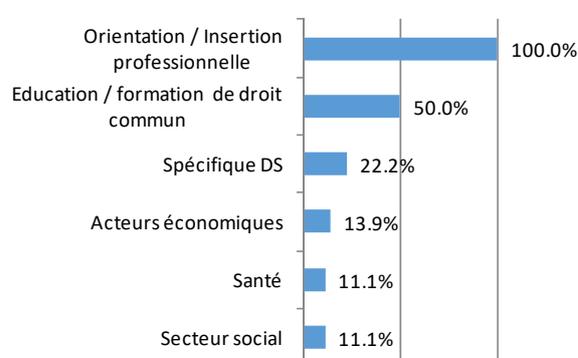
Détection



Orientation

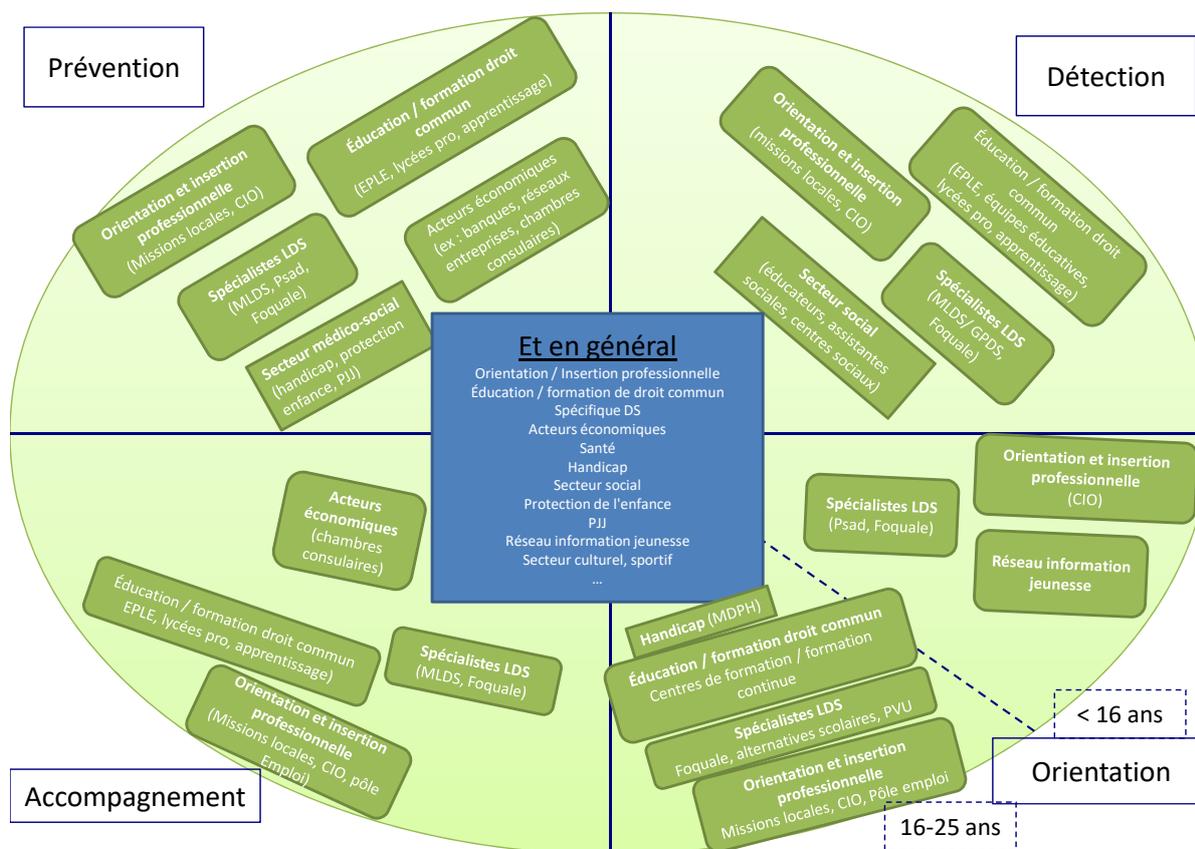


Accompagnement



En % de citations. Note de lecture : 100 % des répondants ont cité des acteurs de l'orientation/insertion professionnelle parmi leurs partenaires dans le cadre de la prévention de la LDS

Carte partenariale : partenaires mobilisés dans les différents champs de la LDS et de manière globale



6. Analyse des monographies

Est appelé décrocheur, selon la définition institutionnelle, tout jeune qui quitte un système de formation initiale, sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi. « La déscolarisation est directement liée à la scolarisation, instituée comme norme, qui produit ses propres déviations, mais les chercheurs soulignent que le terme est peu approprié par les intervenants sociaux, qui situent les questions ou problèmes liés à la scolarité dans un ensemble de problématique sociales et familiales »⁴⁷. Schématiquement, les décrocheurs sont les jeunes qui ont été identifiés via le SIEI ou détectés comme en potentielle rupture (scolaire, familiale, psychologique, sociale) par les professionnels (CIO, MLDS, PJJ, Maison des adolescents, CRIJ...).

Si le décrochage concerne avant tout le décrochage scolaire, celui-ci ne s'arrête pas à une mauvaise compréhension pédagogique et peut prendre des formes diverses y compris hors de l'école : décrochage social, psychologique, familial, médical (hospitalisation)...

Le rôle des structures et dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire est d'éviter la rupture temporaire ou totale des jeunes avec le système scolaire ou de formation et d'identifier les difficultés ou problématiques qui les empêchent de poursuivre. Le but étant de faire reprendre confiance aux jeunes afin qu'ils puissent construire au mieux leur projet professionnel ou scolaire.

Afin de s'adapter aux différentes formes de décrochage et profils de décrocheurs, une pluralité d'actions d'orientation et de remédiation cohabitent. Les professionnels que nous avons interrogés (MLDS (15), réseau

FOQUALE (1), CIO (11), PJJ (4), Maison des adolescents (1), CFA (3), Missions Locales (3), structures médico-sociales (1)) travaillent différemment avec des compétences et partenariats pluriels de manière à recentrer les décrocheurs sur leur orientation.

Nous avons distingué deux catégories de structures :

- D'une part, celles qui sont les premières en contact avec les jeunes décrocheurs et qui vont les orienter vers différents partenaires jusqu'à remédiation. => MLDS/FOQUALE, CIO, PJJ.
- D'autre part, les partenaires des structures évoquées ci-dessus qui constituent la réponse, solution : centre de formation pour adultes (CFA), Éducation nationale (chefs d'établissement, conseillers principaux d'éducation...), lycée de la nouvelle chance, assistante sociale, pédiatre, psychologue etc.

- **L'organisation du travail et l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage par les structures**

L'environnement global du jeune est pris en compte dans sa prise en charge. Il ne s'agit pas uniquement de se focaliser sur ses résultats ou son parcours scolaire mais plutôt d'englober l'intégralité de la personne. Dans bon nombre de structures l'environnement familial, psychologique et social est pris en compte. Cette prise en charge globale nécessite parfois un temps long.

La prise en charge des jeunes s'accompagne d'un diagnostic (en particulier au sein de la MLDS) fait par le référent, afin d'aboutir à la construction du projet, celui-ci se décline en différentes étapes :

- La motivation des jeunes,
- Histoire et parcours scolaire,
- Rapport à l'institution scolaire,
- Situation familiale,
- Raisons de la rupture,
- Construction du projet.

Un accompagnement multiple :

- Pédagogique : « Aménagement de l'emploi du temps en conservant les matières générales » MLDS ; « une petite remise à niveau scolaire en amont ». MLDS.
- Administratif : « Accompagnement par le CIO pour les démarches administratives et explication des procédures d'affectation pour une rentrée en septembre 2016 ». CIO.
- Social : « Orientation auprès de l'assistante sociale de secteur pour mise en place d'une AED (Aide Éducative à Domicile) ». MDA.
- Psychologique : « Cette jeune a déjà été rencontrée par une professionnelle de l'écoute pour évaluer sa situation et proposer un parcours adapté ». Maison des Adolescents ; « Ce jeune homme était en grande dépression et en phobie scolaire. Il avait perdu sa mère d'un cancer foudroyant quelques mois auparavant. Au début, il venait une heure par semaine accompagné de l'infirmière de l'hôpital. Puis petit à petit, un travail de confiance s'est établi entre Antoine et moi. » MLDS.
- Familial : « Après avoir reçu le jeune et sa famille pour obtenir leur adhésion ». MLDS.
- Médoco-social : « A ce titre elle a été orientée vers la pédiatre de la structure. Un lien a été fait avec l'Assistante sociale scolaire pour envisager au mieux la suite (...). » MDA ;

Une temporalité longue : Un accompagnement qui mérite parfois une temporalité longue où le décrocheur et son référent peuvent passer par plusieurs étapes, phases.

- *« Il souhaite revenir en formation initiale dans un domaine différent de la cuisine. Il a été inscrit en MLDS et a émis le vœu de la Maintenance des équipements industriels. Il a fait une visite de l'atelier au lycée, puis a effectué une journée d'immersion dans cette section. Cela l'a confirmé dans son choix. Ensuite il a effectué plusieurs stages dans des entreprises en maintenance. Fin mai un dossier préaffelnet a été fait pour une place en 2nde Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels. Il aussi bénéficié de quelques heures de cours en anglais, en maths, en français, en Prévention, Santé, Environnement, ... » MLDS*
- *« Dès janvier, CIO contacte la famille pour formaliser le nouveau projet et informer des procédures. CIO prend de contact avec proviseur lycée pro et équipe pédagogique pour évaluer aptitude du jeune à réussir en voie G et T. Prise de contact avec le lycée G et T de secteur pour connaître les possibilités d'accueil du jeune mais classes de seconde trop chargée pour accueillir le jeune en février dans de bonnes conditions ; l'accueil sera possible en septembre (...) ». CIO.*

La prise en charge globale des décrocheurs nécessite la mise en place **d'un maillage partenarial fort** ainsi qu'un travail pluridisciplinaire important. Le travail de lutte contre le décrochage scolaire s'organise en mettant en place des partenariats internes et externes avec des professionnels de l'éducation (chefs d'établissements, COP, CPE, enseignants, éducateurs...), de la santé (infirmiers, psychologues, médecins, pédiatres) ainsi que des travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux...) etc.

Ainsi la MLDS est, par exemple, particulièrement en lien avec les chefs d'établissements scolaire, assistantes sociales, infirmières scolaires, CPE, enseignants, psychologues.

- *« Par le biais d'une fiche communication, tous les partenaires de l'établissement (CPE, Proviseur adjoint, proviseur, professeur principal, assistante sociale, infirmière, Conseiller Orientation Psychologue /PSY) étaient informés et informaient des actions mises en place par chacun d'entre nous et tenaient au courant des évolutions constatées. La famille était sollicitée mais s'impliquait peu. » MLDS.*
- *« J'accompagne certains jeunes en phobie scolaire qui sortent de plusieurs mois à l'hôpital. Un travail avec les infirmières, les médecins et les partenaires afin de comprendre la problématique du jeune. » MLDS.*

Les structures vont assurer (en particulier le CIO, MLDS, Missions Locales) le rôle de passerelle entre les décrocheurs, leurs familles et les offres de formation disponibles sur le territoire. Toutes ont une très bonne connaissance des acteurs en présence dans la région, même si la pluralité des dispositifs/plans/formations est parfois source de confusion pour les acteurs. Elles peuvent orienter au mieux les décrocheurs vers des CFA, des lycées professionnels, des formations alternatives, le service civique, etc.

- *« Des rendez-vous réguliers sont organisés entre le lycée et la famille et l'établissement pour pérenniser cette passerelle et éviter une rupture ... ». Établissement de placement PJJ.*
- *« Projet du jeune est autour du médical ou du paramédical. Prise de contact avec lycée pro agricole près de chez lui (éviter l'internat) pour que le jeune puisse intégrer une filière Services à la personne et travaille son projet tout en maintenant ses acquis scolaires à niveau jusqu'aux vacances scolaires. Accompagnement par le CIO pour les démarches administratives et explication des procédures d'affectation pour une rentrée en septembre 2016. ». CIO.*

- **Une question récurrente dans les monographies : les décrocheurs sont-ils le produit du rejet de l'école et du rejet social ?**

Le sujet du décrochage scolaire est devenu l'objet de débat public et suscite des représentations concernant les jeunes hors contrôle voire déviants. Les élèves décrocheurs sont-ils des exceptions malheureuses ou existe-il des facteurs pouvant conduire à une rupture scolaire ?

« La décision de quitter l'école sans diplôme pour de nombreux adolescents est souvent le résultat d'un long processus et d'un cumul de facteurs tels les frustrations engendrées par les échecs scolaires et par les difficultés relationnelles avec les pairs, les enseignants et les parents » selon P. Potvin⁴⁸.

D'une façon générale et selon l'état de la littérature, plusieurs facteurs sont identifiés :

- Géographique : selon que l'on réside en milieu urbain, périurbain ou rural,
- Démographique : selon que l'on réside dans une zone d'exode rural ou d'immigration massive,
- Social : Milieu favorisé ou défavorisé,
- Rupture et/ou difficultés familiales,
- Difficultés psychologiques,
- etc.

L'analyse des monographies a permis de discerner plusieurs profils (typologie) de décrocheurs :

- **Profil 1 : Ségrégation interne**

Il s'agit des élèves s'orientant après le collège dans une formation qui finalement ne conviendra pas ou par défaut. Certains jeunes possédant de mauvais résultats scolaires sont, en effet, orientés de façon poussée dans des formations « professionnalisantes » ou dévalorisées. Bourdieu les nomme « exclus de l'intérieur » : « Les exclus de l'intérieur pour désigner ceux que l'école exclut comme toujours mais elle exclut désormais de manière continue, à tous les niveaux du cursus (...) et elle garde en son sein ceux qu'elle exclut, se contentant de les reléguer dans des filières plus ou moins dévalorisées »⁴⁹. Cette ségrégation interne se développe également pour les « bons élèves » grâce notamment aux options « allemand première langue », ou du latin en 4^{ème}.

- « Un jeune ayant 16 ans a rompu son apprentissage en cuisine car il a trouvé que le monde professionnel était trop exigeant et qu'il n'était pas encore assez mature. Il souhaite revenir en formation initiale dans un domaine différent de la cuisine. ». MLDS.
- « Une jeune en voie de décrochage a été repérée au lycée et évoquée en GPDS. Entretien avec conseiller d'orientation psychologue et MLDS : jeune complètement démotivée avec problèmes de comportement qui ne se plaît pas dans sa filière, souhaite un apprentissage en coiffure. ». MLDS.

- **Profil 2 : Vulnérabilités psychologiques**

Ce sont les élèves ayant des problèmes psychologiques : phobie scolaire, difficultés relationnelles, troubles obsessionnels compulsifs, difficultés de socialisation... Certains décrocheurs souffrent de problèmes de santé et présentent des symptômes d'inadaptation sociale les empêchant de poursuivre une scolarité dite normale.

- « Un jeune de 17 ans qui désire reprendre une seconde générale après un parcours scolaire chaotique, phobie scolaire, hospitalisation, multiplicité d'établissements scolaires, Cned, formation pro en apprentissage avortée, MLDS, stages en entreprises etc., difficultés relationnelles ».

- **Profil 3 : Vulnérabilités familiales**

Ce sont ceux qui rencontrent des fragilités familiales.

- « C'est aussi une jeune fille carencée affectivement, la sœur aînée s'est déscolarisée pendant 5 ans au même âge, idem pour la mère au même âge. Une maman en grande difficultés pour poser un cadre, avec une absence totale du père ».

- **Profil 4 : Inadaptation scolaire**

Il s'agit de ceux dont le comportement est inadapté au métier d'écolier : violence, insultes, manque de ponctualité, indiscipline, difficultés relationnelles avec les enseignants et plus généralement avec le système scolaire. C'est le profil de l'élève dit « difficile » : c'est un élève instable, immature affectivement qui éprouve des sentiments d'insécurité et d'anxiété et qui a des difficultés dans les apprentissages scolaires. Il sera stigmatisé comme tel par la classe, l'enseignant, l'établissement et d'une façon générale par l'institution. Ces élèves deviennent des « outsiders » au sens de Becker (1985) qui ne collent pas aux attentes du métier d'écolier.

- « Ce jeune a été admis en 6^e SEGPA lors de la rentrée scolaire suivante, puis réorienté vers l'EREA dès la fin du mois, d'où il a été exclu en novembre pour inadaptation de son comportement, notamment sur l'internat (...) ». Structure de raccrochage scolaire.
- « En résulte (chez cette jeune) un décrochage définitif. Nous sommes interpellés quant à sa capacité à soutenir un projet professionnel ou scolaire alors qu'elle aura 17 ans en juin 2016. Notre structure est un étayage pour ce jeune qui, sans le travail accompli au sein de l'établissement, serait sans solution. » établissement de placement PJJ.

Si cette typologie de décrocheurs scolaires nous permet de mieux saisir l'objet, il est évident que les profils ne sont pas figés et peuvent se chevaucher. Ainsi, un jeune au profil d'inadapté scolaire peut également être confronté à des fragilités familiales ou psychologiques.

Le décrochage scolaire est un phénomène social total⁵⁰, c'est-à-dire qu'il touche l'ensemble des éléments sociaux. Celui-ci peut prendre diverses formes : scolaire, psychologiques, familial... Il est le résultat d'un long processus et d'un cumul de facteurs telles les frustrations engendrées par les échecs scolaires et les difficultés relationnelles avec les pairs, les enseignants et les parents. Il est pluriel et nécessite donc un travail partenarial fort et pluridisciplinaire. Toutefois, il semble important que la multiplicité d'actions, dispositifs, plans ne viennent pas ralentir, obscurcir les processus d'orientation et de remédiation des jeunes en rupture.

7. Atouts, contraintes et pistes d'amélioration identifiées

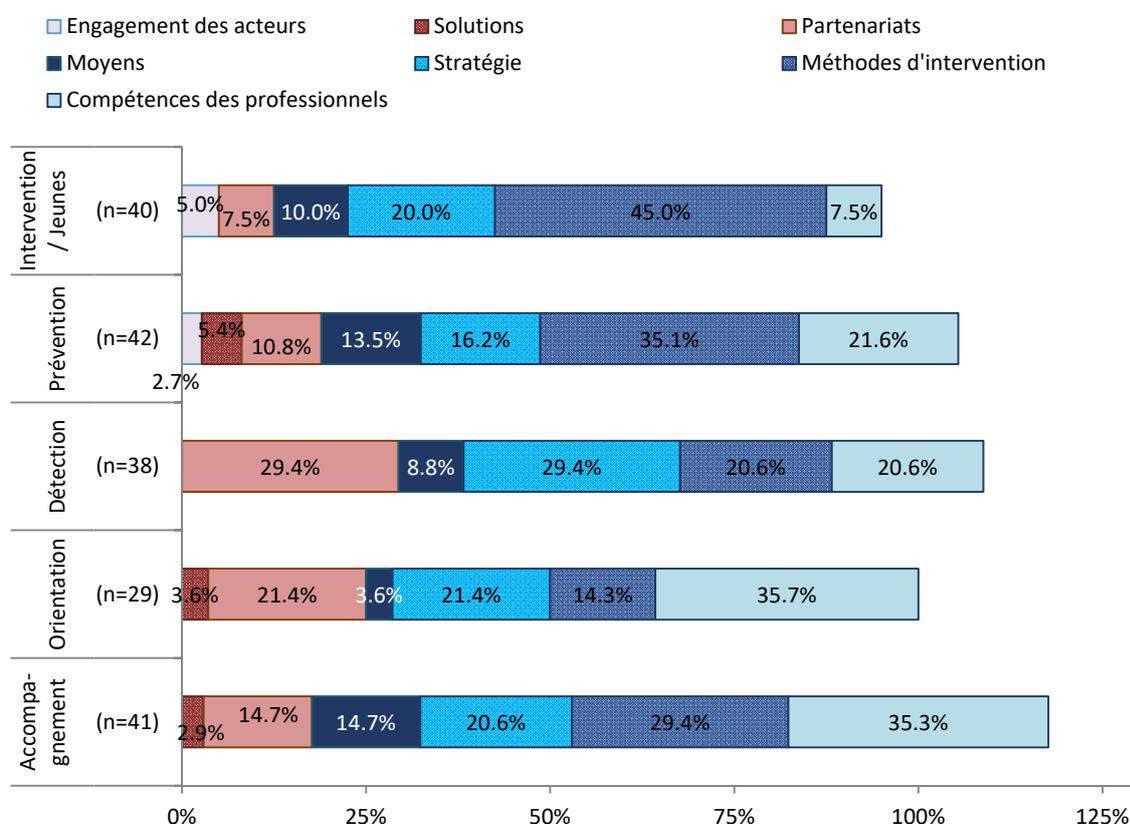
- **Des atouts communs aux 4 champs de la LDS**

Les acteurs ont été interrogés sur les atouts rencontrés par leur structure dans les 4 champs de la LDS (prévention, détection, orientation, accompagnement) et de manière globale dans l'intervention auprès des jeunes en décrochage.

Globalement, 7 catégories d'atouts ont été identifiées et se retrouvent dans des proportions différentes selon le champ, mais aucune spécificité ne ressort. Les commentaires concernent le plus souvent les **méthodes d'intervention** (52 citations). Viennent ensuite par ordre décroissant des éléments relatifs aux **compétences des professionnels (40)**, à **la stratégie ou aux missions premières** de la structure (37), au **fonctionnement des partenariats** (28), aux **moyens disponibles** (18), aux **solutions proposées ou disponibles** (4), à **l'engagement des acteurs** (3).

Classement des principaux atouts cités par les acteurs dans les 4 champs de la LDS et de manière globale dans leur intervention auprès des jeunes

En % de citations



Méthodes d'intervention (52 citations)

Les répondants ont mentionné en premier lieu des **principes clés d'intervention** de manière générale : « *Accompagnement renforcé* » (Centre de formation continue), « *approche pédagogique et relationnelle adaptée* » (2 MLDS 89) ; « *prise en compte de l'élève* » (LPA - 71) ; « *sécuriser leur parcours et proposer des outils pour remédier aux difficultés* » (CFA).

Plus précisément, certains répondants soulignent une « **approche globale** » (2 missions locales 21 et 58, CIO 58, MLDS 71, structure de rattachement scolaire 71), un **accompagnement individualisé** (LPA régional, mission locale 58, MLDS 21, 1 association / protection de l'enfance, 2 établissements de placement PJJ 71, 1 structure d'accueil / protection de l'enfance 71, 2 structures de rattachement scolaire 71 et 21) ; **l'écoute** (CIO - 89, structure de rattachement scolaire) ou encore **l'interdisciplinarité** (1 structure d'accueil / protection de l'enfance - 21) ; « *Volet psychologique lors des entretiens* » (CIO 71) ; « *Croisement des regards des personnels sur un jeune- Lien entre les différents services* » (LEGTA 58).

D'autres acteurs font référence à des démarches **participatives** incluant les jeunes : « *la définition d'un projet avec le jeune, la prise en compte du jeune* » (établissement de placement PJJ - 89) ; « *Réunions pertinentes où les jeunes sont invités* » (Mission locale - 89). La famille est évoquée par 1 mission locale (58) : « *Signalement et travail avec la famille* ».

Plusieurs répondants ont fourni de nombreux **exemples d'actions menées ou de modalités d'intervention** : « *Projet pour l'enfant - Aide et soutien scolaire en interne* » (1 structure d'accueil / protection de l'enfance- 89) ; « *une présence régulière des conseillers d'orientation psychologues dans les établissements scolaires, un travail partenarial avec la MLDS* » (CIO - 58) ; « *Remise à niveau* » (Enseignement / formation - 71) ; « *Suivi de la*

scolarité » (1 structure d'accueil / protection de l'enfance- 89) ; « *Accompagnement physique auprès des organismes* » (1 établissement de placement PJJ - 89) ; « *Découverte des métiers, construction d'un projet professionnel et recherche d'entreprise* » (CFA - Région) ; « *permettre aux décrocheurs de proposer des formations* » (CFA - Région) ; « *Service dédié à l'accompagnement, Rédaction CV et lettre de motivation, Aide à la recherche d'emploi ou apprentissage, Journée portes ouvertes* » (CFA - Région)

Compétences des professionnels (40 citations)

Les compétences des professionnels, abondamment soulignées, portent principalement sur **la connaissance** :

- **du public accompagné**, « *connaissance des élèves* » (FOQUALE, CIO 58, LP 21), « *connaissance de la problématique adolescente* » (CIO 89) ; « *bonne connaissance des publics en démarche d'insertion* » (centre de formation continue) ; « *De nombreuses années d'expérience dans l'accompagnement des publics en difficulté et des demandeurs d'emploi* » (Centre de formation continue - 21)
- **du système éducatif, de l'offre de formation** (CIO 21*2, 71, 89), « *des affectations en filière pro* » (CIO - 58) ou **des dispositifs d'aide existants** (LP 71, structure de rattachement scolaire, mission locale 58 et 71)
- **des partenaires et de leurs missions** (CIO 21, 58, Association / protection de l'enfance 71, MDA, mission locale 71)

Par ailleurs, le **travail collaboratif en interne** est évoqué, essentiellement en des termes génériques : « *échanges, recueil d'informations, accompagnement* » (CIO - 21) ; « *nombreux échanges avec les collègues* » (MLDS - 71) ; « *échanges avec les autres coordonnatrices* » (MLDS - 71). De manière transversale, **l'interdisciplinarité** est soulignée par plusieurs répondants : « *Nous disposons d'une équipe pluri disciplinaire, composée de psychologues, pédiatre, éducateur spécialistes de l'adolescence* » (MDA) ; « *Une équipe pluridisciplinaire avec une grande souplesse* » (établissement de placement PJJ - 71). Une structure de formation précise la tenue d'une « *réunion hebdomadaire pluridisciplinaire* ». Un acteur du réseau information jeunesse indique : « *une information transversale permettant d'aborder tous les freins à l'entrée en scolarisation et formation et permettant de trouver des solutions aux situations rencontrées par les jeunes* ».

D'autres compétences plus spécifiques sont soulignées :

- **Compétences en évaluation de situation et des besoins** : « *Capacité à évaluer la difficulté et à proposer un accompagnement ou une orientation adaptés* » (MDA) ; « *Des personnels formés et psychologues de l'accompagnement des jeunes et experts de l'orientation procédures et affectation* » (CIO - 58) ; « *personnel formé en psychologie ; conseil et analyse de la situation effectués par des experts* » (CIO - 58).
- connaissance de la **problématique du décrochage** en particulier dans les CIO : « *équipes sensibilisées et formées au décrochage* » (21), « *Ouverture de tous les conseillers d'orientation psychologues à cette problématique* » (89), « *Un secrétariat qui gère avec efficacité le suivi administratif du dossier décrochage* » (71).
- **neutralité** : « *La neutralité des conseillers d'orientation psychologues à la fois acteurs des équipes éducatives des établissements mais aussi extérieur à celui-ci.* » (CIO - 58).

Stratégie ou missions premières de la structure (37 citations)

La localisation est mentionnée à plusieurs titres comme un atout : des acteurs soulignent l'intérêt de couvrir le territoire (CIO 71), de se situer en ville, à proximité des partenaires (MLDS 89, CFA régional). Mais c'est surtout **l'implantation institutionnelle** qui est évoquée, avec deux points de vue opposés selon le type d'acteurs. D'une part, ceux implantés dans des établissements scolaires ou de formation (MLDS 21, lycée professionnel national, CIO 89) apprécient la **proximité** « *avec les jeunes et l'équipe pédagogique* ». À l'inverse, les acteurs extérieurs à l'Éducation nationale revendiquent une **neutralité** garantie par l'implantation en dehors des établissements

scolaires, « *neutralité par rapport aux établissements, lieu indépendant* » (CIO - 71) ; « *Pas identifié comme prescripteur, neutralité et impartialité et accueil de tous les jeunes quels que soient leur situation* » (acteur réseau information jeunesse). Cette neutralité présente comme intérêt de « *faciliter l'adhésion du jeune à un nouveau projet* » (mission locale 58) ou encore « *de permettre aux jeunes de se confier plus facilement sur leurs difficultés* » (MDA).

Par ailleurs, **l'intégration de la compétence LDS** présente l'intérêt de disposer au sein de la structure d'« *une personne qualifiée* », ou encore d'un « *dispositif interne dédié* » lorsque la LDS fait partie des missions de base (CIO 89, MLDS, structure de rattachement scolaire) ou par choix comme ce CFA régional qui a mis en place la « *professionnalisation des missions d'accompagnement, de suivi des parcours avec des interlocuteurs bien identifiés* », ce qui offre une plus grande **réactivité** (Association / protection de l'enfance, 71).

Plusieurs acteurs (8) évoquent la **stratégie d'intervention choisie** comme le fait d'avoir « *un référent scolaire en lien régulier avec les établissements* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance - 21), d'être « *fortement présent dans les interventions collèges* » (CFA régional) **ou des missions ou principes d'intervention de base** : « *Accueil gratuit, anonyme, sans rendez-vous sur toutes les thématiques* » (acteur réseau information jeunesse) ; « *Les jeunes viennent pour une question qui n'a rien à voir avec le décrochage (santé, logement, jobs...) il permet de mieux détecter des jeunes qui ne souhaitent plus rencontrer d'institutions* » (acteur réseau information jeunesse).

Un lycée polyvalent (21), un lycée professionnel (58) et un LEGTA (58) mentionnent la **petite taille** de leur structure, l'un d'entre eux précisant que cela « *facilite la mise en relation des uns et des autres à l'interne* ».

Autres atouts

La LDS repose sur un travail pluri-partenarial souligné par les acteurs en tant qu'atout dans les 4 champs de la LDS, le plus souvent en des termes génériques, parfois illustré par des modalités de fonctionnement plus ou moins précises. Cette dimension est développée plus loin car une question était particulièrement consacrée à la coordination externe et aux partenariats.

D'autres éléments sont moins fréquemment cités, ils concernent :

- les **moyens disponibles** : « *nos moyens humains et matériels* » (Structure de rattachement scolaire - 21) et **capacités d'intervention** notamment leur réactivité mentionnée par un établissement d'accueil / protection de l'enfance (21), un établissement de placement PJJ (71) et deux MLDS (71) précisant aussi l'« *adaptabilité* » et la « *souplesse du dispositif* »
- les **solutions proposées** : « *La Mission Locale peut proposer un panel de dispositifs qui permettent aux jeunes de trouver une orientation (projet professionnel, emploi, formation etc.)* » (Mission locale - 58)
- les résultats obtenus : « *le taux de réussite satisfaisant* » (Structure de rattachement scolaire - 21)

- **Principales difficultés**

Moyens disponibles (30 citations)

De nombreux acteurs évoquent des moyens insuffisants, qui représentent alors des contraintes d'ordre **financier** : « *gestion de la rémunération avec la région* » (Structure de rattachement scolaire), **humain** : « *manque d'intervenants* » (MLDS 71) ; « *absence de moyen humain pour accompagner en journée* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance, 21) ; ou de **temps** : « *manque de temps parfois* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance 21 ; EREA, CIO 89 et mission locale 71) ; « *multiplication des temps partiels en complément des temps de scolarisation* » (Structure de rattachement scolaire - 21) « *Mi-temps de la coordonnatrice* » (LP 71) ; « *Je gère seule les relances des nouveaux décrocheurs* » (Mission Locale - 58). À cela peuvent s'ajouter des problèmes de **temporalité** : « *Suivi à moyen terme difficile* » (CIO - 21) ; « *selon la durée du placement* » (établissement de placement PJJ - 89).

Pour d'autres acteurs, bien que la LDS soit inscrite dans leurs missions, ils doivent la remplir **sans moyens financiers dédiés**. Un CIO dans la Nièvre explique ainsi : cette activité « *se rajoute à nos missions premières et prioritaires sans que cela ne soit pris en compte tant au niveau temps de travail, la PSAD est chronophage que des moyens financiers, zéro crédit supplémentaire cela grève des budgets déjà limités* ». Pour un autre CIO de Saône-et-Loire, cela représente « *une charge de travail supplémentaire ainsi que des coûts annexes (frais postaux pour la relance des décrocheurs) que le CIO doit supporter sur ses fonds propres.* »

À noter que la localisation géographique constitue une difficulté pour deux répondants : « *2 sites éloignés (Dijon et Velars)* » (Structure de rattachement scolaire 21) ; « *territoire vaste et manque d'harmonisation* » (MLDS - 71).

Spécificités du public accompagné

Une trentaine de répondants mentionne des **difficultés de prise de contact et de captation** (centre de formation continue, lycée professionnel national, CIO 89, CFA régional) comme le décrit une MLDS « *pas de réponse aux appels téléphoniques, aux messages, aux courriers* » (58), « *difficile de les faire venir au CIO* » (CIO - 89). Cela s'explique par un « **manque de motivation** » de la part des jeunes (CFA régional), « *manque de mobilisation et de proactivité* (Mission locale - 58), qui peut provenir de difficultés plus profondes et complexes :

- « *Les jeunes décrocheurs ont parfois beaucoup de mal à reprendre le fil d'un investissement personnel jugé conséquent pour des études ou pour un engagement professionnel* » (LP - 71).
- « *Accompagnement exigeant qui ne correspond pas aux profils de jeunes dont le décrochage de tout projet est très ancré* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance – 21).
- « *Situations souvent complexes à gérer, qui dépassent le strict cadre scolaire (difficultés familiales, familles non mobiles, problèmes de transport...) [...]»* (LEGTA 58).
- « *Difficulté à motiver des jeunes dont l'environnement familial semble peu porteur dans les projets scolaires et professionnels. Face aux pathologies psychologiques, se pose la question de la priorité des soins par rapport à la scolarité. Un constat : déficit de structure de soins psy pour les jeunes en Mâconnais.* » (établissement de placement PJJ - 71).
- « *Jeunes refusant parfois les rendez-vous proposés. Expériences difficiles, rupture avec le système scolaire* » (CIO - 21), « *ressenti parfois des jeunes vis à vis du système éducatif* » (FOQUALE).
- « *Jeunes connaissant des problématiques d'illettrisme ou manque de connaissances socle* » (Mission locale - 58).
- « *Le profil psychologique de certains jeunes dépendant plus du secteur [psychiatrique]* » (Association protection de l'enfance- 71).

Un établissement d'accueil / Protection de l'enfance (21) précise en outre : « *accueil de jeunes en plus grande difficulté* ». Par ailleurs, des difficultés de mobilité sont évoquées par un CIO (21), un lycée professionnel national et une mission locale (71). Enfin, une structure de rattachement scolaire indique que « *90 % des jeunes accompagnés sont nouveaux* » sans préciser la nature de la difficulté induite (connaissance de la situation des jeunes, instauration d'une relation de confiance,...) de même qu'un établissement d'accueil / Protection de l'enfance qui mentionne un « *effet de seuil (16, 18, 21 ans)* » (89).

Disponibilité des solutions proposées

Une dizaine de répondants signale leur difficulté d'accès à des outils/solutions. Les capacités de réponse des acteurs sont limitées par **l'offre de formation ou d'accompagnement existante en région** qui semble parfois réduite : « *pas toujours de solutions adaptées* » (établissement d'accueil / Protection de l'enfance, 89) ; « *offre de réponse peu variée* » (LPA - 71) ; « *manque d'offre de formation* » (lycée professionnel national) ; « *peu de dispositifs existants au sein de la M.L pour ce public jeune* » (Mission locale - 71) ; « *pas de CIO Digoin* » (Mission locale - 71).

Par ailleurs, lorsque les réponses existent en région, les acteurs peuvent être confrontés **au manque de disponibilité** : « *Certaines structures sont difficilement accessibles* » (MLDS 21) ; « *Difficultés à trouver des places* » (Lycée polyvalent - 21) ; « *Les élèves sont peu accueillis en cours d'année scolaire et peu de places sont disponibles sur le bassin en lycée professionnel.* » (MLDS - 21).

D'autre part, plusieurs répondants soulignent l'impact des moyens insuffisants évoqués plus haut sur leurs **capacités d'intervention auprès des jeunes** : « *des jeunes méconnus du fait d'un territoire large à couvrir avec peu de conseillères* » (Mission locale - 58) ; « *difficultés à essaïmer sur les autres niveaux du fait de la concertation très chronophage* » (LEGTA 58) ; « *territoire géographiquement vaste imposant des contraintes imposant des périodes de rencontres avec les décrocheurs relativement restreintes.* » (CIO - 21) ; « *accueil limité au CIO, à la MLDS et à la mission locale; besoin d'élargir à d'autres structures* » (CIO - 89). Un autre acteur évoque un « *local trop petit* » (structure de rattachement scolaire, 21).

Par ailleurs, trois répondants soulignent des délais d'intervention importants de la part des partenaires, probablement en lien avec les limites de moyens qu'eux aussi peuvent rencontrer : « *manque de réactivité* » (CIO - 58) « *Action parfois trop tardive* » (MLDS - 71) ; « *Repérage et signalement des cas par les partenaires parfois tardifs* » (MLDS - 71). Une structure de rattachement scolaire indique un « *manque de rapidité des partenaires en situation d'urgence* ».

Conflit au sein des missions

Pour 6 acteurs, la lutte contre le décrochage scolaire n'est pas inscrite dans leurs missions : « *pas notre mission principale* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance - 71) ; « *service avec peu de moyens humains qui n'est pas adapté à l'accueil de décrocheurs* » (établissement d'accueil / protection de l'enfance - 21).

À noter que la localisation géographique constitue une difficulté pour deux répondants : « *2 sites éloignés (Dijon et Velars)* » (structure de rattachement scolaire - 21) ; « *territoire vaste* » (MLDS - 71), et elle peut impacter le temps disponible mentionné plus haut : « *contraintes de mobilité* » (structure de rattachement scolaire).

D'autres éléments semblent très spécifiques comme pour une structure de rattachement scolaire qui évoque l'« *intégration sur principe de prescription* » et un CIO qui souligne son « *impossibilité de faire de "vrais" suivis, [n'étant] pas prescripteurs de formations* » (58).

Besoin de clarification des pratiques

Plusieurs acteurs soulignent de manière générale des besoins en termes des protocoles, outils à développer, à harmoniser : « *Appliquer le protocole de fonctionnement* » (MLDS) ; « *manque d'harmonisation des outils* » (MLDS - 71) ; « *Liste RIO* » (CIO - 21). D'autres précisent les difficultés rencontrées : « *Saisie sur le système d'info RIO trop contraignante.* » (MLDS 58) ; « *Manque de journal pour la prise en charge individualisée et l'accompagnement* » (établissement de placement PJJ - 71). « *Procédures pas toujours harmonisées entre les ministères de l'Éducation nationale et ministère de l'agriculture, de l'alimentaire et de la forêt* » (LEGTA 58).

D'autres difficultés sont moins fréquemment citées, elles concernent :

- Les **compétences des professionnels** qui paraissent parfois insuffisantes : « *pas de spécialisation particulière dans le domaine du décrochage* » (acteur du réseau information jeunesse). Le manque de formation est évoqué par un lycée polyvalent (21) et une MLDS (89), et un CFA polyvalent mentionne la difficulté à « *recenser les décrocheurs, identifier les problématiques* » (régional).
- Le **turn over des acteurs** : « *changements d'interlocuteurs en cours de suivi* » (LEGTA 58), « *entrées et sorties permanentes* » (MLDS - 71).
- Le **travail avec la famille** : « *rencontre et compréhension de la famille* » (EREA).

- La **connaissance de la structure par le public** : « *Structure pas toujours connue ou reconnue par les jeunes et leurs familles* » (Mission Locale 21).

- **Les partenariats**

Des partenariats de qualité au service de l'accompagnement des jeunes

Les acteurs issus de tous types de structures ont principalement **qualifié les partenariats existants en des termes positifs** (18 citations) : « *Contacts efficaces avec la mission locale* » (MLDS - 21), « *Partenariat fort avec CIO* » (LEGTA 58) ; « *Relais de qualité avec la mission locale, le centre social, le CIO* » (LP national) ; « *Très bonne collaboration avec le CIO de Mâcon* » (Mission locale - 71) ; « *Très bonne entente avec la Mission Locale* » (MLDS - 71) ; « *très bonne collaboration avec les établissements scolaires* » (CIO 89), « *la bonne coordination avec la coordonnatrice MLDS* » (LP 71). « *Travail en étroite collaboration avec la Mission locale* » (acteur du réseau information jeunesse).

Ces partenariats contribuent à une **approche pluri ou inter-disciplinaire**, ce que soulignent explicitement certains répondants : « *En constante progression pour appréhender avec les partenaires les complémentarités dans l'intérêt des jeunes* » (CIO - 58) ; « *Richesse des regards croisés sur un jeune* » (CIO - 89).

Une connaissance mutuelle et reconnaissance indispensable à la coordination des acteurs

La connaissance mutuelle et la reconnaissance (6) sont nécessaires à des partenariats de qualité : « *Partenaires plutôt bien identifiés.* » (CIO - 21) ; « *Ancienneté et reconnaissance du dispositif (10 années d'exercice sur le territoire)* » (structure de rattachement scolaire) ; « *Partenaires anciens et reconnus : missions locales, PJJ, assistantes sociales...* » (CIO - 71) ; « *MLDS reconnue par les membres de la communauté éducative* » (MLDS 21) ; « *une structure bien identifiée par les chefs d'établissements* » (MLDS - 21) ; « *Lieu d'appui pour les établissements scolaires en particulier* » (CIO - 21).

En revanche, elles peuvent s'avérer insuffisantes, ce qui a été souligné par plusieurs acteurs (4) : « *Méconnaissance des coordinateurs de la MLDS* » (mission locale, centre de formation continue) ; « *MLDS pas suffisamment identifiée comme dispositif ressource, dans les établissements* » (MLDS 58) ; « *Les partenaires ne sont pas toujours identifiés auprès des CFA* » (CFA régional) ; « *Difficulté à être identifié, chaque partenaire nous comprend sous l'angle qu'il traite. Difficultés à fonctionner dans une organisation des institutions qui ne comprend pas la transversalité : problématique des tuyaux d'orgue* » (acteur du réseau information jeunesse).

Ces difficultés dans les relations partenariales engendrent des **interrogations sur les interlocuteurs à contacter** comme l'indiquent un établissement de placement PJJ : « *manque de coordination avec l'éducation nationale, manque de contacts, qui joindre?* » (89) et une mission locale : « *Flou dans qui prend en charge* » (71). Un LPA fait part de son **sentiment d'isolement** : « *Nous sommes parfois isolés, voire oubliés* » (71).

Des besoins en termes de partenariats à renforcer et de partage d'informations

Certains répondants ont mentionné comme atouts des **modalités** de travail partenarial voire de coordination plus ou moins précises : « *Échanges, circulation de l'information* » (MLDS 58) ; « *Organisation opérationnelle avec des acteurs mobilisés* » (Mission locale - 71) ; « *Instances de coordination FOQUALE PSAD* » (CIO - 21) ; « *Travail en relais dans le cadre de Convention d'intégration* » (Association protection de l'enfance - 71) ; « *Participation à une plateforme mensuelle des jeunes, en partenariat avec des acteurs de l'insertion et de la formation* » (MLDS - 89) ; « *Gestion de la PSAD conjointe avec le CIO du territoire* » (Mission locale - 58).

Cependant, il existe encore des marges d'amélioration autour des relations partenariales, le plus souvent citées en des **termes génériques** : « *manque de coordination* », « *difficultés de communication* » (centre de formation continue - 71 et 3 MLDS - 21, 58, 89). Plus précisément, des acteurs sont en attente de certaines informations à faire circuler : « *Être informé de la situation de décrochage avant que le jeune quitte l'établissement* » (CIO - 21) ; « *Nous n'avons pas toujours connaissance de l'accompagnement mis en place suite à une orientation d'un* »

jeune vers un service spécialisé dans la lutte contre le décrochage » (MDA) ; « Information peu accessible de différents dispositifs » (établissement d'accueil / protection de l'enfance - 71).

À noter que la **multitude d'intervenants**, évoquée par un CFA régional, un lycée polyvalent (21) et une structure de raccrochage scolaire (71) sont susceptibles de contribuer à certaines difficultés partenariales évoquées ci-dessus.

- **Pistes d'amélioration à court terme**

Les axes d'amélioration identifiés à court terme sont de plusieurs ordres. Ils concernent en premier lieu le **développement ou le renforcement des partenariats** (12 citations) et des **efforts à poursuivre sur la prévention** (9). D'autres acteurs proposent **l'information / communication** auprès du public ou des partenaires, ou encore **l'évolution des moyens disponibles** (5 citations chacun). Plusieurs propositions (4) concernent les **solutions proposées** dans la région, ou encore la **formalisation**. D'autres pistes moins évoquées portent sur les choix stratégiques, les compétences des professionnels ou encore les méthodes d'intervention.

Principales pistes d'amélioration à court terme

- **Partenariats** (12) **À développer, renforcer** : « Prévoir une plus grande coopération pour tenter de résoudre ce phénomène à l'échelle d'un territoire » (MLDS 58) ; « Développer les liens avec les équipes éducatives à l'interne et avec la mission locale à l'externe » (MLDS 21) ; « Rencontre entre les conseillers du CESAM et le coordinateurs de la MLDS » (centre de formation continue 21) ; « Intégrer les CFA au dispositif des décrocheurs en identifiant des personnes relais au sein du CFA » (CFA régional)
« La signature d'une convention avec l'OPAC pour l'hébergement » (structure de raccrochage scolaire 71)
« Nous souhaitons faire connaître davantage nos missions aux professionnels en charge des différents dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire : MLDS, PRE, cellule DSDEN. Nous pourrions peut-être participer à des instances de coordination qui traitent de cette problématique » (MDA)
- **Prévention** (9) « Plus de prévention » (2 MLDS 71) ; « Mieux les repérer en amont et mieux les accompagner » (Lycée polyvalent 21) ; « Améliorer le travail en amont en particulier au collège et développer le travail en relation avec les équipes éducatives et pédagogiques » (CIO 21) ; « Être plus efficace dans le repérage des jeunes en risque de décrochage, plus réactif dans la mise en place des suivis [...] » (MLDS 58)
« Intervenir le plus tôt possible dans la spirale du décrochage, en appui à la scolarité, en se faisant mieux connaître des établissements scolaires » (structure de raccrochage scolaire 21)
« Moins d'actions de remédiation et une recentration de nos missions vers les actions de prévention du décrochage scolaire » (MLDS 71) « Mission MLDS en cours d'évolution. Les actions de la MLDS concerneront davantage la prévention du décrochage en collège comme en lycée. Les jeunes qui ont décroché et qui ne souhaitent pas un retour vers la formation initiale seront accompagnés par la Mission Locale. La MLDS accompagnera principalement des jeunes souhaitant s'engager dans une formation scolaire, une re-préparation de diplôme... » (MLDS 89)
« Nous intervenons sur l'accompagnement des décrocheurs qui ont intégré ou réintégré une formation. Nous avons mis en place une classe Dispositif d'Insertion aux Métiers de l'Apprentissage qui peut permettre d'accueillir des élèves en situation de décrochage » (CFA polyvalent régional)

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Information / communication</u> (5) | <p>« Clarification de l'offre de formation » (structure de rattachement scolaire 71) ; « Développement récent d'un site internet et d'une page Facebook » (structure de rattachement scolaire - 58) « Mettre en place un réseau d'information à l'attention des collègues personnels de direction. [...] » (lycée professionnel - national) « Améliorer la communication avec les équipes enseignantes tout en préservant la notion de confidentialité (avoir conscience que la lutte contre le décrochage est l'affaire de l'ensemble de la communauté éducative) » (MLDS 58) « [...] La grande difficulté est de recenser les décrocheurs, il serait souhaitable que l'Éducation nationale nous communique une liste des décrocheurs afin que nous puissions leur proposer une solution de formation et de mieux les accompagner quand ils signent un contrat d'apprentissage » (CFA polyvalent régional)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Moyens disponibles</u> (5) | <p>« Reconnaissance de la charge de travail par des moyens humains et financiers à la hauteur, actuellement nous travaillons avec les moyens du bord, moyens Éducation nationale alors que la PSAD est de la responsabilité de la région! hiatus, nous recevons des lettres de missions de quelqu'un qui n'est pas notre employeur » (CIO 58) « Aucune, les budgets étant en baisse permanente » (établissement de placement PJJ - 71) « Avoir plus de moyens et de temps à y consacrer !! » (Mission locale 71) « Demander un budget pour permettre un suivi plus opérant pour les jeunes domiciliés en zone rurale » (CIO 58) « Trouver des fonds pour avoir plus de moyens humains » (structure de rattachement scolaire 21)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Solutions proposées / disponibles</u> (4) | <p>« Recentrage de l'offre de formation, mise en place d'une plateforme numérique de soutien et d'accompagnement scolaire » (structure de rattachement scolaire 71) ; « Créer des dispositifs au sein de la M.L jeune pour le public » (Mission locale 71) ; « Mise en place de dispositifs novateurs en faveur de la scolarisation des décrocheurs » (lycée professionnel - national) ; « Élargir les champs professionnels sur lesquels nous pourrions nous positionner » (LPA 71)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Formalisation/ outils</u> (4) | <p>« Harmonisation des outils et procédures » (MLDS 71) ; « Susciter la prise en compte de la lutte contre le décrochage dans les projets d'établissement » (MLDS 58) ; « Protocole concis de fonctionnement GPDS/MLDS Création groupe GPDS sur Liberscol^j avec fiche de suivi élève afin que les membres du GPDS puissent les remplir au fur et à mesure des entretiens et des accompagnements » (MLDS 58)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Stratégie</u> (3) | <p>« Peu de prospection envisagée » (LPA régional) « L'intégration du CRIJ dans le Service Public Régional de l'Orientation peut permettre une meilleure coordination entre les structures et une plus grande reconnaissance de l'Info jeunesse » (réseau information jeunesse) « Dans le cadre d'un CPOM réorganisation des 2 services accueil de jour Établissement de Bellevue-Montferroux et Meplier » (Association / protection de l'enfance 71)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Autres</u> | <p>Compétences des professionnels : « Davantage d'ingénierie de la formation auprès d'équipes suivant des élèves décrocheurs ou potentiellement décrocheurs » (MLDS 71) « Sensibilisation des équipes éducatives avec un séminaire en préparation : " Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée ". Reconduction et extension de la semaine de la persévérance scolaire » (CIO 21) Méthodes d'intervention : « associer les familles au phénomène et à sa prise en charge » (MLDS - 58) ; « mise en place d'un suivi psychologique des jeunes » (structure de rattachement scolaire 71)</p> |

^j Environnement de travail collaboratif sur Internet qui offre des fonctionnalités numériques à l'ensemble des usagers du système éducatif : enseignants, élèves, administration, parents.

8. Réflexions générales et évolutions récentes

Les organismes et structures interrogées considèrent le décrochage scolaire comme un phénomène découlant d'une multitude de facteurs : sociaux, psychologiques, économiques, géographiques, pédagogiques, etc.

Ce décrochage se doit d'être pris en charge de manière globale, afin de saisir toutes les problématiques des jeunes en situation de rupture scolaire. Cet accompagnement global nécessite un temps long que ne possèdent pas toujours les professionnels : « *Le facteur temps, généralement peu pris en compte, nous semble déterminant face à des situations de blocage important.* » Réseau information jeunesse.

Finalement le décrochage apparaît davantage comme un symptôme que comme une réelle cause. Ce ne sont pas les difficultés scolaires ou de compréhension qui vont être mises en avant mais les fragilités familiales, psychologiques ou économiques : « *Le décrochage scolaire n'est souvent qu'un symptôme de problématiques plus profondes et souvent familiales* » PJJ.

Certains acteurs déplorent le manque de dispositifs, en particulier pour les moins de 14 ans, ainsi que le nombre de place limité et des délais d'attente souvent longs. « *Nous sommes quasiment le seul acteur pour gérer ceux qui relèvent encore de l'obligation scolaire avant 14 ans.* » CHRS. En outre, il existe peu de dispositifs pour des jeunes ne désirant pas retourner en formation initiale.

Les dispositifs tels que la MLDS ou les PSAD semblent assez souvent méconnus des familles mais également des réseaux d'insertion professionnelle. La question de la visibilité des actions et des partenariats est une donnée qui revient régulièrement, en particulier pour les structures de raccrochage et d'insertion professionnelle : « *Il existe selon moi trop de plateformes de repérage - les utilisateurs s'y perdent un peu. Une seule plateforme centralisant l'ensemble des demandes serait peut-être plus lisible* ». Structure de raccrochage scolaire

Enfin, la question de l'âge des décrocheurs questionne les acteurs. Ceux-ci déclarent, en effet, rencontrer des décrocheurs de plus en plus jeunes sans pour autant observer d'adaptation dans les prises en charge.

Conclusion et perspectives

I. Synthèse des atouts, difficultés et pistes d'amélioration des acteurs de la LDS

La méthode AFOM (Atouts, faiblesses, opportunités, menaces) ou SWOT (Strengths, weaknesses, opportunities, threats) permet ici de faire une présentation synthétique des principaux atouts et difficultés exprimés par les acteurs interrogés dans les 4 champs de la LDS : prévention, détection, orientation, accompagnement et dans les dimensions transversales (organisation interne, coordination externe, intervention auprès des jeunes).



Principales pistes d'amélioration à court terme

| | |
|-------------------------------------|--|
| Renforcer les partenariats : | Coopération / coordination Connaissance mutuelle et pour plusieurs acteurs, reconnaissance de leur rôle dans la LDS |
| Renforcer la prévention | Travail en amont, avec les équipes éducatives pour mieux repérer et être plus réactif |
| Information / communication | Entre les partenaires de la LDS Mais aussi envers les jeunes et les familles |
| Solutions | Faire évoluer l'offre de formation, proposer de nouveaux dispositifs |
| Autres | Renforcer les compétences des professionnels (sensibilisation, formation) |

II. Intérêts et limites de la démarche conduite dans cette étude

Le questionnaire auto-administré a été choisi afin de pouvoir interroger un maximum d'acteurs dans le temps et les moyens impartis. Étant donné la diversité des acteurs sollicités, le choix a été fait de proposer des réponses, tout en laissant de nombreuses possibilités aux répondants de s'exprimer librement. Cela a nécessité un important travail d'analyse, car les acteurs ont utilisé massivement ces espaces libres. Ces tendances conduisent à s'interroger sur la nature de l'interrogation menée et son adéquation. Le taux de réponse de 30 %, conjugué à ce matériau qualitatif incitent à penser qu'une étude basée sur des entretiens dans un premier temps, aurait été plus adaptée.

Certaines des questions élaborées par le groupe de travail se sont révélées peu informatives. C'est le cas de la sous-question du « *genre rencontré principalement* » (partie II, Avec quel public de jeunes décrocheurs travaillez-vous ?) dont les résultats n'ont pas été présentés car plus de 98 % des répondants ont sélectionné les deux genres (hommes / femmes). Par ailleurs, les exemples concrets d'actions mises en œuvre (sous-question faisant suite à « *Quelles sont vos principales missions auprès des jeunes en situation de décrochage scolaire ?* ») étaient redondants avec les autres actions précisées tout au long de la partie III. Le choix a été fait de ne pas les présenter pour une meilleure lisibilité de l'étude.

Par ailleurs, du fait d'un champ d'étude très large, tant par l'approche volontairement détaillée des activités liées à la LDS (de la prévention à l'accompagnement), que par la diversité des acteurs mobilisés sur cette problématique, le questionnaire était long et a pu paraître redondant pour les répondants. En particulier, la question des partenariats a été posée à cinq reprises, la première fois de manière générale, puis pour chaque champ de la LDS. Le nombre de partenaires cités diminue au fur et à mesure du questionnaire, sans qu'il soit possible d'attribuer un sens, entre lassitude du répondant et diminution objective. Nous voulions identifier les différents partenariats mobilisés et questionner leur variabilité à chaque étape. En réalité, il apparaît que les partenariats varient peu d'un champ de LDS à l'autre, par contre ils restent très denses. Les acteurs mobilisent l'ensemble des leviers possibles pour proposer la meilleure solution aux jeunes qu'ils accompagnent. Néanmoins, en ciblant les secteurs d'activité (médico-social, aide à l'enfance, PJJ, etc.), la question générale a permis d'identifier davantage de partenaires, certains n'ayant pas été cités spontanément dans les champs de LDS.

Cette dimension du partenariat mériterait tout particulièrement une approche qualitative afin de mieux saisir les logiques d'acteurs, même si celle-ci a été effleurée grâce aux monographies des situations de jeunes. Elles ont enrichi l'approche strictement quantitative des caractéristiques des jeunes accompagnés (abordées dans la partie II du questionnaire). Ainsi, les profils qui se distinguent sont cohérents avec ceux identifiés dans la littérature. De plus, elles constituent des illustrations concrètes de la manière dont les acteurs se coordonnent autour d'un jeune en situation de décrochage.

III. Pratiques professionnelles favorables et leviers d'actions possibles

- Des pratiques favorables déjà bien installées

Parmi les atouts soulignés par les répondants, l'approche individualisée, l'approche globale et l'interdisciplinarité sont très souvent citées. Elles apparaissent indispensables pour aboutir au raccrochage ou à l'insertion professionnelle des jeunes accompagnés, et elles concordent avec la philosophie des alliances éducatives. En effet, ce concept mis en avant par le récent rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale⁵¹ repose sur plusieurs principes centraux :

- l'individualisation : proposer à chaque élève concerné des réponses adaptées aux problèmes rencontrés, sur la base d'un diagnostic individualisé ;
- la pluralité des regards : solliciter un ensemble de partenaires internes ou externes possédant chacun un domaine d'expertise et pouvant apporter un éclairage particulier sur la situation de l'élève. L'objectif est d'aborder la situation de l'élève dans sa globalité ;
- un refus d'externalisation : la sollicitation de partenaires externes ne doit pas être synonyme d'externalisation de la prise en charge. Chaque élève se voit attribuer un référent qui maintient un lien entre l'établissement, l'élève et sa famille via des échanges réguliers ;
- un suivi formalisé : des échanges et un suivi réguliers sont assurés pour chaque élève. L'échange d'informations entre les différents acteurs est encadré par une charte de déontologie que chacun s'engage à respecter. Cette charte peut être adaptée en fonction du contexte spécifique de l'établissement ;
- la cohérence des actions : la concertation des différents acteurs doit permettre d'assurer la cohérence des réponses apportées, sans segmentation entre les dimensions pédagogiques et éducatives.

Le refus d'externalisation a été peu souligné par les répondants. Le principe de référent pourrait être systématisé, ou si c'est déjà le cas, rendu plus visible et valorisé. Il avait par ailleurs été souligné comme facteur de réussite du raccrochage dans une étude récente sur l'ancrage scolaire⁵².

En revanche, de nombreux acteurs ont souligné la nécessité de formaliser davantage. Pour les uns, cette formalisation devrait être axée sur l'accompagnement du jeune, pour les autres, sur les outils ou encore les partenariats. Elle peut contribuer à améliorer la circulation et le partage d'information tant en interne qu'avec les partenaires. Plusieurs acteurs ont d'ailleurs souligné la nécessité de partager davantage les informations sur les situations et le devenir des jeunes. Enfin, si le contexte partenarial semble déjà favorable à une bonne cohérence des actions, des progrès sont possibles compte tenu des difficultés pour certains répondants, d'identifier les acteurs mobilisés dans la lutte contre le décrochage scolaire, en particulier ceux les plus éloignés *a priori* de cette problématique (par exemple dans le secteur de la PJJ, de la protection de l'enfance). Plus globalement, le travail d'état des lieux réalisé dans le cadre de cette étude souligne le nombre important d'acteurs gravitant autour de la problématique du décrochage scolaire, et la nécessité d'améliorer la visibilité des acteurs en présence et de leurs complémentarités.

Un autre atout a été souligné à plusieurs reprises et mériterait d'être renforcé : la démarche participative, à savoir une implication active du jeune dans son projet paraît incontournable pour qu'il ait toutes les chances de le voir aboutir comme cela a été rappelé dans la conférence « *Décrochage scolaire : comprendre pour agir / Conf'Act du 17 déc. 2013* ».

Parmi les facteurs de prévention, voire de protection contre le décrochage scolaire, les acteurs de la santé soulignent « *le rôle des compétences psychosociales et particulièrement celui de la confiance en soi des élèves* ». Plusieurs acteurs travaillent déjà sur ces dimensions avec les jeunes dont les MLDS, les missions locales, les structures éducatives innovantes, ainsi que les MDA qui pourraient être davantage associées à la LDS. Ils ajoutent : « *la prise en compte de l'environnement psychosocial est fondamentale [...] il s'agit également de*

donner du sens aux apprentissages ». [...] « *Ce qui prévient le décrochage, ce sont avant tout : la qualité des relations interpersonnelles, la bienveillance et la prise en compte de la personne dans sa globalité* »⁵³.

Enfin, les acteurs extérieurs à l'Éducation nationale soulignent comme atout le fait d'offrir un accueil neutre, « hors les murs ». Les espaces d'accueil hors les murs ont été jugés très positifs par le Céreq⁵⁴. Cependant, 2 ans après le décrochage, le retour ou le maintien en formation et l'obtention d'un diplôme restent très limités. Ce qui renvoie à la nécessité d'agir sur le fonctionnement des établissements scolaires eux-mêmes.

- **Rôle central de l'école à renforcer : de la prévention du décrochage à l'ancrage scolaire**

La formation des enseignants au repérage des signes de décrochage, un levier majeur

La nécessité de renforcer la formation des enseignants figure parmi les principaux axes d'amélioration identifiés par les acteurs eux-mêmes. Un récent rapport d'évaluation de la politique de lutte contre le décrochage scolaire⁵⁵ soulignait déjà ce point comme un levier majeur, de même que l'IGEN⁵¹. Les acteurs de la région souhaitent également renforcer les liens avec les équipes éducatives afin de travailler le plus en amont possible avec les jeunes susceptibles de décrocher.

Faire évoluer les pratiques éducatives pour créer un climat favorable à l'ancrage scolaire

Au-delà du repérage des signaux d'alerte témoignant d'un risque de décrochage scolaire, les recommandations de l'évaluation partenariale s'orientent aussi sur une évolution des pratiques éducatives pour favoriser l'ancrage des élèves. Les pratiques innovantes se développent, les expérimentations se multiplient, portant sur le climat scolaire, le bien-être à l'école, sachant qu'il a été démontré le rôle primordial de cet élément tant comme facteur de protection lorsqu'il est bienveillant, que comme facteur de risque dans le cas contraire.

En 2012, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a initié une recherche-action originale pour recueillir des données relatives aux conditions favorables à l'ancrage scolaire, la persévérance scolaire dans quelques établissements volontaires⁵². L'enjeu consiste à travailler dans les différents champs sur les articulations et les cohérences entre les apprentissages, la construction personnelle et le vivre-ensemble de manière à ce que la présence et le parcours de l'élève dans son établissement prennent sens et soient porteurs de développement. Cette alchimie suppose une réflexion collective et partagée, y compris avec les élèves, fondée sur des conceptions et une culture commune, portée et soutenue par un pilotage aussi bien stratégique que pédagogique (synthèse en annexe 2).

Les modalités d'évaluation seraient également à réinventer, d'après les recommandations issues de l'évaluation partenariale, afin d'éviter les notes sanction, susceptibles de renforcer les élèves décrocheurs dans leur posture de « mauvais ». D'autres évolutions seraient bénéfiques, telles que le renforcement de l'autonomie des élèves, l'évaluation par les pairs. La conférence nationale sur l'évaluation des élèves a abouti à plusieurs recommandations dont une communication spécifique et adaptée à la diversité des familles concernant les méthodes et les critères utilisés. En outre, il apparaît judicieux de s'appuyer sur les ressources locales que constituent les représentants de parents d'élèves et les associations de parents, mais aussi sur le milieu associatif concerné.

Renforcer le lien entre l'école et les parents

Du fait même du questionnaire qui n'a pas abordé explicitement la place des parents, l'implication des familles n'a été que rarement mentionnée mais est reconnue comme un facteur indispensable. Cependant, les parents n'ont été que très rarement mentionnés spontanément par les répondants, ce qui laisse penser que le lien avec les acteurs de la LDS, principalement l'établissement scolaire mais pas uniquement, est à renforcer. En effet, de nombreux auteurs s'accordent sur le rôle central des parents et sur la nécessité de les associer pleinement

dans le projet d'accompagnement du jeune. Ainsi, pour Jean Lambret^k, « faire de la prévention c'est favoriser l'accrochage scolaire. Et le moyen d'y parvenir est de replacer les parents au centre de l'éducation de leur enfant, dans un principe de co-éducation, en renforçant le rôle des familles dans l'école et dans le système éducatif. Pour développer cette co-éducation, il est nécessaire de restaurer la confiance entre les adultes qui y participent, parents et équipe éducatives et de trouver les moyens pour qu'ils croisent leurs savoirs et leurs compétences afin de coopérer »⁵⁶.

La « *mallette des parents* » en classe de 6^e, expérimentation portée par le rectorat de Créteil, visait à lutter contre le décrochage scolaire et les violences à l'école, grâce à la consolidation du lien entre le collège et les parents d'élèves volontaires. Cette expérimentation a consisté en la mise en place de trois réunions-débats, réunissant des parents d'élèves de sixième et des acteurs du collège, axées sur l'aide que les parents peuvent apporter aux enfants, les relations avec le collège et la compréhension de son fonctionnement. L'évaluation a démontré un surcroît d'implication des parents auprès de l'institution scolaire et une plus forte implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Ce surcroît d'implication s'est également traduit par une amélioration très sensible du comportement des enfants : une diminution de l'absentéisme, du nombre d'exclusions temporaires et d'avertissements en conseils de classe, une plus grande fréquence des distinctions lors des conseils de classe (félicitations, encouragements...) ⁵⁷.

Autre exemple, le chantier « *En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir* » a été lancé en 2009^l face au constat d'une reconduction – voire d'une aggravation – des inégalités d'accès à la réussite scolaire selon les origines sociales. Cet appel à projets de recherche-action, mené pendant cinq ans, a permis de mener des expérimentations dans une vingtaine de villes et de quartiers pour identifier des leviers qui renforcent le rôle des familles, surtout les plus défavorisées, dans l'école et le système éducatif, en impliquant parents, professionnels de l'éducation, chercheurs, etc. Parmi les enseignements tirés de ces expérimentations (rassemblés dans une charte disponible sur <http://www.en-associant-les-parents.org/ce-que-nous-avons-appris>), le travail par groupes de pairs parents apparaît essentiel afin de rétablir un équilibre salutaire à la coopération ; ou encore, le fait d'avoir des espaces neutres permettant de dépasser les confrontations et la dualité école / famille ⁵⁶.

- **Autres pistes d'actions**

→ **Amender, compléter les constats de l'étude en diffusant les résultats aux acteurs de la LDS**

Du fait du taux de réponse (30 %), l'étude ne porte que sur l'activité de LDS de 70 répondants. Les résultats ne sont probablement pas représentatifs mais ils constituent une première base de réflexion tant sur les éléments positifs que sur des pistes d'amélioration (synthèse ci-avant), qui mérite d'être complétée, discutée avec le plus grand nombre d'acteurs concernés.

→ **Favoriser les partages d'expériences et de pratiques pluri-professionnelles et partenariales, afin de faire connaître les acteurs et leurs champs d'intervention**

Dans la même idée, il serait opportun de favoriser les temps de rencontre et d'échanges entre professionnels des différentes institutions afin que chacun puisse se faire connaître, puisqu'il apparaît un manque de connaissance des acteurs gravitant autour de la LDS, et parfois un manque de reconnaissance de l'intervention

^k Coordinateur du collectif national « Mille et un territoires se mobilisent avec les parents pour la réussite de tous les enfants ».

^l À l'initiative de l'Inter-réseaux des professionnels du développement social urbain (Irdsu) et d'Agir tous pour la dignité (ATD) Quart Monde, rejoints par plusieurs autres réseaux associatifs, comme la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et l'association Promotion des initiatives sociales en milieux éducatifs (Prisme).

potentielle de certains dans ce domaine. La semaine de la persévérance scolaire semble être une belle opportunité, et témoigne de la volonté de l'Éducation nationale d'impliquer tous ses partenaires.

Compte tenu des contraintes de moyens et de temps soulignées par un grand nombre de répondants, il pourrait être envisagé une publication à échéance régulière, alimentée par le partage d'expériences et de pratiques, dans une approche positive. Cette publication ferait double emploi en valorisant les actions et modalités de travail porteuses de succès, en favorisant la connaissance et reconnaissance des partenaires. Par ailleurs, des statistiques pourraient être ponctuellement publiées pour mettre en avant l'ampleur et de l'évolution du phénomène en Bourgogne, ou Bourgogne Franche-Comté compte tenu de la fusion des régions.

IV. Des besoins relevés en région cohérents avec le plan d'action national

Le plan de lutte contre le décrochage scolaire comprend trois axes clés : la mobilisation de tous contre le décrochage, le renforcement de la prévention, une nouvelle chance pour se qualifier. Déployé depuis le début de l'année 2015, il mobilise l'ensemble du système de formation initiale et ses partenaires. Les premiers résultats sont encourageants. Alors qu'il y a cinq ans, on comptait près de 136 000 jeunes en situation de décrochage chaque année, ils sont aujourd'hui 110 000. Dans le même temps, le nombre de jeunes de 18 à 24 ans sans diplôme est passé de 620 000 à 494 000. Beaucoup de leviers ont été activés : la mobilisation des équipes éducatives dans les établissements, le développement du lien avec les familles, le partenariat qui s'est renforcé partout et à tous les niveaux (national, régional, local) pour favoriser la collaboration entre institutions, collectivité, associations et entreprises, la mise en place du droit au retour en formation, la création de nouveaux dispositifs d'accueil des jeunes en situation de décrochage sur tout le territoire national.

Ce plan inclut des mesures qui peuvent être un véritable levier pour la LDS, et certaines d'entre elles ont été soulignées comme telles par les acteurs via l'enquête régionale ou pourraient répondre aux besoins formulés :

- Organiser une semaine annuelle de la persévérance scolaire,
- Mettre en place un numéro vert d'information et de conseil pour les jeunes et les familles,
- Former les enseignants à la prévention du décrochage,
- Développer les alliances éducatives,
- Renforcer le lien avec les parents,
- Expérimenter le parcours aménagé de formation initiale,
- Renforcer les PSAD,
- Mettre en œuvre le droit au retour en formation.

Annexes

1. Questionnaire passé du 15 mai au 5 juin 2016
2. Synthèse de la recherche-action faite par la MAAF/DGER sur l'ancrage
3. Siglaire
4. Bibliographie



La lutte contre le décrochage scolaire : questionnaire dédié aux structures et aux professionnels

Le décrochage scolaire constitue à la fois un enjeu humain (non valorisation des talents, préjudice psychologique...), social et économique majeur (compétitivité du pays, coûts importants pour la société...).

Une étude de la Plate-forme d'observation sociale et sanitaire est en cours, afin d'identifier les réponses apportées en région aux jeunes en situation de décrochage. Merci de consacrer un petit temps à ce questionnaire (15 à 20 minutes), qui vise à comprendre le rôle de chacun des acteurs impliqués et les coordinations existantes. Votre réponse est attendue avant le 31 mai.

Vous pouvez aussi le remplir en ligne à l'adresse suivante : bit.ly/Lutte-decrochage-brg

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'Observatoire régional de la santé (ORS) au 08.80.65.08.10 ou par mail : contact@orsbfc.org

I - Votre structure

- Nom de votre établissement/structure :
 - Lieux d'implantation :
 - Organisme de tutelle :
 - Fonction de la personne remplissant le questionnaire :
 - Précisez l'intitulé des principales missions de votre structure :
-
-
-
- Zone d'intervention de votre structure :
 - Régionale Départementale
 - Précisez : Côte-d'Or Nièvre Saône-et-Loire Yonne
 - Locale, précisez :

II - Le rôle de votre structure dans la lutte contre le décrochage scolaire Avec quel public de jeunes décrocheurs travaillez-vous ?

- Rencontrez-vous principalement...
 - Des hommes
 - Des femmes

Le genre rencontré principalement résulte-t-il du contexte ou est en lien avec vos missions ?
- Des personnes de moins de 16 ans en difficultés scolaires n'ayant pas encore décroché (ex : exclusions répétitives, absentéisme fréquent...)

Annexe 1 : Questionnaire

- Des personnes de moins de 16 ans ayant décroché du système scolaire (formation initiale, apprentissage...)
- Des personnes de 16 à 25 ans ayant décroché du système scolaire (formation initiale, apprentissage...)
- Des personnes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle

- Quelles sont les principales difficultés rencontrées par le public ?
 - Précarité familiale
 - Précarité économique
 - Milieu géographique rural
 - Fragilités culturelles
 - Fragilités psychologiques
 - Autre, précisez :

Parmi celles que vous avez sélectionnées, explicitiez brièvement les deux types de difficultés rencontrés le plus fréquemment :

- Quel(s) profil(s) de décrocheurs rencontrez-vous principalement ?
 - Exclusions temporaires ou définitives d'un établissement scolaire ou centre de formation (apprentissage...)
 - Abandons de scolarité
 - Jeunes étrangers nouvellement arrivés en France en voie d'orientation
 - Autre, précisez :

- Le rôle de votre structure au sein de la lutte contre le décrochage vous semble-t-il clairement défini ?
 - Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, pas vraiment Non, pas du tout
 - Précisez :

- Quelles sont vos principales missions auprès des jeunes en situation de décrochage scolaire ?
 - Conseil, diffusion d'information concernant l'orientation et le décrochage scolaire
 - Suivi et accompagnement du projet d'insertion sociale et professionnelle des jeunes
 - Suivi et accompagnement du projet de re-scolarisation des jeunes
 - Approche globale d'accompagnement et de suivi

Vous pouvez donner des exemples concrets d'actions mises en oeuvre :

| Atouts | Difficultés/contraintes |
|--|-------------------------|
| - L'organisation et la coordination interne | |
| - L'organisation et la coordination externe (avec vos partenaires) | |
| - L'intervention auprès des jeunes en décrochage | |

Quelles sont vos pistes d'amélioration à court terme ?

Partenariats

- Travaillez-vous avec des partenaires/professionnels pour mener à bien vos missions ?
 Oui Non

Si oui, lesquels ?

| Indiquez le nom des structures partenaires ainsi que le type de partenariat | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Structures médico-sociales (ex : CRPS, maisons des adolescents...) | |
| <input type="checkbox"/> Aide sociale à l'enfance | |
| <input type="checkbox"/> Education Nationale (ex : établissement, MLDS, CIO...) | |
| <input type="checkbox"/> Protection Judiciaire de la Jeunesse (PIJ) | |
| <input type="checkbox"/> Région, département (ex : CCI, chambre des métiers et de l'artisanat...) | |
| <input type="checkbox"/> Centre de formation | |
| <input type="checkbox"/> Associations | |
| <input type="checkbox"/> Autre | |

III - Parmi les missions déclinées ci-dessous en rapport avec la lutte contre le décrochage scolaire à laquelle (auxquelles) participez-vous ?

1. Prévention du décrochage scolaire

- Vous participez à cette mission : Oui Non (passez à la mission 2)
- Quel est votre type d'action dans ce domaine ?
 - Animations collectives de prévention autour de la thématique du décrochage scolaire
 Précisez :
 - Accompagnement individuel de prévention autour de la thématique du décrochage scolaire
 Précisez :
 - Diffusion d'information sur l'orientation scolaire.
 Précisez :

- Diffusion d'information sur l'insertion sociale et professionnelle

Précisez :

- Autre, précisez :

- Avec quels organismes/partenaires/dispositifs travaillez-vous afin de mener à bien cette mission ?
 Sur quoi porte ce partenariat, est-il formelisé, ponctuel ? Fait-il l'objet d'une convention ?

- Dans la mission de prévention du décrochage scolaire, précisez quels sont :

- les atouts de votre structure :

- ainsi que vos points à améliorer :

2. Détection des jeunes en situation de décrochage scolaire

- Vous participez à cette mission : Oui Non (passez à la mission 3)
- Grâce à quel(s) moyen(s) (acteur, outil, dispositif) détectez-vous les jeunes en situation de décrochage scolaire ?
 - Grâce à l'un de vos partenaires (ex : éducation nationale, établissement médico-social, PIJ...)
 - Grâce à un entretien de situation avec les jeunes réalisé par votre structure :
 Si oui, sur quels critères proposez-vous un entretien au jeune ?

- Autre, précisez :

- Avec quels organismes/partenaires/dispositifs travaillez-vous afin de mener à bien cette mission ?
 Sur quoi porte ce partenariat, est-il formelisé, ponctuel ? Fait-il l'objet d'une convention ?

- Dans la mission de prévention du décrochage scolaire, précisez quels sont :

- les atouts de votre structure :

- ainsi que vos points à améliorer :

3. Orientation des jeunes en situation de décrochage scolaire

- Vous participez à cette mission : Oui Non (passez à la mission 4)
- Vers qui orientez-vous les jeunes en décrochage ?
 - de moins de 16 ans :

- CIO (Centre d'Information et d'Orientation)
- CRU (Centre Régional d'Information Jeunesse)
- PSAD (Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs)
- Réseau FOCUALE
- Direction des services de département de l'Éducation nationale
- Autre, précisez :

- de 16 à 25 ans :

- Mission locale
- CRU
- Plateforme de la vie universitaire
- Réseau FOCUJALE
- AGEFIPH
- CIO
- Pôle emploi
- Centre de formation
- Maison départementale du handicap
- Autre, précisez :

- Avec quels organismes/partenaires/dispositifs travaillez-vous afin de mener à bien cette mission ?
Sur quel porte ce partenariat, est-il formalisé, ponctuel ? Fait-il l'objet d'une convention ?

- Dans la mission de prévention du décrochage scolaire, précisez quels sont :

- les atouts de votre structure :
- ainsi que vos points à améliorer :

4. Accompagnement du jeune en situation de décrochage scolaire

- Vous participez à cette mission : Oui Non
- Quel est votre type d'action dans ce domaine ?

- Accueil, écoute, information :
- Permanence physique et/ou téléphonique
 - Vous ne participez pas à ce type d'action
 - Conseil, soutien aux jeunes et/ou famille
 - Autre, précisez :

Évaluation des situations :

- Bilan de compétence auprès des jeunes
- Entretien de situation auprès des jeunes et/ou familles
- Vous ne participez pas à ce type d'action
- Autre, précisez :

Accompagnement éducatif et social :

- Suivi éducatif et scolaire
- Aide aux devoirs
- Aide à la recherche d'un nouvel établissement scolaire
- Aide à la recherche d'un centre de formation
- Aide à la recherche d'une alternative à la formation traditionnelle
- Vous ne participez pas à ce type d'action
- Autre, précisez :

Accompagnement à l'insertion professionnelle :

- Aide rédactionnelle (ex. : avelier écriture : lettre de motivation et curriculum vitae)
- Aide à la recherche de stage
- Aide à la recherche de formation
- Aide à la recherche d'emploi
- Vous ne participez pas à ce type d'action
- Autre, précisez :

Autre, précisez :

- Avec quels organismes/partenaires/dispositifs travaillez-vous afin de mener à bien cette mission ?
Sur quel porte ce partenariat, est-il formalisé, ponctuel ? Fait-il l'objet d'une convention ?

- Dans la mission d'accompagnement des jeunes, précisez quels sont :

- les atouts de votre structure :
- ainsi que vos points à améliorer :

Monographie

- Décrivez une situation individuelle récente ou non, éclairant vos actions dans l'approche de la lutte contre le décrochage scolaire :

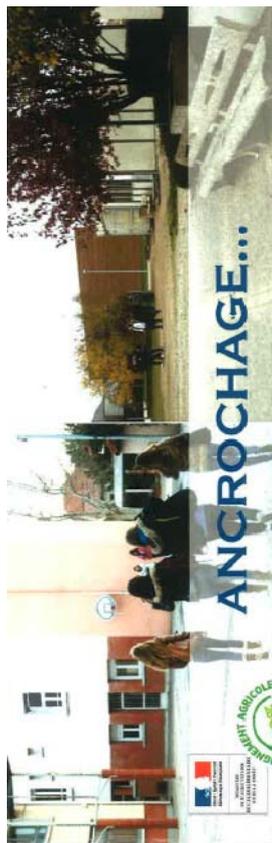
- Avez-vous des remarques concernant la problématique du décrochage scolaire, de son évolution récente et de sa prise en charge ?

Nous vous remercions pour votre participation !

Merci de renvoyer ce questionnaire à l'adresse suivante :
Observatoire régional de la santé de Bourgogne Franche-Comté
La Diapason - 2 place des savoirs - 21000 DIJON

Retrouvez les résultats de cette enquête prochainement sur : <http://www.orisbfc.org/>
<http://bourgogne-franche-comte.droisgs.gouv.fr/>
et <http://lebanite-bourgogne.org>

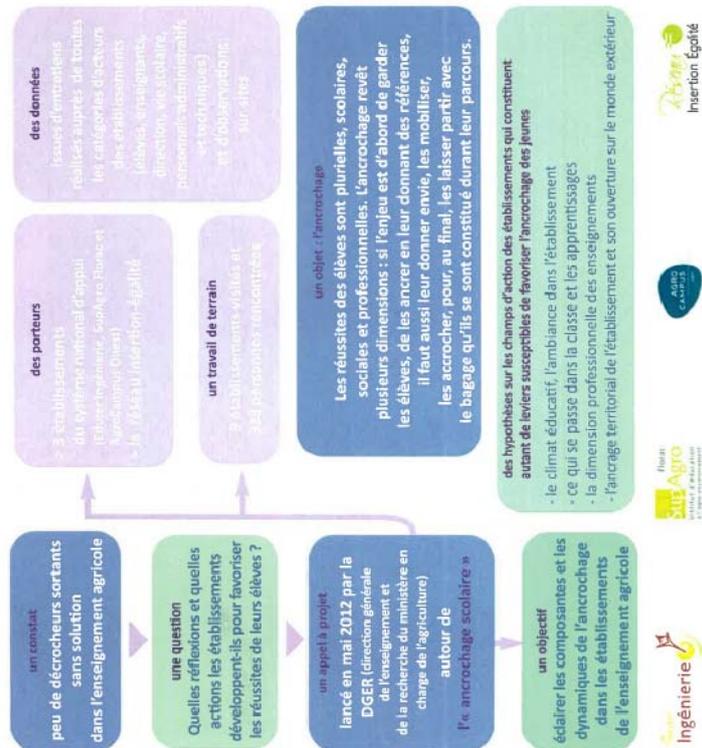
Annexe 2 : Synthèse des résultats de la recherche action sur l'ancrochage scolaire



Mai 2014

Et chez vous, qu'est-ce qui donne envie aux jeunes de rester ?

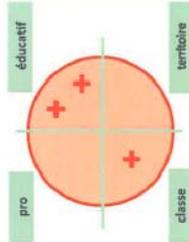
Comprendre les dynamiques de l'ancrochage
Une recherche-action dans les établissements de l'enseignement agricole



Les questions en tension dans les établissements visités

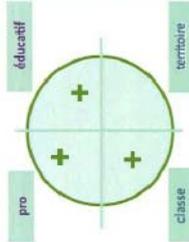
Dans les champs liés au professionnel, à la classe et aux apprentissages, à l'éducatif et au territoire, les trois objets, socialisation, autonomisation et apprentissages, peuvent être vraiment travaillés (+++) pour ancrer, plus (++) ou moins travaillés (+) ou très peu, voire pas travaillés.

Socialisation
lien avec les autres - vivre ensemble
appropriation des normes et valeurs de la société

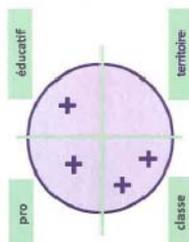


L'accompagnement de la personne-élève, sa prise en charge psychosociale, restent un savoir-faire quasiment traditionnel dans les établissements de l'EA, à la plus grande surprise des bénéficiaires qui ne s'attendaient pas à trouver des relations interpersonnelles aussi qualitatives, basées sur la confiance, la disponibilité et l'écoute. La réflexion sur le vivre ensemble, la citoyenneté, est peu construite à partir des temps en milieu professionnel ou des projets en lien avec le territoire. Reste à savoir comment cette construction de la personne s'articule avec celle de l'apprentissage. L'ancrage social des élèves dans l'établissement ne les amène pas nécessairement à se mettre au travail ni à s'ancrer dans les apprentissages et la formation.

Autonomisation
construction personnelle, développement identitaire
créativité, engagement, implication



Apprentissages
construction d'un capital de savoirs et de compétences



Et alors, qu'est-ce qui les fait rester ?

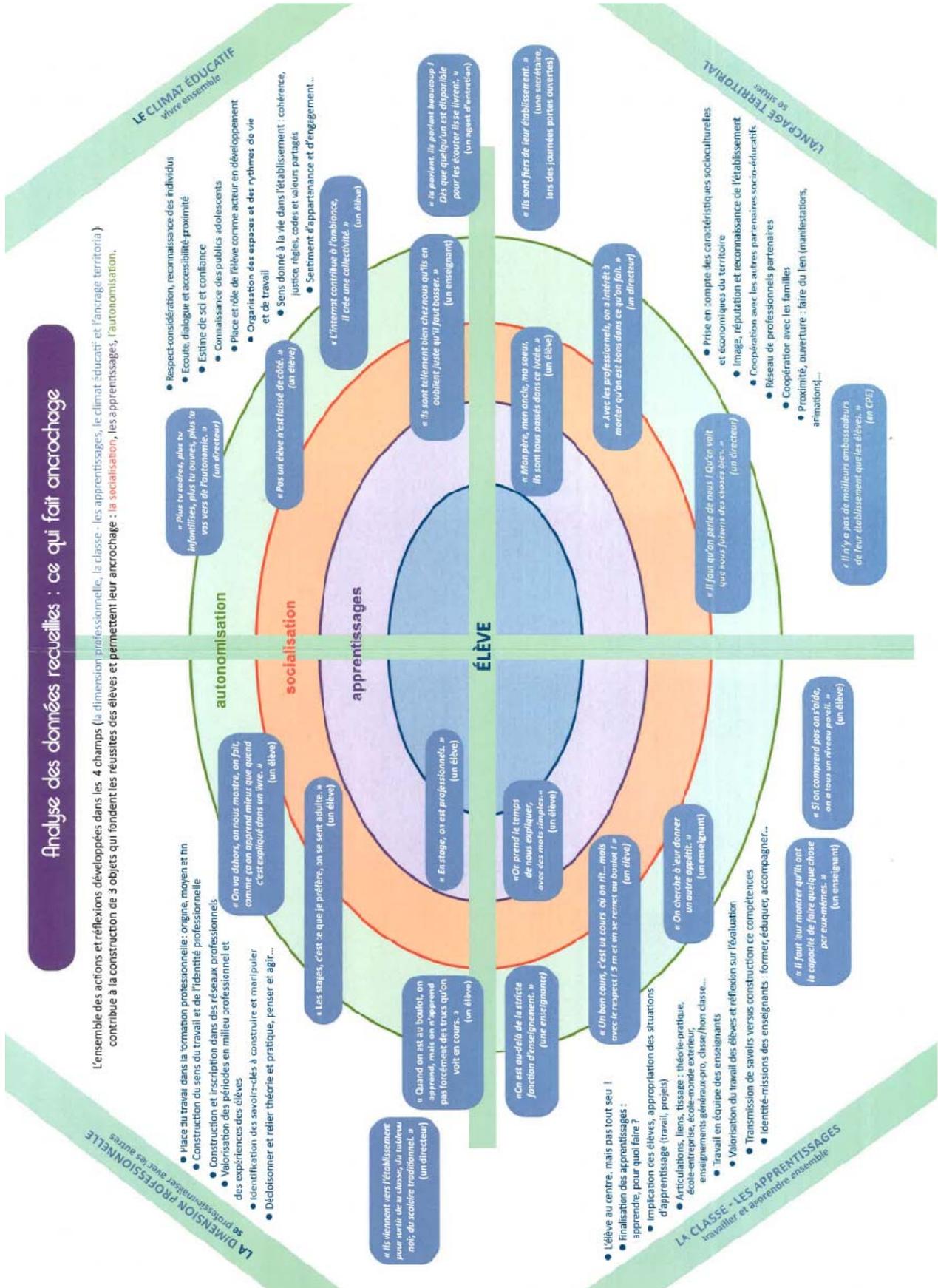
Lieu partagé de vie et de travail, l'établissement est une organisation dont le rôle est de créer les conditions favorables aux apprentissages et à la construction identitaire, tant sociale que professionnelle, des élèves qu'elle accueille. Si la structure de petite échelle des établissements, marqueur identitaire fort du système éducatif agricole, reste une condition favorable de l'ancrage, elle n'est désormais plus suffisante, au vu de l'évolution des publics accueillis. Tout l'enjeu consiste à travailler dans les différents champs sur les articulations et les cohérences entre les apprentissages, la construction personnelle et le vivre ensemble, de manière à ce que la présence et le parcours de l'élève dans son établissement prennent sens et soient porteurs de développement. Cette alchimie suppose une réflexion collective et partagée, y compris avec les élèves, fondée sur des conceptions et une culture commune, portée et soutenue par un pilotage aussi bien stratégique que pédagogique. Il est frappant de voir les effets de symétries entre les adultes et les élèves, les deux groupes fonctionnant souvent en miroir.

Les élèves sont responsabilisés de fait dans le milieu professionnel. Dans les établissements, il s'agit à la fois de les rendre autonomes en leur laissant des choix, des marges de liberté et d'initiative et de leur donner des cadres pour les aider à grandir. Tout en réclamant des limites et des repères posés et cohérents, les élèves déconcentrent souvent l'infantilisation dont ils font l'objet, en décalage avec ce qu'ils peuvent vivre en-dehors de l'école et avec leurs attentes. Ils interrogent ainsi la place et le statut qui leur sont donnés. Une réflexion sur la façon de les rendre davantage acteurs de leurs parcours est à conduire.

Contact : estelle.veuilleux@edecagri.fr
Crédit photos : L. Aubinet-Ventier

Analyse des données recueillies : ce qui fait ancrage

L'ensemble des actions et réflexions développées dans les 4 champs (la dimension professionnelle, la classe - les apprentissages, le climat éducatif et l'anravage territorial) contribue à la construction de 3 objets qui fondent les réussites des élèves et permettent leur ancrage : la socialisation, les apprentissages, l'autonomisation.



Annexe 3 : Siglaire

ABPE : Association beaunoise de protection de l'enfance

Agefiph : Association chargée de gérer le fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Anpaa : Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie

ARS : Agence régionale de santé

ASE : Aide sociale à l'enfance

Assor : Association régionale des missions locales de Bourgogne

BEP : Brevet d'études professionnelles

CAF : Caisse d'allocations familiales

Cap Emploi : Réseau national d'organismes de placement spécialisés au service des personnes handicapées

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle

Casa : Centre d'Accueil et de Soins pour Adolescents

CATTP : Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

CCI : Chambres de commerce et d'industrie

CDI : Contrat à durée indéterminée

CEF : Centre éducatif fermé

Céreq : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Cesam : Centre de formation continue

Ceser : Conseil économique, social et environnemental régional

Cevam : Centre d'expérimentation à la vie active en Mâconnais

CFA : Centre de formation d'apprentis

CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHS : Centre hospitalier spécialisé

CHU : Centre hospitalier universitaire

Cifa : Centre interprofessionnel de formations d'apprentis

Cilef : Centre d'information local sur l'emploi et la formation d'Autun

CIO : Centre d'information et d'orientation

Civis : Contrat d'insertion dans la vie sociale

CMA : Chambre de métiers et de l'artisanat

CMP : Centre médico-psychologique

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

CMS : Centre médico-social

Cned : Centre national d'enseignement à distance

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CPE : Conseiller principal d'éducation

CPEY : Comité de protection de l'enfance de l'Yonne

Cren : Centre de recherche en éducation de l'Université de Nantes

Cress : Chambre régionale des entreprises d'économie sociale et solidaire

Crij : Centre régional d'Information Jeunesse de Bourgogne

Csapa : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

DAQ : Dispositif d'accès à la qualification

DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

Directe : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

DTPJJ : Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

E2C : École de la 2^e chance

EPE : Établissement de placement éducatif

Épide : Établissement pour l'insertion dans l'emploi

EPLÉ : Établissement public local d'enseignement

Erea : Établissement régional d'enseignement adapté

Esat : Établissement et service d'aide par le travail

Escapad : Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense

FJT : Foyer pour jeunes travailleurs

FOQUALE : Formation qualification emploi

FRPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

GPDS : Groupe de prévention du décrochage scolaire

Greta : Organisme national de formation des adultes

Idef : Institut départemental enfance famille

Ifpa : Institut formation promotion des adultes

IME : Institut médico-éducatif

Infa : Institut national de formation et d'application

Inpacte : Institut polyvalent d'actions éducatives

Iredu : Institut de recherche sur l'économie de l'éducation

Ireps : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

Irfa : Institut régional formation adultes

Irtess : Institut régional supérieur du travail éducatif et social

Itep : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique

LDS : Lutte contre le décrochage scolaire

Legta : Lycée d'enseignement général et technologique agricole

LNC : Lycée de la nouvelle chance

LP : Lycée professionnel

LPA : Lycée professionnel agricole

Lutilea : Lutte contre l'illettrisme, l'exclusion et l'analphabétisme

MDA : Maison des adolescents

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

MFR : Maison familiale et rurale

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

Morea : Module de représentation à l'examen par alternance

ORS BFC : Observatoire régional de la santé Bourgogne Franche-Comté

PAQ : Plate-forme d'accompagnement à la qualification

Pep : Pupilles de l'enseignement public

Pfoss : Plate-forme de l'observation sociale et sanitaire

PPRE : Programme personnalisé de réussite éducative

PRE : Programme de réussite éducative

PSAD : Plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs

RIO : Répertoire d'information et d'orientation

SAIO : Service académique d'information et d'orientation

SAIP : Service d'accompagnement à l'insertion professionnelle

Saje : Service d'accueil de jour éducatif

Sdit : Service départemental d'intervenants en toxicomanie

Segpa : Section d'enseignement général et professionnel adapté

Sermo : Service de milieu ouvert

Sessad : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation

SIEI : Système interministériel d'échange d'informations

SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SRE : Structure de retour à l'école

UEAJ : Unité éducative d'activités de jour

UEHC : Unité éducative d'hébergement collectif

UEHDR : Unité éducative d'hébergement diversifié renforcé

UEMO : Unité éducative de milieu ouvert

Annexe 4 : Bibliographie

- ¹ Thibert R. (2013). Le décrochage scolaire : diversité des approches, diversités des dispositifs. Dossier d'actualité Veille et Analyses IFÉ, n°84, mai. Lyon : ENS de Lyon. <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=84&lang=fr>
- ² COMMISSION EUROPÉENNE, COMMUNICATION DE LA COMMISSION, EUROPE 2020. (2010). Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive, 3.3..
- ³ Baillon R. (1997). Les difficultés des lycées vues à travers les transgressions. In CHARLOT B., et Emin J.C., Violence à l'école. État de savoirs, Paris, Armand Colin. Coll. Enseigner.
- ⁴ Castel R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation Cahiers de recherche sociologique, Numéro 22, p. 11-27.
- ⁵ Coulon A. (1993). Ethnométhodologie et éducation, Paris : PUF.
- ⁶ Rochex J.-Y. (1995). Le sens de l'expérience scolaire. Paris : PUF.
- ⁷ Bourdieu P, Champagne P. (1992). Les exclus de l'intérieur. Actes de la recherche en sciences sociales Volume 91 Numéro 1 pp. 71-75.
- ⁸ Guigue M. (1998). « Le décrochage scolaire ». Dans M.-C. Bloch et B. Gerde (dir.), Les lycéens décrocheurs (pp. 25-38). Lyon : Chroniques sociales.
- ⁹ Gilles J-L, Potvin P, Tièche Christinat C. (dir.) (2012). Les alliances éducatives pour lutter contre Le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang.
- ¹⁰ Lafontaine D, Crahay M. (2004). « Échec et décrochage scolaires en Communauté française de Belgique », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 35, 55-66.
- ¹¹ Crahay M. (2004). Peut-on conclure à propos des effets du redoublement ? *Revue française de pédagogie* No. 148, Évaluer et comprendre les effets des pratiques pédagogiques, pp. 11-23.
- ¹² Glasman D, Oeuvarard F. (dir.) (2011). *La déscolarisation* [2004]. Paris : La Dispute.
- ¹³ Rosenthal R, Jacobson LF, Audebert S, Rickards Y. (1968). Paris: Casterman, Pygmalion à l'école-L'attente du maître et le développement intellectuel des élèves, trad 1971.
- ¹⁴ Bryk AS, Thum YM (1989). The effects of high school organization on dropping out: An exploratory investigation - *American Educational research journal*, - aer.sagepub.com
- ¹⁵ Rumberger RW (1995). Dropping out of middle school : A multilevel analysis of students and schools - *American educational Research journal*, - aer.sagepub.com
- ¹⁶ Kakpo S. (2009). Travail hors la classe: familles populaires, familles hyperpartenaires - Diversité, Ville-Ecole-Intégration,
- ¹⁷ Glasman D, Besson L. (2004). Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école. Paris: Haut Conseil de l'Evaluation de l'Ecole.
- ¹⁸ Epstein JL. (1990). « School and family connections: Theory, research, and implications for integrating sociologies of education and family », *Marriage and Family Review*, vol. 15, n° 1-2, p. 99-126.
- ¹⁹ Fortin L, Marcotte D, Potvin P, Royer É, Joly J. (2006). « Typology of Students at Risk of Dropping Out of School : Description by Personal, Family and School Factors », *European Journal of Psychology of Education*, vol. XXI, n° 4, p. 363-383.
- ²⁰ Potvin P, Deslandes R, Beaulieu P, Marcotte D, Fortin Laurier, Royer Égide, Leclerc D. (1999). Risque d'abandon scolaire, style parental et participation parentale au suivi scolaire *Canadian Journal of Education / Revue canadienne de l'éducation* Vol. 24, No. 4, pp. 441-453.

-
- ²¹ Janosz M. (2000). « L'abandon scolaire chez les adolescents : Perspective nord-américaine ». *Ville-école-intégration Enjeux*, n° 122, septembre, p. 105–127. En ligne : <http://www2.cndp.fr/revueVEI/122/10512711.pdf>
- ²² Janosz M, Le Blanc M, Boulerice B, Tremblay Richard E. (2000). Predicting different types of school dropouts: A typological approach with two longitudinal samples.
- ²³ Jimerson SR, Egeland B, Sroufe LA, Carlson B. (2000). « A prospective longitudinal study of high school dropouts : examining multiple predictors across development », *Journal of School Psychology*, vol. 38, n° 6, p. 525-549.
- ²⁴ Marcotte G. (2006). L'illusion d'incompétence et les facteurs associés chez l'élève du primaire Dans *Revue française de pédagogie /2* (n° 155).
- ²⁵ Battin-Pearson S, Newcomb MD, Abbott RD, Hill KG, Catalano RF, Hawkins JD. (2000). « Predictors of early high school dropout: A test of five theories », *Journal of Educational Psychology*, 92, p. 568-582.
- ²⁶ Lagrange H. (2001). De l'affrontement à l'esquive. Violences, délinquances et usages de drogues. La Découverte. Paris; 300 p.
- ²⁷ Blaya C. (2010a). *Décrochages scolaires : L'école en difficulté*. Bruxelles : De Boeck.
- ²⁸ Blaya Ca. (2010b). « Décrochage scolaire : Parents coupables, parents décrocheurs ? ». *Informations sociales*, n° 161, p. 46-54.
- ²⁹ Debarbieux E. (dir), (2002). *L'oppression quotidienne, enquêtes sur une délinquance des mineurs*, Paris, La Documentation française.
- ³⁰ Blaya C, Hayden C. (2003). *Constructions sociales des absentéismes et des décrochages scolaires en France et en Angleterre*. Bordeaux : Laboratoire de recherches sociales en éducation et formation (LARSEF). En ligne : <http://cisad.adc.educat...ments/Blaya_complet.pdf>.
- ³¹ Dardier A, Laïb N, Robert-Bobée I. (2013). *Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?* In: France, portrait social - Insee Références.
- ³² Kronick RF, Hargis CH. (1990). *Who drops out and why — And the recommended action*. Springfield, IL: Charles C. Thomas.
- ³³ Bernard PY, Michaut C. (2014). « Marre de l'école » : les motifs de décrochage scolaire. Mars, 9p. Report No.: 17.
- ³⁴ Blaya C. (2012). « Les priorités de l'action publique ». *Les cahiers pédagogiques*, n° 496, mars, p. 50.
- ³⁵ Thibert R. (2012). « Pédagogie + Numérique = Apprentissages 2.0 ». Dossier d'actualité Veille et Analyses, n°79, novembre. En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=79&lang=fr>
- ³⁶ Feyfant A. (2012). *Enseignement primaire : Les élèves à risque (de décrochage)*. Dossier d'actualité Veille et Analyses IFÉ, n° 80, décembre. Lyon : ENS de Lyon.
- ³⁷ De Saint Denis É. (2012). « Une politique sans ambition ». *Les cahiers pédagogiques*, n° 496, p. 51-54.
- ³⁸ De Saint-Denis E, Haeri O. (2012). *Évaluer le raccrochage scolaire à partir des indicateurs quantitatifs : une nécessité ou un prisme ?* In RECIFES 4520 (Université d'Artois) - Crise, école, terrains sensibles, CREF, ED 139 (Université Paris Ouest Nanterre La Défense).
- ³⁹ Balas G. (2012). *Lutter contre le décrochage scolaire : Vers une nouvelle action publique régionale*. Paris : Fondation Jean Jaurès.
- ⁴⁰ Potvin P, Pinard R. (2012). « Deux grandes approches au Québec en prévention du décrochage scolaire : l'approche scolaire et l'approche communautaire ». In Gilles JL, Potvin P, Tièche Christinat C (dir.). *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*. Berne : Peter Lang, p. 129-147.

-
- ⁴¹ Lessard A, Poirier M, Fortin L. (2012). « La gestion de classe : une alliance entre l'enseignant et l'élève ». In Gilles J-L, Potvin P, Tièche Christinat C. (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 83-108.
- ⁴² Esterlé M. (2012). « La relation parents école ». In Loannides Ariane & Robert Richard (dir.). Comment lutter contre le décrochage scolaire ? Paris : La ligue de l'enseignement, p. 14-18.
- ⁴³ DEPP. (2012) Sortants sans diplôme et sortants précoces – Deux estimations du faible niveau d'études des jeunes. Note d'information n°12-15.
- ⁴⁴ Bernard P-Y. (2011). Le décrochage scolaire. Paris : Presses universitaires de France
- ⁴⁵ Le Rhun B, Dubois M. (2013). Les sortants précoces et les sortants sans diplôme : deux mesures des faibles niveaux d'études. DEPP, Éducation et formations n°84.
- ⁴⁶ Boudesseul G, Caro P, Grelet Y, Minassian L, Vivent C, Monso O. (2016). Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage, France métropolitaine et Dom (données 2011). Cereq, Cren, DEPP.
- ⁴⁷ Esterle-Hedibel M. (2006). Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes. *Déviance Société*;30(1):41-65.
- ⁴⁸ Potvin P. (2015). « Décrochage scolaire : dépistage et intervention », *Les Cahiers Dynamiques* 2015/1 (n°63), p. 50-57.
- ⁴⁹ Esterle-Hedibel M. (2006). Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports des recherches récentes, *Déviance et Société*, 30,2,41-65.
- ⁵⁰ Mauss M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. PUF.
- ⁵¹ Armand A., LHERMET P. (2013). *Agir contre le décrochage scolaire, alliance éducative et approche pédagogique repensée*. 146 p.
- ⁵² Eduter. (2014). *Ancrochage scolaire. Présentation de la recherche action*, disponible sur: <http://eduter.fr/ancrochage-scolaire/>
- ⁵³ Broussouloux S, Azorin J-C, Neka M. (2016). *Prévenir le décrochage scolaire, la santé en action*, Santé publique France, pp 12-43.
- ⁵⁴ Fonds d'expérimentation jeunesse. (2013). *Décrochage scolaire, le repérage : et après ? Premiers enseignements des expérimentations FEJ. Études et synthèses n°16*.
- ⁵⁵ Weixler F, Soudoplatoff AS. (2015). *Nouveau plan de lutte contre le décrochage scolaire. Les Cahiers Dynamiques*, (1), 16-25.
- ⁵⁶ Entretien avec Landret J. propos recueillis par Quérue N. « Renforcer le rôle des familles dans l'école et le système éducatif » dans *Prévenir le décrochage scolaire, la santé en action*, Santé publique France, pp 12-43.
- ⁵⁷ Avvisati F, Gurgand M, Guyon N, Maurin E. (2010). *Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée*, École d'économie de Paris.

Pour en savoir plus :

- Blaya C. (2009). « L'absentéisme des collégiens : Prévalence et caractéristiques ». Les Sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle, vol. 42, n° 4, p. 39-58.
- Blaya C, Fortin L. (2011). « Les élèves français et québécois à risque de décrochage scolaire ». L'orientation scolaire et professionnelle, vol. 40, n° 1, p. 55-85.
- Boudesseul G, Vivent C. (2012). « Décrochage scolaire : Vers une mesure partagée ». Bref du CEREQ, n° 298-1.
- Boudesseul G, Grelet Y, Vivent C. (2012). « Les risques sociaux du décrochage : Vers une politique territorialisée de prévention ? ». Bref du CEREQ, n° 304.
- Brown P, Duru-Bellat M, Van Zanten A. (2010). « La méritocratie scolaire ». Sociologie, vol. 1, n° 1, p. 161-175.
- BVA. (2016). Étude auprès des jeunes raccrocheurs et de leurs parents. Rapport d'étude qualitative [Internet]. 2014 [cité 22 avr] p. 96. Disponible sur: <http://www.modernisation.gouv.fr/documentation/etudes/rapport-etude-aupres-des-jeunes-raccrocheurs-et-de-leurs-parents>
- Caraglio M. (2013). « Les élèves handicapés : Des décrocheurs invisibles ? ». Administration et éducation, n° 137,.
- Dares. (2014). L'École de la 2e chance, la « grande école » des décrocheurs motivés. Analyses n°68.
- Debarbieux É. (2015). Du « climat scolaire » : définitions, effets et politiques publiques. Éducation & formations n°88.
- Duru-Bellat M. (2006). L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie. Paris : Éd. Du Seuil.
- Esterlé M, Douat É. (2010). « La prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire : L'école en tensions ». Questions pénales, vol. 23, n° 2, p. 1-4.
- Fonds d'expérimentation jeunesse. (2013). Premiers enseignements des expérimentations en matière de décrochage scolaire. 16p.
- Fortin L, Potvin P, Marcotte D, Royer Égide (2012). « Comparaison des facteurs personnels, familiaux et scolaires entre les garçons et les filles décrocheurs en problèmes de comportement au secondaire ». In Gilles J-L, Potvin P, Tièche Christinat C. (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 59-79.
- Furno I. (2015). Le micro-lycée, une structure expérimentale qui accueille des jeunes en situation de décrochage scolaire ERES | « Empan » 2015/3 n° 99, pp 51-55
- Houssemand C, Meyers R. (2012). « Origines, fondements et perspectives offertes par les alliances éducatives dans la lutte contre le décrochage scolaire ». In Gilles J-L, Potvin P, Tièche Christinat C. (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 41-57.
- Lachaud F-O, Veillette S, Morin I. (2013). « La "plate-forme décrochage scolaire". Politique interministérielle ». Administration et éducation, n° 137.
- Lombard B. (2011). Deux problématiques au sein du CRPDF de Bourgogne : le décrochage scolaire, l'orientation prioritaire vers la voie professionnelle.
- Mauss M. (2007). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige Grands textes », 248 p

-
- Moreau G. (2013). « Décrochage : les associations d'éducation populaire s'engagent ». Administration et éducation, n° 137.
 - Oger P, Youmbi B, Jakse C. (2014). Plateforme de l'observation sociale Rhône-Alpes. (P.O.S.R.A.). Lyon. FRA, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques Rhône Alpes. (I.N.S.E.E.). Lyon. FRA, Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes. (D.R.J.S.C.S.). Lyon. FRA, et al. Portrait social 2013 - Décrochage et non-recours aux droits. Lyon: POSRA; p. 59p. Report No.: 978-2-11-129930-6.
 - Pain J. (2012). « Déscolariser le décrochage ». In Gilles J-L, Potvin P, Tièche Christinat C (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 193-205.
 - Perron M, Veillette S. (2011). « Territorialité, mobilisation des acteurs et persévérance scolaire : Le cas du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean ». Économie et Solidarités, vol. 41, n° 1-2, p. 104-127.
 - Perron M, Veillette S, Morin I. (2013). «Persévérance scolaire, territorialité et mobilisation des acteurs : État des lieux au Québec». Administration et éducation, n° 137.
 - Plunus G. (2012). « Un exemple de mise en place d'alliances éducatives dans la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire en communauté française de Belgique ». In Gilles Jean-Luc, Potvin P, Tièche Christinat C. (dir.). Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire. Berne : Peter Lang, p. 207-222.
 - Schajer A. (2013). « L'école de la deuxième chance : une réponse innovante pour l'insertion sociale et professionnelle » Administration et éducation, n° 137.
 - Zaffran J. (2015). Les décrocheurs qui raccrochent et s'accrochent à l'épide. Monographie d'un dispositif. Médecine Hygiène « Déviance Société ». Vol. 39, pp 247-266 2015.

Résumé

L'étude « **Panorama des acteurs impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire en Bourgogne** », financée par la DRDJSCS et la Direccte Bourgogne, présente un état des lieux de la problématique dans la région.

Les objectifs de ce travail étaient de comprendre les déterminants du décrochage scolaire, d'estimer le nombre de jeunes concernés dans la région, d'identifier les acteurs en présence et de caractériser leurs modalités d'intervention ainsi que les partenariats mis en œuvre.

Un groupe de travail a été constitué réunissant les principaux acteurs concernés par la lutte contre le décrochage scolaire (LDS), afin de délimiter le champ de l'étude, élaborer le protocole et les outils de recueil. L'étude s'est appuyée sur trois sources de données principales : une revue de la littérature ; des documents et données produits par les acteurs régionaux ; une enquête par questionnaire conduite auprès de 260 acteurs bourguignons impliqués dans la LDS.

L'analyse documentaire montre que le décrochage scolaire est un phénomène complexe et multi-factoriel et que les jeunes concernés présentent une variété de profils dont il est indispensable de tenir compte pour mettre en œuvre des actions de prévention et d'accompagnement appropriées.

Entre 4 000 et 5 000 élèves bourguignons sont identifiés comme décrocheurs présumés par les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (Psad), lors des campagnes de repérage gérées par l'Éducation Nationale. De nombreux acteurs interviennent dans un ou plusieurs champs de la lutte contre le décrochage scolaire : prévention, détection, orientation, accompagnement. Cinq catégories d'acteurs répondants ont été définies, en fonction de la place de la LDS dans leurs missions. Ils présentent des spécificités dans leurs modalités d'intervention ainsi que dans les atouts et difficultés rencontrés. Globalement, les répondants déclarent des pratiques favorables déjà bien installées qui concordent avec la philosophie des alliances éducatives (approche individualisée, approche globale, interdisciplinarité...). Ils soulignent aussi la nécessité de renforcer la formation des professionnels à cette problématique, ainsi que la coopération et le partage d'information entre les partenaires. Si la prévention et l'accompagnement nécessitent une approche pluri-professionnelle et pluri-disciplinaire, le rôle de l'école reste central pour au-delà de la prévention, évoluer vers des pratiques éducatives favorisant l'ancrage scolaire.

Les résultats ne sont probablement pas représentatifs de l'ensemble des acteurs de la LDS en région (taux de réponse de 30 %). Ils constituent une première base de réflexion tant sur les éléments positifs que sur des pistes d'amélioration (synthèse ci-avant), qui mérite d'être complétée, discutée avec le plus grand nombre d'acteurs concernés. Dans la même idée, il serait opportun de favoriser les temps de rencontre et d'échanges entre professionnels des différentes institutions afin que chacun puisse se faire connaître, puisqu'il apparaît un manque de connaissance des acteurs gravitant autour de la LDS, et parfois un manque de reconnaissance de l'intervention potentielle de certains dans ce domaine.

Mots-clés : décrochage scolaire, raccrochage, décrocheurs, prévention, détection, orientation, accompagnement, facteurs explicatifs, adolescents

Pour nous citer : ORS Bourgogne Franche-Comté. Panorama des acteurs impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire en Bourgogne. Févr 2017, 78p.

ORS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

LE DIAPASON - 2 PLACE DES SAVOIRS - 21000 DIJON

Tél. : 03 80 65 08 10 contact@orsbfc.org WWW.ORSBFC.ORG

